

RAPPORT DE PRÉSENTATION

ANNEXE 1 Diagnostic socio-économique



SOMMAIRE

1	DEMOGRAPHIE ET CARACTERISTIQUES DES HABITANTS	4
1.1	EVOLUTION ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	4
1.1.1	Une répartition inégale de la population sur le territoire	4
1.1.2	Une décroissance de la population depuis 1962	8
1.1.3	Un solde naturel négatif et un solde migratoire trop faible	13
1.2	LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION.....	18
1.2.1	Un fort vieillissement de la population et une concentration de jeunes (-20 ans) au Nord du territoire	18
1.2.2	Evolution de la structure familiale : une diminution de la taille des ménages	21
1.2.3	La part de la population précaire s'accroît	23
2	HABITAT ET CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS.....	26
2.1	LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS ET SON EVOLUTION	26
2.1.1	Une croissance continue du parc de logements... ..	26
2.1.2	...Mais contrastée au sein des secteurs :	28
2.1.3	Une surreprésentation des logements individuels purs dans les constructions autorisées	30
2.1.4	Un ralentissement de la dynamique de construction :	32
2.2	LES RESIDENCES PRINCIPALES	34
2.2.1	Un parc de logements ancien	34
2.2.2	Une majorité de maisons de plus de 4 pièces, pour des ménages dont la taille diminue chaque année	36
2.2.3	Une majorité de propriétaires occupants	41
2.3	LES RESIDENCES SECONDAIRES	42
2.3.1	Un phénomène de villégiature très marqué sur Pyrénées Audoises.....	42
2.3.2	Des effets contrastés pour le territoire	42
2.3.3	Le Sud du territoire plus marqué par le phénomène	43
2.4	LES LOGEMENTS VACANTS.....	44
2.4.1	Une croissance rapide du nombre de logements vacants à l'échelle intercommunale... ..	44
2.4.2	...Alors que 3 secteurs voient leur courbe régresser.....	44
2.5	LE PARC SOCIAL PUBLIC ET PRIVE : DES EFFORTS A POURSUIVRE... ..	48
2.5.1	Le parc social public	48
2.5.2	Le parc social privé	51
3	ACCESSIBILITE, MOBILITES ET DEPLACEMENTS	59
3.1	ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE ET FREQUENTATION ROUTIERE.....	59
3.1.1	Présentation générale du réseau.....	59
3.1.2	Les axes structurants : caractéristiques	60
3.2	OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN.....	62
3.2.1	Le réseau régional : la ligne Carcassonne/Quillan	62
3.2.2	Le Réseau départemental Audelignes.....	64
3.2.3	Quelle complémentarité de l'offre dans la vallée de l'Aude ?	66
3.2.4	L'offre communautaire : le transport à la demande	66

3.3	ANALYSE DES CAPACITES DE STATIONNEMENT.....	67
3.3.1	Les capacités de stationnement	67
3.3.2	Les bornes de recharge pour véhicules électriques	70
3.3.3	Les aires de service pour camping-cars	70
3.3.4	Les aires de covoiturage	70
4	ECONOMIE.....	72
4.1	L'EMPLOI ET POPULATION ACTIVE.....	72
4.1.1	Caractéristiques de l'emploi et de la population active	72
4.1.2	Les mobilités professionnelles	80
4.2	LES PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES.....	84
4.2.1	Les Zones d'Activités Economiques communautaires	84
4.2.2	Les autres Zones d'Activités Economiques	85
4.2.3	Les activités économiques ponctuelles	87
4.3	LE TISSU COMMERCIAL.....	87
4.3.1	Quillan : unique pôle commercial des Pyrénées-Audoises	87
4.3.2	Une offre de proximité fragile.....	88
4.3.3	Le commerce non sédentaire	89
4.4	L'ACTIVITE TOURISTIQUE : UN PILIER DE L'ECONOMIE DES PYRENEES AUDOISES.....	91
4.4.1	L'augmentation de la population en période touristique et l'ouverture européenne du territoire	91
4.4.2	Les capacités d'hébergements touristiques : l'immobilier de loisirs	93
4.4.3	Un patrimoine naturel reconnu.....	97
4.4.4	Les activités de pleine nature : un levier touristique	98
4.4.5	Présentation et fréquentation des sites touristiques	104
4.4.6	Le réseau Pays Cathare : une opportunité pour la mise en réseau des acteurs du tourisme et pour la visibilité du territoire	105
5	EQUIPEMENTS ET SERVICES	109
5.1	UNE GAMME DE PROXIMITE.....	109
5.2	ENSEIGNEMENT ET EDUCATION.....	109
5.2.1	Le premier degré.....	109
5.2.2	Le second degré	111
5.2.3	Les structures d'accueil préscolaire	112
5.3	SPORT, LOISIRS, CULTURE : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS.....	113
5.4	EQUIPEMENTS ET PRATICIENS DE SANTE	115
5.5	SERVICES PUBLICS : UNE ACCESSIBILITE DIFFICILE.....	116
5.6	ACCESSIBILITE NUMERIQUE : UNE DESSERTE A AMELIORER, VOIRE A ASSURER	118

PRÉAMBULE

Le présent document comprend les études, analyses et évaluations réalisées dans le cadre du diagnostic socio-économique du PLU intercommunal des Pyrénées Audoises.

Il expose les dynamiques, tendances, caractéristiques et besoins en lien notamment avec la démographie, les logements, les équipements, l'emploi, les activités économiques, l'immobilier de loisirs, l'accessibilité et les déplacements. Ce document est complété par le diagnostic agricole et forestier (cf. annexe 2 du rapport de présentation).

Outre le fait de constituer un état des lieux robuste à l'échelle du territoire communautaire, les constats développés et les enjeux qui en découlent ont notamment permis de guider les élus lors des choix opérés dans le cadre de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

1 DEMOGRAPHIE ET CARACTERISTIQUES DES HABITANTS

1.1 EVOLUTION ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

1.1.1 Une répartition inégale de la population sur le territoire

Les données utilisées ci-après sont issues de l'Insee, pour l'année 2013.

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises compte 14 687 habitants en 2013, ce qui représente 4% de la population du département de l'Aude.

Les habitants sont inégalement répartis sur le territoire de l'EPCI. En effet, **plus de la moitié de la population du territoire (55.4%) est essentiellement concentrée sur le Quillanais**, qui compte 8 138 habitants en 2013. Sa ville centre Quillan (qui a fusionné avec Brenac en 2016) regroupe à elle seule **3 434 habitants** (soit 42% de la population du Quillanais).

Par ailleurs, ce secteur regroupe deux des trois villes de plus de 1 000 habitants du territoire communautaire avec Quillan et **Espéraza (2 002 habitants)**. La troisième commune la plus peuplée du secteur compte 615 habitants (Campagne-sur-Aude).

Le deuxième secteur le plus peuplé est **celui du Chalabrais avec 3 238 habitants**, qui comprend la troisième commune la plus peuplée du territoire : **Chalabre (1 107 habitants)**. Suivent ensuite les communes de Puivert (521 hab.) et Sainte-Colombe-sur-l'Hers (484 hab.).

Puis viennent **l'Axatois avec 1 691 habitants** et enfin **le Pays-de-Sault avec 1 620 habitants**, avec leurs anciens chefs-lieux de canton que sont Axat (612 habitants) et Belcaire (439 habitants), pour 7% de la population totale des Pyrénées Audoises.

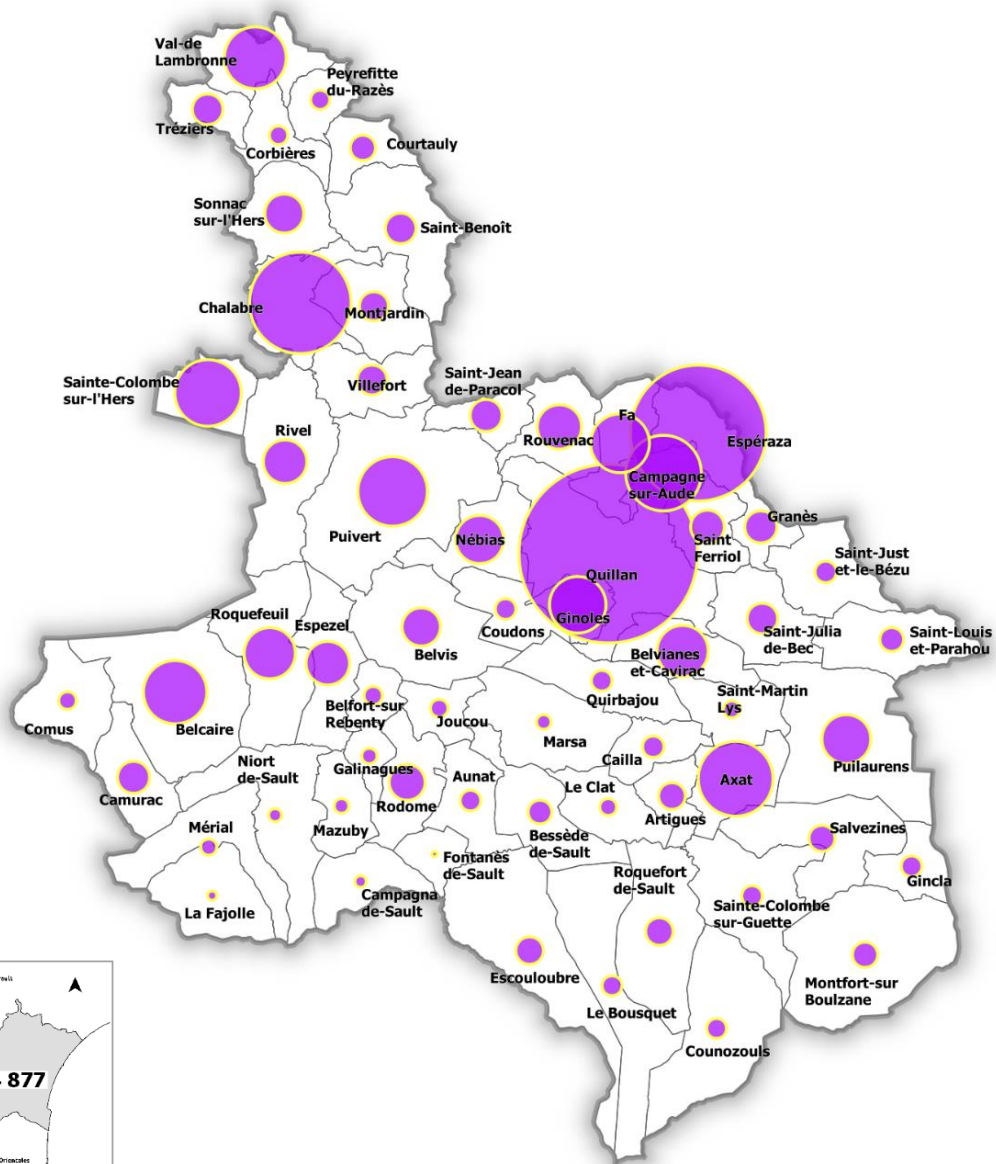
Cette inégale répartition a des conséquences sur les dynamiques de l'habitat. En effet, les besoins en logements attendus ne seront pas les mêmes sur les quatre secteurs suivants si elles polarisent ou non la majorité des habitants.

Communes	Population en 2007	Population en 2013
Artigues	88	80
Aunat	49	48
Axat	701	612
Belcaire	411	439
Belfort-sur-Rebenty	39	38
Belvianes-et-Cavirac	285	289
Belvis	178	160
Bessède-de-Sault	53	61
Le Bousquet	48	43
Cailla	50	51
Campagna-de-Sault	17	16
Campagne-sur-Aude	642	615
Camurac	125	111
Chalabre	1144	1107
Le Clat	36	33
Comus	45	34
Corbières	36	38
Coudons	52	49
Counozouls	46	43
Courtauly	74	72
Escouloubre	99	83
Espéraza	2138	2002
Espezel	206	204
Fa	316	373
La Fajolle	14	10
Fontanès-de-Sault	11	4
Galinagues	43	27
Gincla	45	46
Ginols	369	349
Granès	124	113
Joucou	33	36
Marsa	28	23
Mazuby	25	25
Mérial	25	29
Montfort-sur-Boulzane	101	69

Communes	Population en 2007	Population en 2013
Montjardin	105	92
Nébias	260	253
Niort-de-Sault	33	19
Peyrefitte-du-Razès	48	42
Puilaurens	254	264
Puivert	497	521
Quillan	3605	3434
Quirbajou	36	47
Rivel	220	208
Rodome	120	139
Roquefeuil	273	281
Roquefort-de-Sault	103	83
Rouvenac	195	213
Saint-Benoît	112	104
Sainte-Colombe-sur-Guette	46	49
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	514	484
Saint-Ferriol	142	123
Saint-Jean-de-Paracol	109	111
Saint-Julia-de-Bec	119	101
Saint-Just-et-le-Bézu	66	51
Saint-Louis-et-Parahou	57	62
Saint-Martin-Lys	49	31
Salvezines	98	73
Sonnac-sur-l'Hers	156	163
Tréziers	113	104
Val-de-Lambronne	204	207
Villefort	105	96

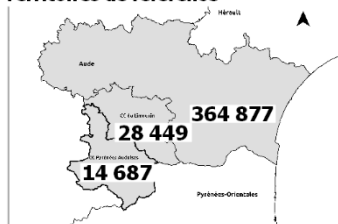
Population communale en 2007 et 2013 (INSEE).

La population en 2013

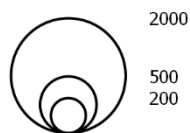


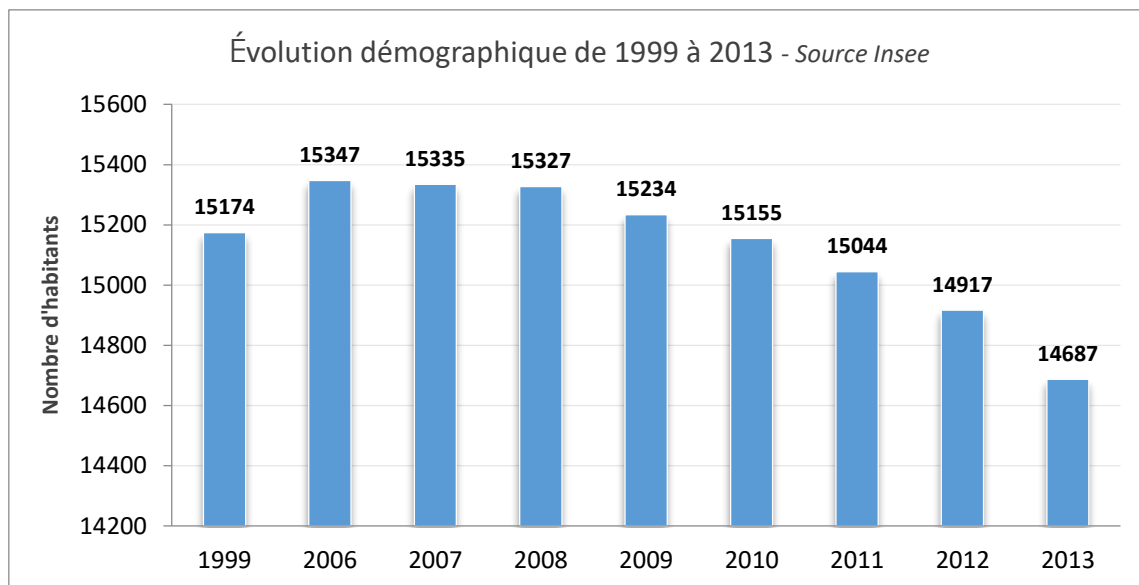
Sources : AURCA, IGN BD Topo@2016, DGPR, INSEE 2013

Territoires de référence



Nombre d'habitants en 2013





La population diminue chaque année, et le territoire fait face à une crise démographique importante :

La population des Pyrénées Audoises a augmenté de 1999 à 2006, gagnant près de deux cents habitants (+173) en sept ans. Mais à partir de 2007, le territoire a commencé à perdre progressivement des habitants et en 2008 la régression de la courbe démographique s'est fortement accentuée pour atteindre 14 687 habitants en 2013, soit **un taux de croissance négatif de -1,5% (-230 habitants en un an) par rapport à 2012**.

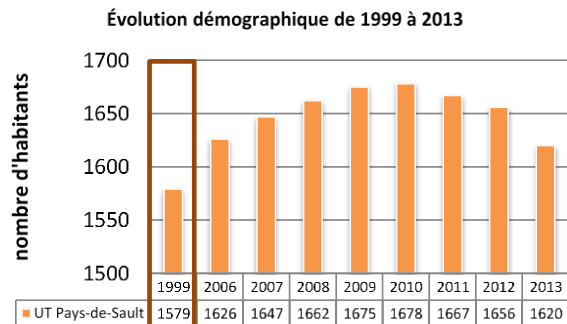
A l'échelle des quatre unités territoriales, le constat est plus contrasté : le Pays-de-Sault et le Chalabrais, par exemple, ont vu leur population augmenter depuis 1999 et ce n'est que récemment -depuis environ 2010- que leur population régresse. A l'inverse, **l'Axatois et le Quillanais n'ont cessé de perdre des habitants depuis 1999**.

ZOOM par secteurs :

Après une croissance démographique remarquable entre 1999 et 2010, la tendance s'est inversée sur le Pays-de-Sault :

Nombre d'habitants			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM %	Taux croissance	TCAM %
1579	1678	1620	+2,5%	+0,18	-3,5%	-1,16

L'Unité Territoriale du Pays-de-Sault connaît une diminution de -3,5% de sa population par rapport à 2010, soit une décroissance moyenne annuelle (TCAM) de -1,16%.

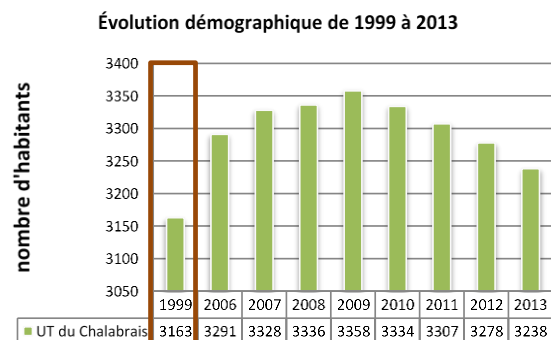


Après une forte progression démographique de 1999 à 2010, le Pays-de-Sault connaît une décroissance tout aussi forte après 2010 avec -3.5% jusqu'en 2013. Une accélération entre 2012 et 2013 est observée (-36 habitants), phénomène qui n'est pas exceptionnel puisque de 2013 à 2014 le secteur a perdu 29 habitants. Cette diminution rapide est alarmante, surtout que ce secteur est le moins peuplé de l'EPCI avec seulement 1 620 habitants.

Le Chalabrais présente les mêmes caractéristiques que le Pays-de-Sault depuis 2009 :

Nombre d'habitants			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
3163	3334	3238	+2.4%	+0.16	-2,9%	-0.97

L'Unité Territoriale de Chalabre connaît une diminution de -2,9% de sa population par rapport à 2010, soit une décroissance moyenne annuelle (TCAM) de -0,97%.

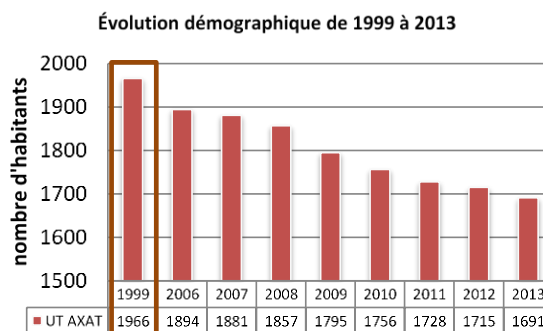


En quatorze ans, la population du Chalabrais a légèrement augmenté de 0.16% par an (TCAM), soit seulement 75 habitants de plus. Depuis 2009, le secteur perd de la population. A titre d'exemple, le taux de croissance 2012-2013 est négatif : - 1,2%. Soit une perte de 40 habitants en l'espace d'une année.

L'Axatois n'a cessé de perdre des habitants depuis 1999 :

Nombre d'habitants			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
1966	1756	1691	-14%	-1,07	-3,7%	-1,25

L'Unité Territoriale d'Axat connaît une diminution de -3,7% de sa population par rapport à 2010, soit une décroissance moyenne annuelle (TCAM) de 1,25%.

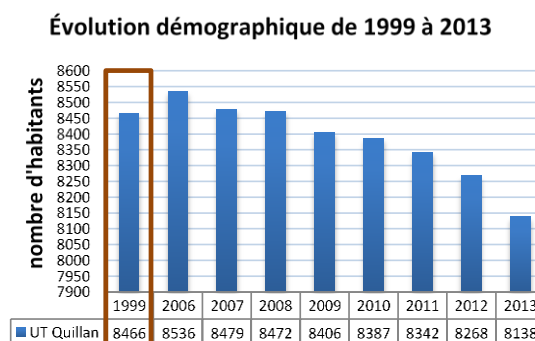


L'Axatois a perdu 275 habitants depuis 1999, soit un taux de croissance négatif de -14%. C'est le taux négatif le plus fort de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, y compris de la Haute-Vallée de l'Aude.

Le Quillanais perd également des habitants chaque année depuis 2006 :

Nombre d'habitants			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM %	Taux croissance	TCAM %
8466	8387	8138	-3,8%	-0.28	-3%	-1

L'Unité Territoriale de Quillan connaît une diminution de -3% de sa population par rapport à 2010, soit une décroissance moyenne annuelle (TCAM) de -1%.



Source des quatre graphiques : Insee

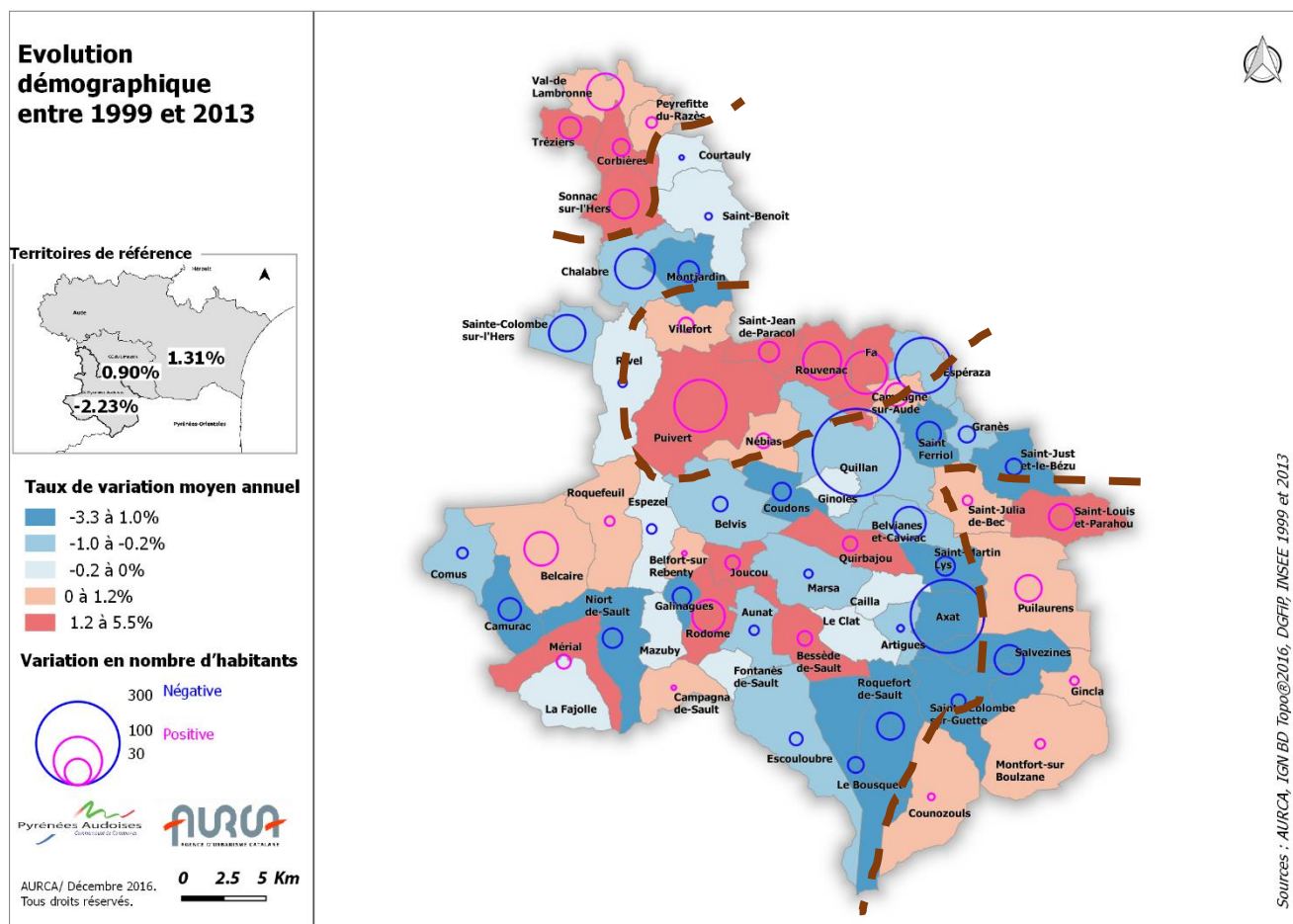
Le secteur le plus peuplé des Pyrénées Audoises perd chaque année des habitants, passant ainsi de 8 466 habitants en 1999 à 8 138 en 2013 (-328 hab.). Son taux d'accroissement est négatif : - 1,6% par rapport à 2012, soit une perte de 130 habitants en l'espace d'une année.

Cette décroissance démographique est à mettre en relation notamment avec la désindustrialisation qui se ressent encore fortement sur le secteur de l'emploi et un taux de chômage fort de 20.5% qui est plus élevé que celui de l'Aude (18%). De plus, l'absence d'enseignement supérieur et d'emploi pour les jeunes de 15-25 ans oblige cette tranche d'âge à quitter provisoirement le territoire. Mais également par l'accessibilité difficiles de certaines communes rurales, et le manque de services et de soins.

L'ensemble des secteurs de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises perdent des habitants, mais à des rythmes différents. Cette évolution mérite d'être analysée finement pour comprendre les raisons de ce déclin (emploi, accessibilité, déficit de l'offre en logements...)

Afin de se rendre compte de l'ensemble des tendances sur le territoire, il est important de faire varier les échelles d'observation. Ainsi, en plus de l'échelle globale de l'intercommunalité, il faut zoomer sur les secteurs, mais également à l'échelle communale, de manière à rendre compte des disparités qui existent au sein de ces territoires vécus.

■ UNE EVOLUTION D'AUTANT PLUS CONTRASTÉE A L'ECHELLE COMMUNALE :



NB sur la carte : les cercles proportionnels permettent de relativiser les gains de population. Ainsi, la commune de Mèrial, qui apparaît en rouge n'a en fait gagné que 8 habitants. Et Belcaire qui n'apparaît qu'en orange en a gagné 47.

Seules 25 communes connaissent une évolution positive de leur population entre 1999 et 2013. Parmi elles, 13 communes ont un taux de variation positif compris entre 1,2% et 5,5%. Puivert (+111) et Fa (+74) sont les deux communes ayant gagné le plus d'habitants.

A l'inverse, **28 communes ont un taux de variation négatif pour la même période**, dont 13 communes ayant un taux compris entre -1,0% et -3,3%.

Cette analyse permet de mettre en évidence des dynamiques positives :

- Au nord du territoire, dans le Val d'Ambronze, pour les villages au contact du bassin de Mirepoix
- Dans la Vallée du Faby et sur le plateau de Puivert-Nébias, pour le bassin de Quillan-Espéraza
- Dans la vallée de la Boulzane
- Ainsi que pour les villages principaux des petits et grands plateaux de Sault (Belcaire, Roquefeuil, Rodome...)

En revanche, le déclin démographique est marqué :

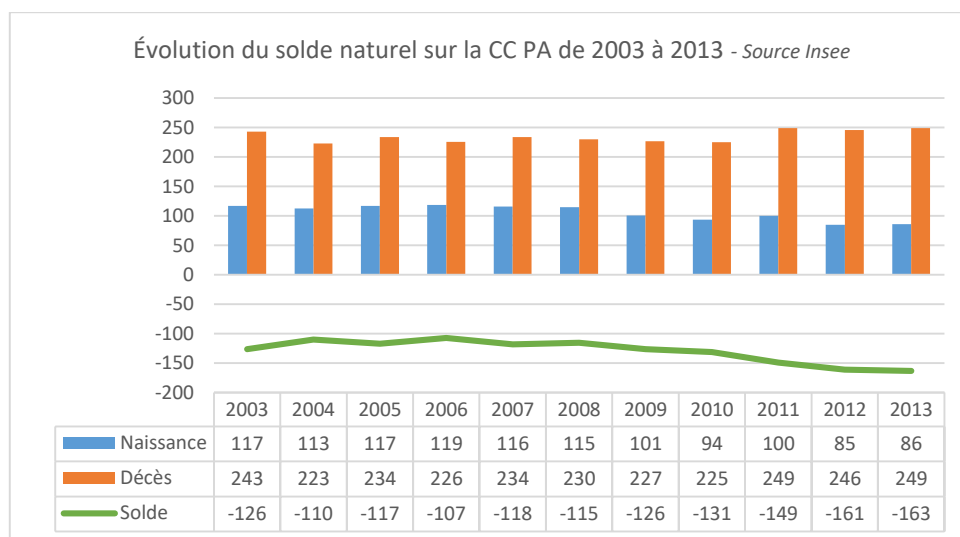
- Sur les contreforts du Madres
- Localement dans les gorges du Rebenty
- Dans le Pays d'Alion (Comus/Camurac)
- Et en particulier les bourgs-centre de Quillan, d'Espérasa, d'Ayat et de Chalabre, qui perdent à eux quatre 723 habitants durant cette période.

1.1.3 Un solde naturel négatif et un solde migratoire trop faible

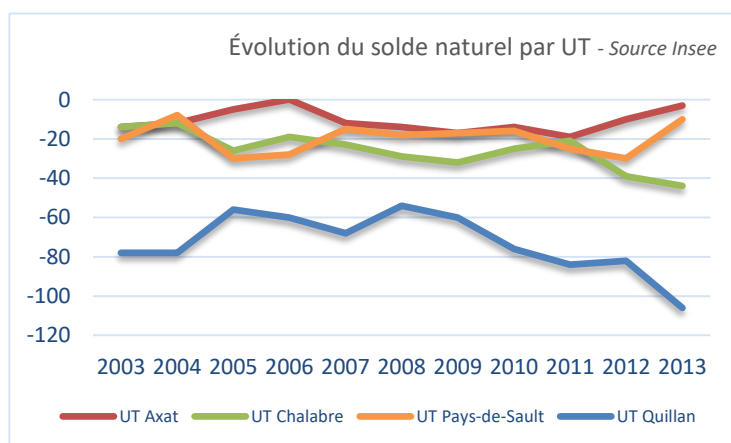
Le solde naturel : est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, sur une période donnée.

Le solde migratoire : est la différence entre le nombre de personnes qui rentrent sur le territoire et le nombre de personnes qui en sortent, sur une période donnée.

■ UN NOMBRE DECES SUPERIEUR ET UN NOMBRE DE NAISSANCES EN BAISSSE :



Le solde naturel est négatif depuis plusieurs années sur le territoire des Pyrénées Audoises (CC PA). Si en 2003 le solde naturel était de -126, en 2013 le solde est encore plus négatif avec 86 naissances contre 249 décès, soit un solde négatif de -163.



Au niveau des secteurs la tendance est plus partagée :

■ Le Quillanais (-106) et le Chalabrais (-44) ont un solde très négatif, qui s'aggrave.

■ En revanche, l'Ayat (-3) et le Pays-de-Sault (-10) ont un solde négatif qui tend à diminuer depuis les années 2011-2012.

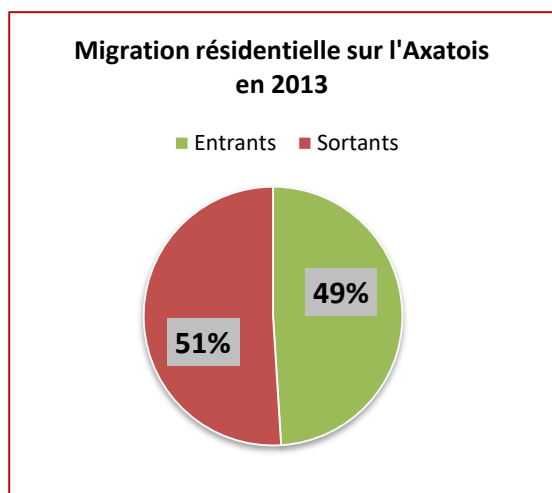
■ **UN SOLDE MIGRATOIRE NEGATIF QUI NE COMPENSE PAS LE SOLDE NATUREL :**

En 2013, le nombre d'entrants sur le territoire s'élève à 871 (47%) contre 979 sortants (53%) supérieur à l'Aude (47%), soit un solde migratoire négatif de -108.

Pourtant, tous les secteurs n'ont pas un solde migratoire négatif : le Pays-du-Sault (20) et le Chalabrais (24) ont un solde migratoire positif en 2013. L'Axatois (-3) et celui du Quillanais (-154) ont, quant à eux, un solde négatif.

La migration résidentielle selon l'Insee est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au court de la même période.

L'Axatois a un ratio négatif en 2013 à relativiser :

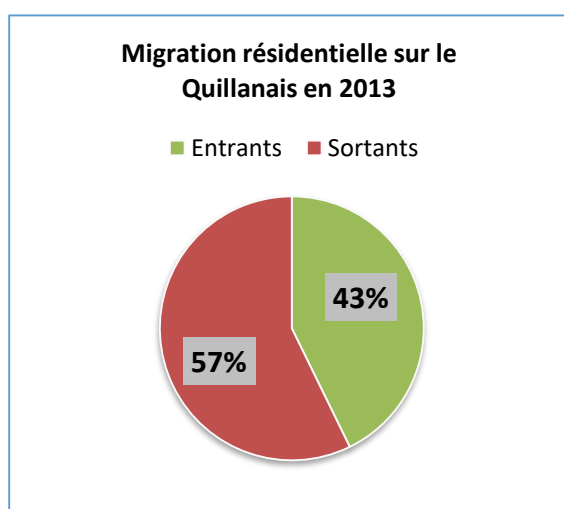


Sur l'Axatois, ce sont 103 sortants qui sont enregistrés contre 100 entrants en 2013. Son ratio est donc en dessous des chiffres de la Communauté de Communes et de l'Aude.

1 550 personnes restent sur le territoire de l'Axatois, soit 91,6% de la population totale.

On peut donc parler de relatif équilibre du solde migratoire.

Le Quillanais perd 153 habitants en 2013 :

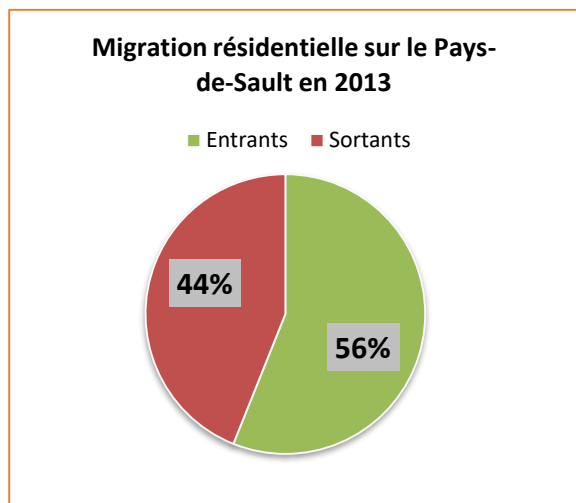


Sur le bassin de Quillan : les 450 habitants entrants sur le territoire ne suffisent pas à compenser les 604 sortants pour l'année 2013. 7 570 personnes restent sur le Quillanais, soit 93% de la population totale.

Le Quillanais, qui est le secteur le plus peuplé (8 138 habitants) et présentant l'offre d'équipements et de services le plus complet du territoire, perd 154 habitants en 2013.

C'est aussi en partie à cause de ce solde négatif que les Pyrénées Audoises ne compensent pas le solde naturel.

Le Pays-de-Sault gagne 21 habitants pour l'année 2013 :

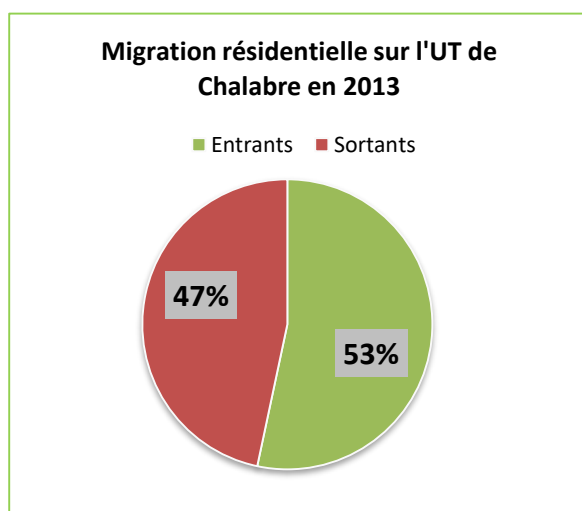


Une migration résidentielle positive sur le Pays-de-Sault : avec 96 personnes entrants sur son territoire en 2013, contre 76 personnes sortants, le Pays-de-Sault réalise un meilleur ratio que celui de la CC PA (47% entrants contre 53% sortants) mais aussi de celui de l'Aude (53% entrants et 47% sortants). 1 514 personnes restent sur le secteur, soit 93.4% de sa population totale. Son solde est de 21 habitants.

Le Pays-de-Sault est le secteur le moins peuplé, avec 1 620 habitants. Sa perte de population (-2,2% soit 36 habitants par rapport à 2012) augmente chaque année.

Le fait qu'elle gagne des habitants grâce à son solde migratoire est donc un fait positif.

Avec un solde migratoire positif en 2013, le Chalabrais gagne 24 habitants :



Une migration résidentielle positive sur le Chalabrais : 211 personnes se sont installées sur le secteur en 2013 contre 187 départs.

3 015 personnes restent sur le territoire du secteur, soit 93.1% de sa population. Son solde est de 24 habitants.

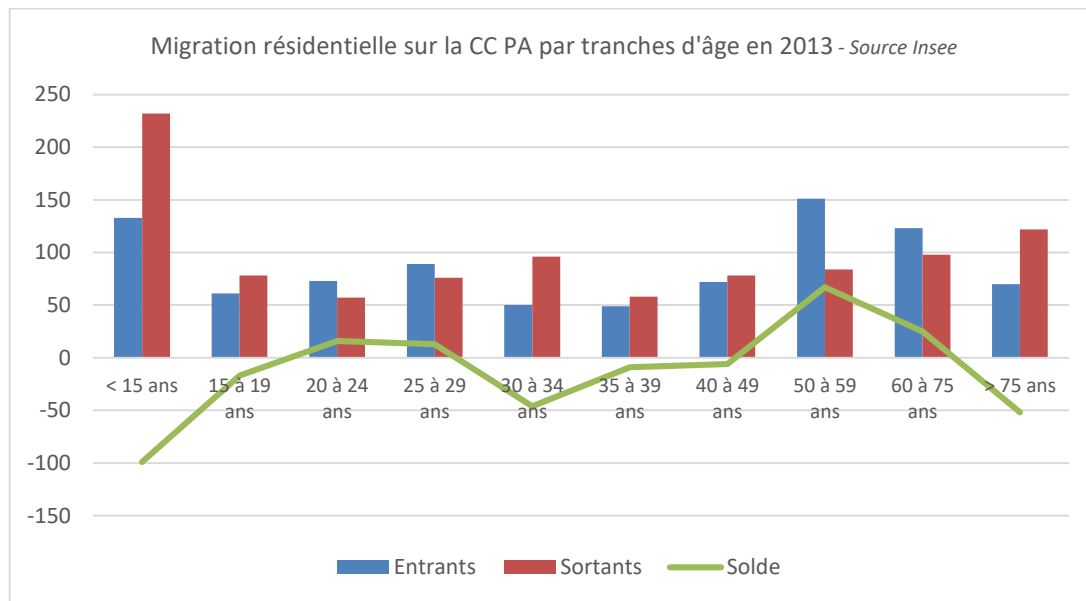
Le Chalabrais dégage un solde migratoire positif de 24 habitants en 2013. Ainsi, ces 24 habitants représentent un chiffre conséquent pour un secteur dont la perte démographique (-1,2% soit 40 habitants de moins par rapport à 2012) augmente chaque année.

Ces points positifs, notamment sur le Chalabrais et le Pays-de-Sault, sont donc à souligner. L'attractivité globale du territoire mérite d'être relancée via une offre adaptée en services, commerces, et en logements notamment.

Parmi ces nouveaux arrivants, il est à noter une présence d'étrangers anglais et danois notamment. En 2012, ils étaient 79 à venir d'un autre territoire que la France métropolitaine ou des DOM. Le constat partagé dans les communes concernées par ces nouveaux arrivants est que les étrangers ont participé à réhabiliter des maisons de village à l'abandon, et redonner ainsi une meilleure vision du village. Mais, si de 1999 à 2006 avec l'arrivée massive de britannique ayant un pouvoir d'achat élevé ce cas était vrai, cela n'est plus vérifié actuellement avec la crise économique et financière exceptionnelle de 2009, diminuant le pouvoir d'achat des étrangers, qui n'achètent que très peu désormais.

- **UN DEPART DES JEUNES DE MOINS DE 15 ANS ET UNE MAJORITE D'ENTRANTS DE PLUS DE 50 ANS :**

L'analyse de la migration résidentielle par tranches d'âge explique en partie le vieillissement de la population sur les Pyrénées Audoises. En effet, les moins de quinze ans quittent le territoire alors que les plus 50 ans s'installent en nombre sur la Communauté de Communes. Ainsi en 2013, le territoire perdait 232 jeunes de moins de 15 ans (contre 133 d'entrants, soit un solde négatif de -99), et accueillait dans le même temps 274 personnes âgées de 50 à 75 ans (contre 182 sortants soit un solde positif de 92).



Les quatre tendances observées (🔄) sont :

- **Un départ des moins de 15 ans :** Le fait que les jeunes de moins de quinze ans partent est révélateur d'une attractivité qui fait défaut au territoire. En effet, il faut se questionner pour savoir si les structures élémentaires et d'enseignements supérieurs, mais également la desserte aux différents services sont adaptés à la population entrante et celle déjà en place.
- **Un départ des 30-49 ans :** En corrélant cette tendance avec le départ des moins de 15 ans, on peut supposer que se sont donc des familles entières qui quittent le territoire pour les raisons évoquées ci-dessus, mais également suite à un secteur de l'emploi sinistré. En effet le chômage est très présent sur la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises (CC PA) et les jeunes adultes de 30-35 ans doivent trouver du travail ailleurs.
- **Une arrivée massive des 50-75 ans :** Cette population, dont l'âge moyen se rapproche plus des + 50 ans, est une population qui en général déménage sans leurs enfants ou vit seule. D'où l'augmentation des couples sans enfants et des personnes seules. Etant proches de la retraite et souvent avec peu de revenus, ces nouveaux habitants devront trouver des solutions de logements adaptés à leurs ressources.
- **Un départ des plus de 75 ans :** Alors que la population vieillit, les personnes âgées semblent quitter le territoire (sauf pour le Chalabrais). Cela peut s'expliquer par l'inadaptation du parc de logements et la faiblesse de l'offre d'hébergement et de services pour les personnes dépendantes de service.

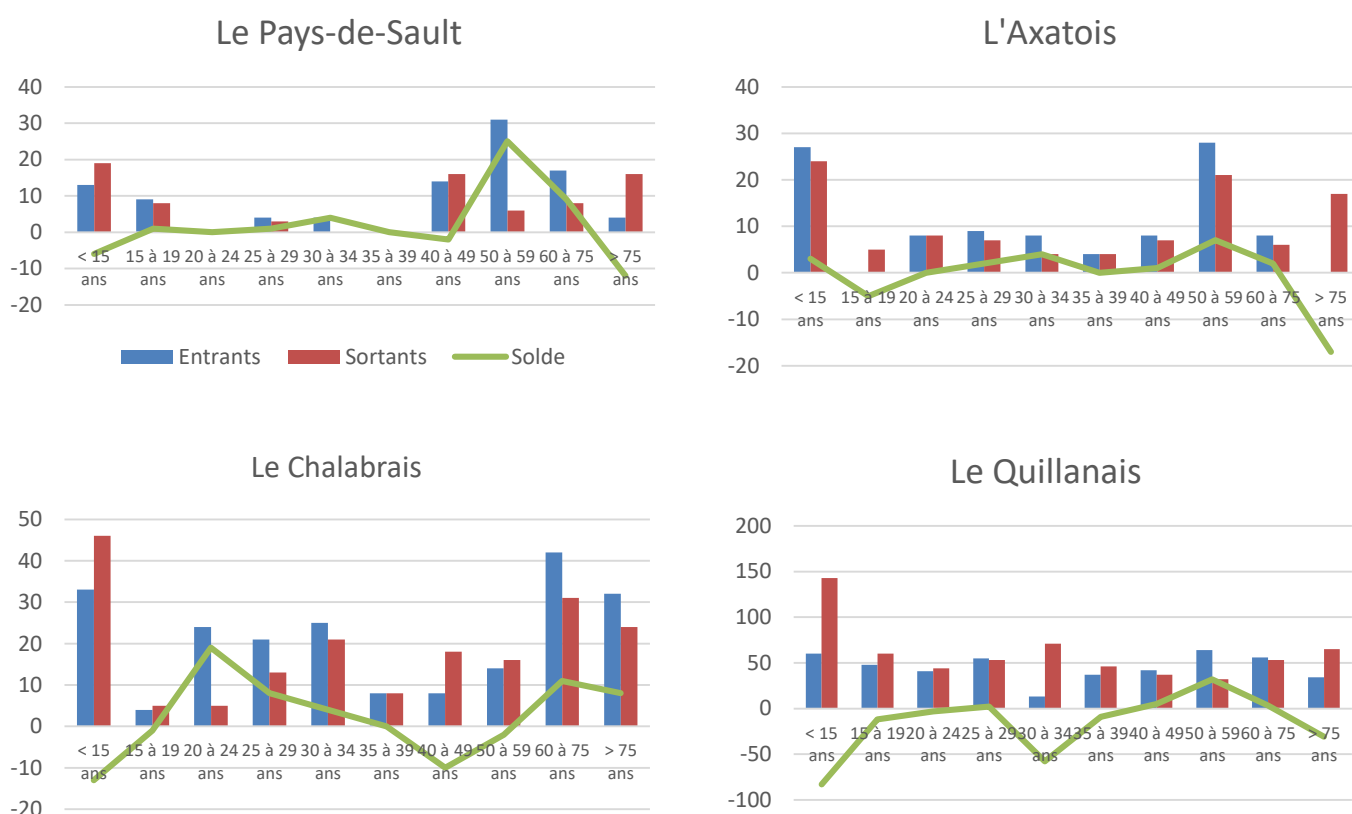
Par conséquent, il apparaît une diminution de la population dite « jeune » et donc un vieillissement accru de la population des Pyrénées Audoises.

Les secteurs de la Communauté de Communes suivent le même schéma structurel pour les migrations résidentielles, à l'exception de l'**Axatois qui est le seul à avoir un solde positif pour les moins de quinze ans en 2013**. En effet, même si ce solde est à relativiser car faible (3), le secteur a accueilli 27 jeunes de moins de 15 ans (contre 24 sortants). En parallèle, il perdait 55 habitants de 50-75 ans (contre 40 entrants, soit un solde négatif de -15).

L'autre exception est le Chalabrais dont les plus de 75 ans arrivent sur le territoire et y restent.

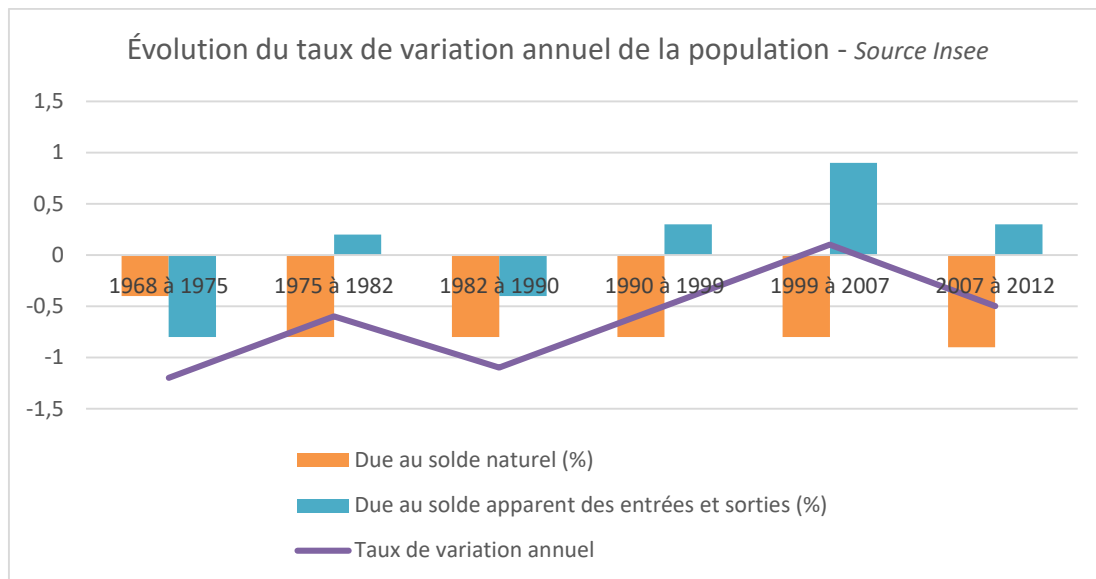
Le constat est que la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises ne semble pas adaptée au parcours résidentiel des ménages. En effet, chaque grande tranches d'âge subit des motivations qui lui font quitter le territoire. Il est important de comprendre les causes de ces départs afin de palier à cette désertification grandissante à laquelle doit faire l'EPCI des Pyrénées Audoises dans le PLUI.

Détail des migrations résidentielles par tranches d'âge au sein des secteurs en 2013 :



Source : Insee 2013

A l'échelle de la CCPA, le solde migratoire négatif ne permet donc pas de compenser le déficit du solde naturel. Mis à part la période de 1999 à 2007, où le taux de variation annuel était positif (0,1%), l'évolution du taux de variation annuel de la population sur le territoire est négative depuis plusieurs années :



L'analyse des soldes naturels et migratoire permet de mettre en évidence le départ des classes jeunes et l'arrivée des jeunes retraités qui pour certains « reviennent au pays » après l'exercice de leur vie professionnelle. Au-delà de 75 ans, la dépendance amène à nouveau certains ménages à quitter le territoire.

Sur le plan du solde naturel, les secteurs les plus « montagnards », l'Axatois et le Pays-de Sault, enregistrent un solde quasiment équilibré signifiant un certain renouveau démographique, alors que sur le Quillanais et dans une moindre mesure sur le Chalabrais, la natalité ne parvient pas à compenser la mortalité.

Ces différents phénomènes, en se combinant, génèrent une démographie globalement orientée à la baisse.

1.2 LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

1.2.1 Un fort vieillissement de la population et une concentration de jeunes (-20 ans) au Nord du territoire

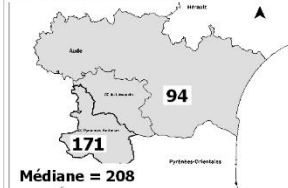
▪ UNE CONCENTRATION DE JEUNES SUR LE QUILLANAIS :

La répartition des jeunes est très inégale sur ce grand territoire de 62 communes : **56% des jeunes de moins de 25 ans (1 715) vivent sur le Quillanais et plus particulièrement sur Quillan même (40%) et Espéraza (24,6%)**. Cela s'explique par la concentration des équipements scolaires mais aussi de la proximité du bassin d'emploi.

Le reste du territoire, surtout le Sud « montagnard », est marqué par une très faible représentation des populations plus jeunes. Cela s'explique notamment par la faiblesse de l'emploi sur ces secteurs.

Indice de vieillissement

Territoires de référence



Indice de vieillissement

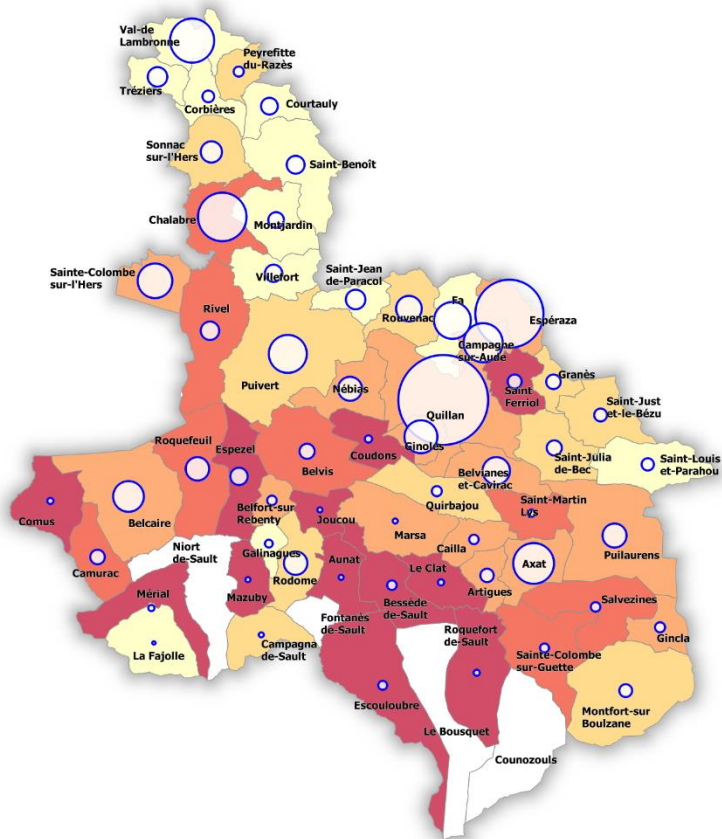
- Moins de 91%
- de 91 à moins de 124%
- de 124 à moins de 208%
- de 208 à moins de 294%
- de 294 à moins de 1200%

Population moins de 20 ans



AURCA/ Avril 2017.
Tous droits réservés.

0 25 50 km



Sources : AURCA, IGN BD Topo@2016, DGFIP, INSEE 2012

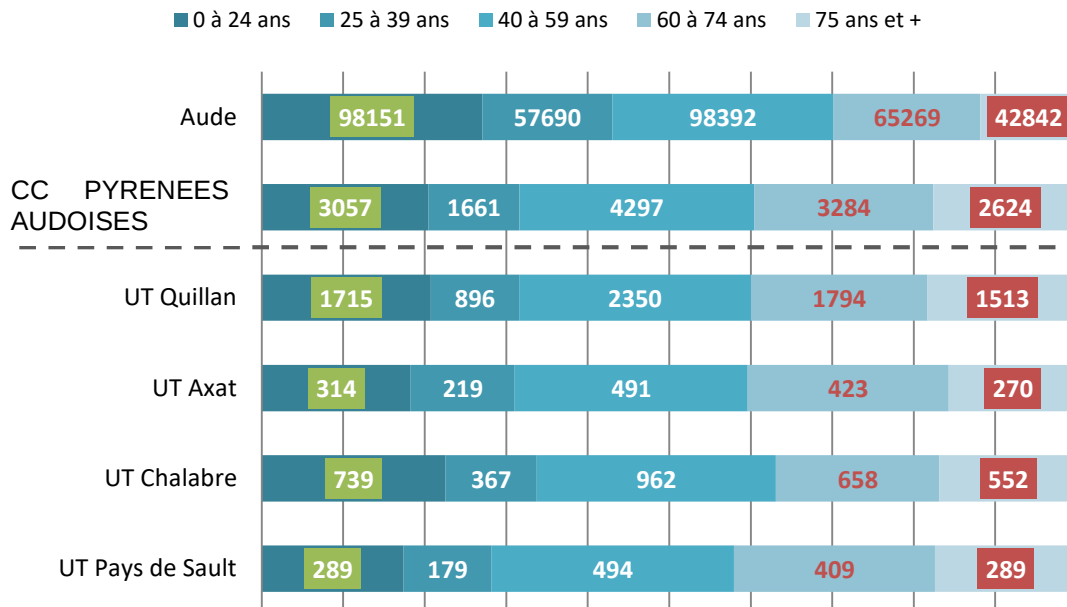
Rappel : le calcul de l'indicateur de vieillissement s'exprime en pourcentage, en divisant la part des plus de 65 ans par la part des moins de 20 ans. Le résultat ainsi obtenu signifie, selon s'il est proche de 100%, que la répartition entre les deux classes d'âge est équilibrée. Si le chiffre est inférieur à 100%, c'est que la population est majoritairement composée de jeunes par rapport aux plus de 65 ans. Plus le chiffre s'en éloigne, plus la population est vieillissante.

Quatre communes, faiblement peuplées, n'ont pas de jeunes de moins de 20 ans, à savoir : Niort-de-Sault (19 habitants), Fontanès-de-Sault (4), Le Bousquet (43) et Coustonzouls (43).

Treize communes ont un indice de vieillissement très fort : compris entre 294 et 1200%. Cela indique que la part des moins de 20 ans est pratiquement inexistante, avec Aunat qui a un indice de 1200% pour 48 habitants (5 habitants de moins de 20 ans et 24 de plus de 65 ans).

Le PLUI-H doit permettre de conforter cette frange Nord de populations jeunes et éviter le départ des familles.

Répartition de la population des Pyrénées Audoises par tranches d'âge en 2012 - Insee 2012

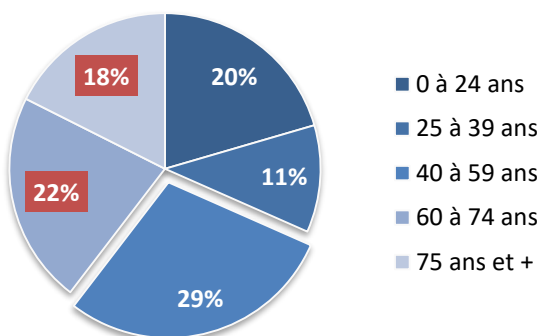


La part des 60 ans et + (40%) est plus importante que celle de l'Aude (29,8%). A l'inverse, la part des jeunes de - 20 ans (2 565 en 2012) qui ne représente que 17% est beaucoup plus faible que celle du département (27,1%), comme l'illustre la carte de l'indice de vieillissement.

Ainsi la population des Pyrénées Audoises est vieillissante, avec une faible représentation des jeunes de -25 ans par rapport aux +65 ans.

La tranche de population la plus importante sur le territoire est la part des adultes de 40-59 ans qui représente 29%, soit 9% de plus (+1 240) que la part des moins de 25 ans.

Répartition de la population par tranches d'âge en 2012 - Données INSEE



Néanmoins, la part des 0-24 ans représente 20 %, ce qui est plus que la tranches d'âge des 25-39 ans (11%).

La part des + de 75 ans (18%) est, elle aussi, plus importante que celle des 25-39 ans.

Cette sous-représentation des jeunes est à mettre en relation avec le départ des 30-34 ans du territoire.

1.2.2 Evolution de la structure familiale : une diminution de la taille des ménages

▪ DES MENAGES PLUS NOMBREUX QU'EN 1999...

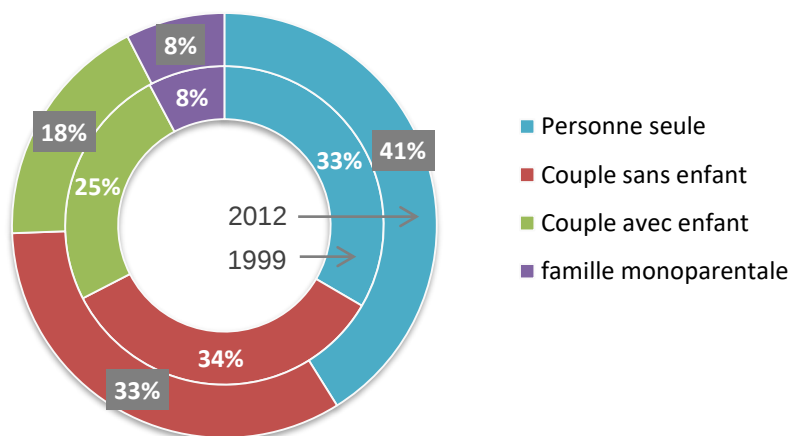
Le nombre de ménages des Pyrénées Audoises est passé de 6 632 ménages en 1999 à 7 121 en 2012 (Insee), soit 489 ménages supplémentaires en quatorze ans. Malgré une baisse constante de population, les ménages sont de plus en plus nombreux.

▪ ...MAIS DE TAILLE PLUS REDUITE

Ces ménages sont essentiellement constitués de personnes seules : 41%. Cette part a donc augmenté de 711 ménages. Ce sont également des couples sans enfants qui représentent 33% (soit +116). En revanche, le nombre de « couple avec enfant » a connu une forte diminution, -22%, passant de 1 644 ménages en 1999 à 1 285 en 2013. Soit une perte de 359 ménages en quatorze ans. **Les ménages sont donc plus nombreux, mais de taille beaucoup plus réduite. Ce fort desserrement des ménages bouleverse les typologies de besoins en logements.**

CC Pyrénées Audoises	Personne seule	Couple sans enfants	Couple avec enfant	Famille monoparentale
1999	2 216	2 256	1 644	516
2012	2 927	2 372	1 285	537

Répartition de la structure familiale de la CC PA
entre 1999 et 2012 - Source Insee



Source : Insee

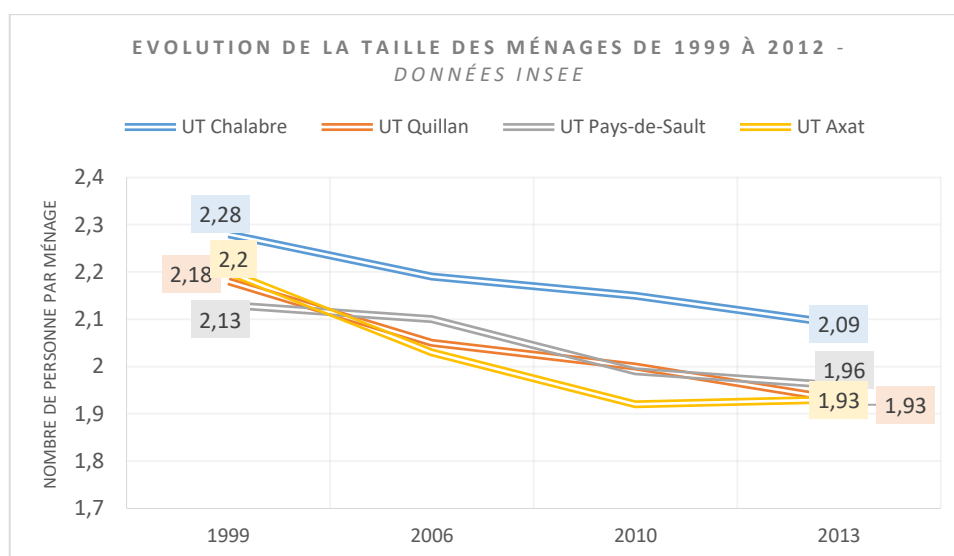
Ci-après, le détail par secteur :

	1999				2012			
	Personne seule	Couple sans enfants	Couple avec enfant	Famille monoparentale	Personne seule	Couple sans enfants	Couple avec enfant	Famille monoparentale
Pays de Sault	256	244	168	48	337	311	148	29
Chalabrais	444	388	348	140	549	451	342	116
Quillanais	1 212	1 344	916	268	1 669	1 351	656	327
Axatois	304	280	212	60	372	259	139	65

Source : Insee

Tous les secteurs des Pyrénées Audoises perdent des couples avec enfants par rapport à 1999. Le Quillanais est le secteur qui a connu la plus forte diminution (-260), avec l'Axatois (-72). C'est également le Quillanais qui a vu son nombre de personnes seules augmenter le plus fortement par rapport aux autres secteurs (+457); tout comme les familles monoparentales : + 59.

Les personnes seules (+711) et les couples sans enfant (+116) augmentant respectivement de 32% et 5% durant cette période, c'est la taille des ménages qui continue de diminuer :



La diminution de la taille des ménages sur le long terme est également observée au niveau départemental, et plus largement au niveau national. En effet, de 2.33 en 1999, la taille des ménages est passé à 2.17 en 2013 dans l'Aude. Il ne s'agit donc pas d'une tendance propre au territoire des Pyrénées Audoises, même si le phénomène y est plus rapide.

Les modes de vie ayant changé, tout comme les structures familiales, les besoins en logements ont eux aussi évolué. Là où auparavant les familles aspiraient à une grande maison familiale avec plusieurs pièces, ce sont les logements fonctionnels et de plus petite taille qui sont de plus en plus souvent demandés. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de personnes seules et de familles moins nombreuses.

Par ailleurs, les familles divorcées, par exemple, ont tendance à réclamer des logements de taille intermédiaire afin d'accueillir une fois sur deux leurs enfants.

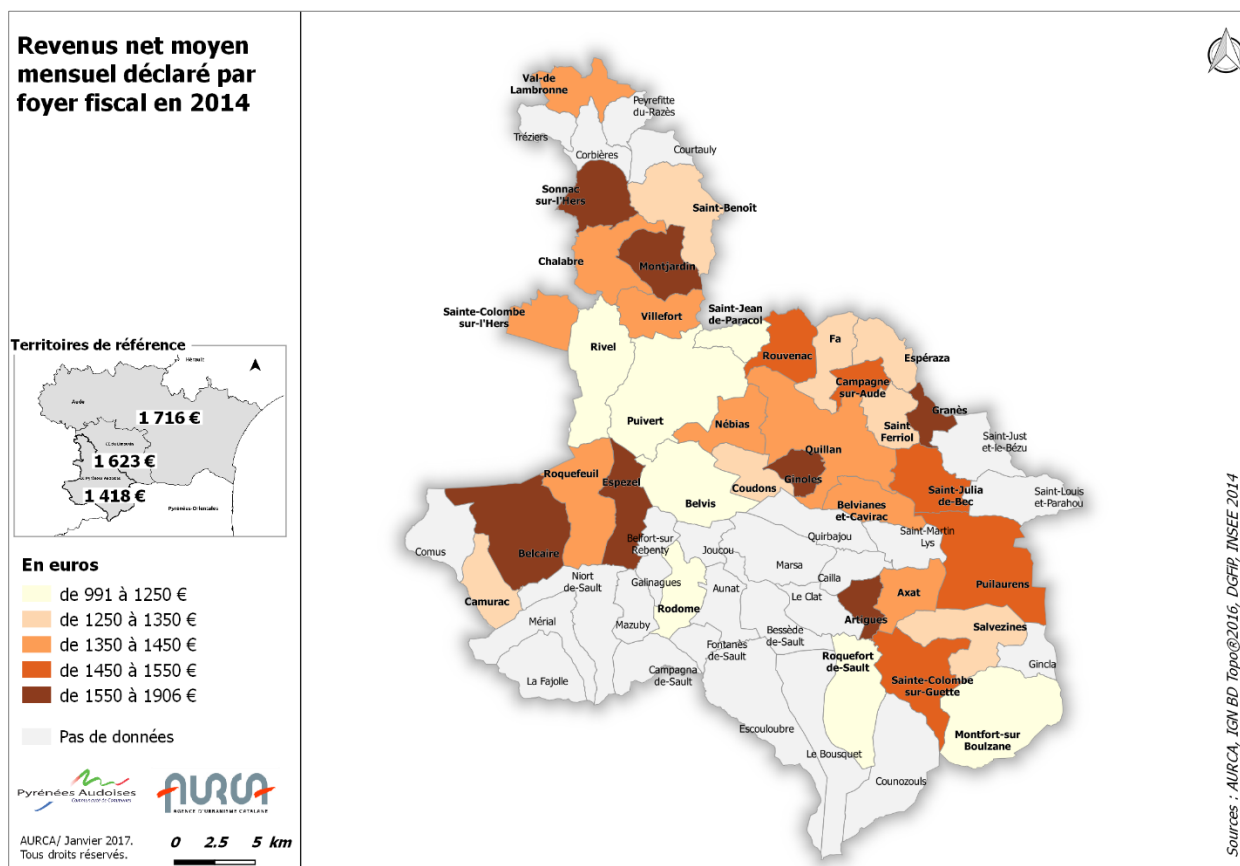
Le PLUi-H devra donc analyser ces différents besoins en matière de logements dans le volet Habitat et spatialiser la demande afin de proposer une offre de logements adéquate, répondant aux différents parcours résidentiels.

1.2.3 La part de la population précaire s'accroît

■ UNE FAIBLE PART DE FOYERS FISCAUX IMPOSÉS :

Selon l'Insee, la part des foyers fiscaux non imposable sur le territoire des Pyrénées Audoises est majoritaire, à hauteur de 61.5%. Ce sont les petites communes rurales qui sont le plus touchées par la pauvreté. A l'échelle du département de l'Aude cette part est également forte avec 54.2% et 50.5% pour le Languedoc Roussillon.

■ DES REVENUS TRÈS INFÉRIEURS PAR RAPPORT À LA MOYENNE DU DÉPARTEMENT POUR UNE MAJORITÉ DE COMMUNES :

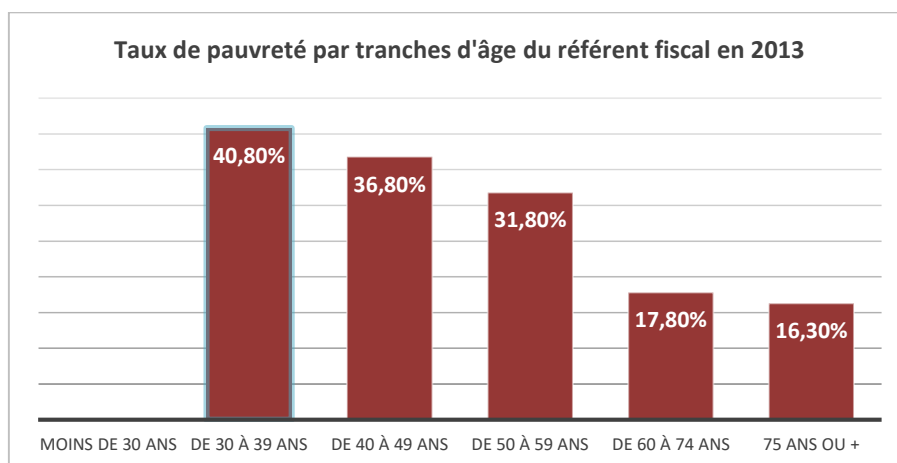


NB : Le revenu net moyen mensuel déclaré par foyer fiscal comprend, selon l'Insee, le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, les indemnités de chômage, de maladie, les pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine. Les pensions alimentaires versées sont exclues, tout comme les revenus exceptionnels. Il faut rappeler également qu'un foyer peut compter plusieurs personnes puisqu'il désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Une grande partie du territoire des Pyrénées Audoises n'a pas de données sur les revenus par communes. Cela résulte souvent du secret statistique qui doit être respecté pour des secteurs faiblement peuplés. La médiane du revenu disponible par unité de consommation équivaut en 2013 à 16 140€/an.

Unité de Consommation (UC) : Afin de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, l'Insee utilise une mesure du revenu corrigé par Unité de Consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence.

10% des ménages gagnent moins de 8 183€ soit 682€/mois (1er décile) et 90% gagnent moins de 27 351€ soit environs 2 279€/mois (9ème décile).

L'Insee déclare que le taux de pauvreté, en 2013, pour les Pyrénées Audoises s'élève à 27,4%, soit 6% de plus que le taux du département de l'Aude (21,4%). Ce taux touche beaucoup plus les locataires (44,6%) que les propriétaires, et la tranche d'âge des 30-39 ans (40,8%).



NB : Données concernant la classe des moins de trente ans non communiquées par l'INSEE.

Pour les 20-24 ans, l'Aude se situe au 2ème rang national en matière de pauvreté selon le Plan de Pauvreté de 2011 du Languedoc-Roussillon.

■ TAUX DE CHOMAGE CHEZ LES JEUNES :

	Chômage des jeunes actifs sur la CC PA			
	2008		2013	
15-24 ans	168	18%	220	19,5%
Total sur l'ensemble des chômeurs recensés (15-64 ans)	955	100%	1 128	100%

Près d'un chômeur sur 5 fait partie des 15-24 ans, il est important de le souligner vu la faible représentation des jeunes actifs sur le territoire (Source Insee).

A travers le PLUi-H, l'enjeu pour la collectivité est donc d'adapter sa politique de logement aux spécificités de sa population, en termes de typologies bâties et de loyers. Cette démarche vise également à favoriser la mixité sociale sur le territoire.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

En terme de population, Quillan se positionne clairement en ville-centre en comptant plus de 3000 habitants, Espéraza et Chalabre ressortent aussi comme des pôles principaux en concentrant chacune plus de 1000 habitants. Au-delà, avec plus de 450 habitants, on retrouve les communes d'Axat, Belcaire, Puivert, Campagne-sur-Aude et Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

En cinquante ans, la population des Pyrénées Audoises a diminué de -28%, soit 5 746 habitants en moins. Cela équivaut à un taux de croissance annuel moyen (TCAM) négatif de -0,64%.

Après une période positive entre 1999 et 2006 (+0,16% /an), le taux de croissance est à nouveau orienté à la baisse avec des contrastes marqués selon les communes.

Le nombre de naissances ne suffit pas à compenser le nombre de décès, engendrant un solde naturel négatif sauf sur les secteurs « montagnards ».

Le solde migratoire, trop faible, ne permet pas de compenser ce déficit mais dans le Quercorb ou sur le plateau de Sault, les nouveaux arrivants sont plus nombreux que les sortants.

Les jeunes retraités s'installent sur le territoire alors que les jeunes partent.

Le nombre de personnes par ménage diminue régulièrement, ce qui entraîne une hausse du nombre de ménages (+ 500 en 14 ans) alimentant d'autant les besoins en logements

La part de la population en situation de précarité est élevée et le niveau de revenus beaucoup plus faible que la moyenne départementale.

Des enjeux majeurs qui se dégagent :

Anticiper le vieillissement de la population et ses besoins spécifiques notamment en termes de services de santé et de structures adaptées ;

Adapter l'offre de logements à la structure des ménages qui évolue rapidement

Répondre aux besoins des populations les plus précaires, notamment en terme d'accessibilité (transport) et en terme de logements.

Conforter le développement économique du territoire à même de maintenir la population active

Préserver et développer l'attractivité du territoire, notamment en direction des jeunes retraités et des populations désireuses de s'y installer

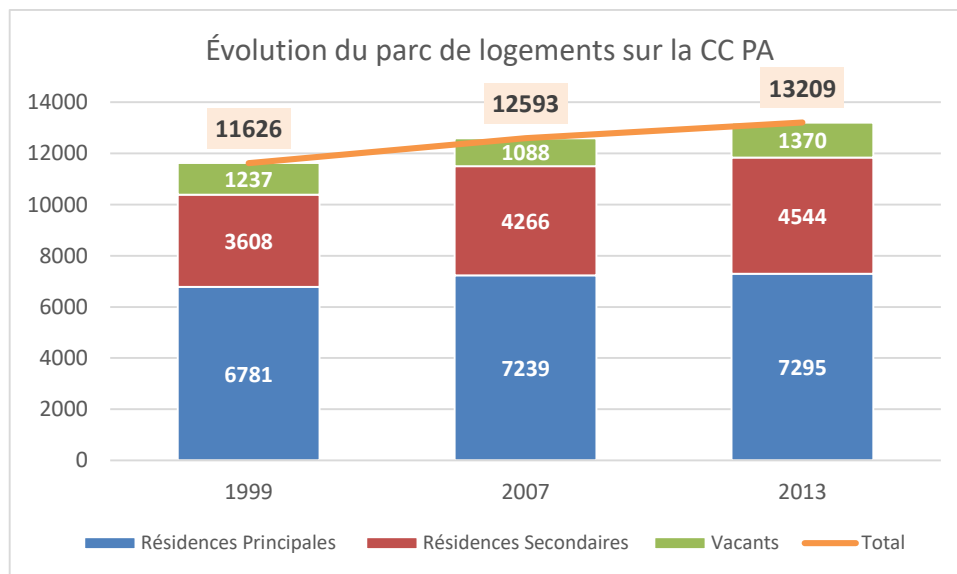
2 HABITAT ET CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

2.1 LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS ET SON EVOLUTION

2.1.1 Une croissance continue du parc de logements...

Alors que le territoire connaît depuis plusieurs années une importante baisse démographique, paradoxalement le secteur de la construction neuve, lui, est en **progression**. En effet, le parc de logement n'a cessé de croître, notamment depuis 1999, passant ainsi de 11 626 logements à 13 209 en 2013. Soit une croissance de 13,6%.

En quatorze ans, la Communauté de Communes a construit 1 583 logements supplémentaires. Pendant cette même période, le parc de logement global a connu une croissance avec : +514 Résidences Principales (RP), +936 Résidences Secondaires (RS), et +133 logements vacants.



Ces nouveaux logements sont inégalement répartis, renforçant d'autant plus le déséquilibre qui existe sur le territoire des Pyrénées Audoises. En effet, la répartition par secteur n'est pas homogène et retranscrit l'influence de Quillan et d'Espéaza, qui concentrent la plus grande partie des logements.

Si ce déséquilibre est relatif au nombre d'habitants des communes, il n'en est pas forcément de même pour les nouveaux logements construits depuis 1999. En effet, certains secteurs, ayant peu d'habitants, totalisent un nombre de nouveaux logements particulièrement élevé.

Le détail du nombre de logements par secteurs :

	1999	2013	Évolution 1999-2013 (valeur absolue)	Évolution 1999-2013 (%)
Pays-de-Sault	2 053	2 413	360	17,5%
Chalabrais	2 063	2 330	267	13%
Axatois	2 210	2 417	207	9%
Quillanais	5 300	6 049	749	14%
CC Pyrénées Audoises	11 626	13 209	1 583	14%
CC Limouxin	13 311	16 962	3 651	27%
Aude	201 390	249 804	48 414	24%

Source : insee

Les deux secteurs qui possèdent le plus de nouveaux logements construits durant la période 1999-2013 sont le Quillanais (+749 logements, soit 14% de plus qu'en 1999) et le Pays-de-Sault (+ 360 logements, soit + 17,5%). Les autres logements (+474) sont répartis sur les deux autres secteurs, à savoir le Chalabrais et l'Axatois.

Cette concentration de logements peut s'expliquer par la démographie du périmètre concerné. En effet, même si, comme vu dans la partie « Démographie », le Quillanais perd des habitants (-3,8% par rapport à 1999), elle n'en reste pas moins l'Unité la plus peuplée avec 8 138 habitants en 2013.

Le Pays-de-Sault, qui est le secteur le moins peuplé avec 1 620 habitants en 2013, se place en première position pour l'augmentation du parc de logements. Cela s'explique en partie par sa population qui a augmenté de 6% entre 1999 et 2010 (même si le secteur perd des habitants depuis 2011) et par son solde migratoire positif qui, pour l'année 2013, lui a fait gagner 21 habitants supplémentaires*. Le secteur peut donc être considéré comme un territoire attractif pour la construction de nouveaux logements, principalement pour les résidences secondaires.

**NB : Les gains et pertes de chaque secteur sont à relativiser, de par leurs faibles effectifs. En effet, trois secteurs sur quatre présentent des effectifs caractéristiques du milieu rural.*

2.1.2 ...Mais contrastée au sein des secteurs :

Le parc de logements de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises connaît trois tendances selon les secteurs :

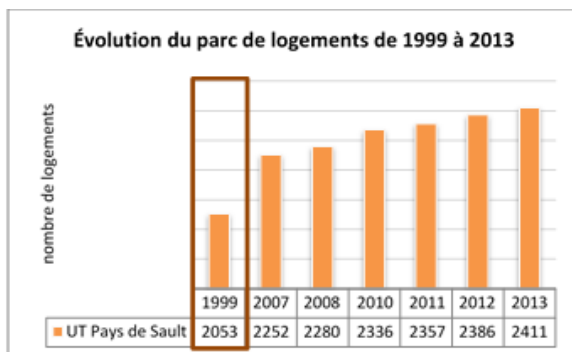
- une croissance rapide
- une progression plus modérée
- et enfin une diminution récente.

Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM) : permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de « n » périodes.

Le Pays-de-Sault connaît une croissance assez forte de son parc de logements :

Nombre de logements			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
2053	2336	2411	+17.4%	1.1%	+ 3.2%	1.1%

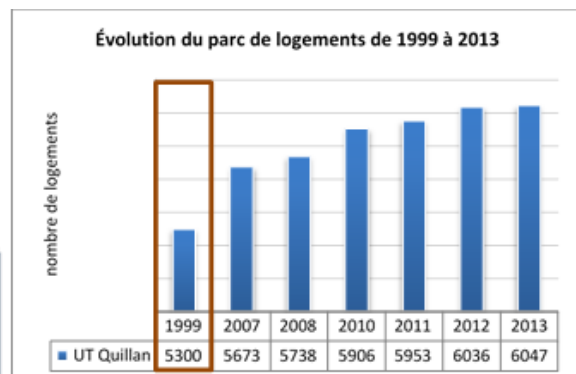
Le Pays-de-Sault connaît une croissance de son parc de logements de 3.2% par rapport à 2010 (+17.4% depuis 1999), soit une croissance moyenne annuelle (TCAM) de 1.1%.



Comme pour le Pays-de-Sault, le Quillanais a une dynamique progressive sur le long terme :

Nombre de logements			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
5300	5906	6047	+14.1%	0.94%	+ 2.4%	0.8%

Le Quillanais connaît une croissance de son parc de logements de 2.4% par rapport à 2010 (+14.1% depuis 1999), soit une croissance moyenne annuelle (TCAM) de 0.8%.

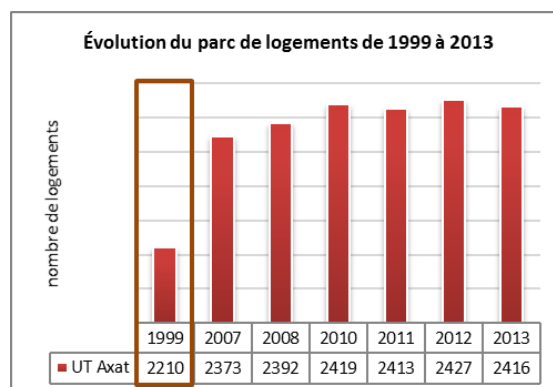


Ces deux secteurs sont les deux seuls de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises à poursuivre leur évolution sur une dynamique positive, bien qu'elle s'atténue progressivement.

Après une dynamique positive depuis 2009, l'Axatois connaît une évolution fluctuante depuis 2010 :

Nombre de logements			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
2210	2419	2416	+9.3%	0.64%	- 0.1%	-0,04%

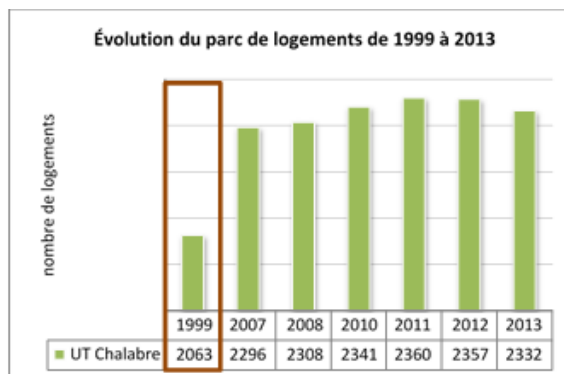
L'Axatois connaît une décroissance de son parc de logements de 0.1% par rapport à 2010, alors que depuis 1999 son parc de logements a augmenté (+14.1%).



Après une dynamique positive depuis 1999, la tendance s'est inversée depuis 2012 sur le Chalabrais :

Nombre de logements			1999-2013		2010-2013	
1999	2010	2013	Taux croissance	TCAM	Taux croissance	TCAM
2063	2341	2332	+13%	0.9%	-0.4%	-0.1%

Le Chalabrais connaît une décroissance de son parc de logements surprenante de 0.4% par rapport à 2010, même si son parc de logements a augmenté (+13%) depuis 1999.



Ces deux secteurs, et tout particulièrement celui du Chalabrais, connaissent actuellement une dynamique négative depuis 2012 concernant l'évolution leur parc de logements. Ainsi, l'Axatois a perdu 11 logements depuis 2012, et le Chalabrais 25.

Cette tendance peut s'expliquer notamment par le ralentissement de la construction neuve induit par la constante perte de population depuis des années. Mais également par la démolition d'îlots (insalubres).

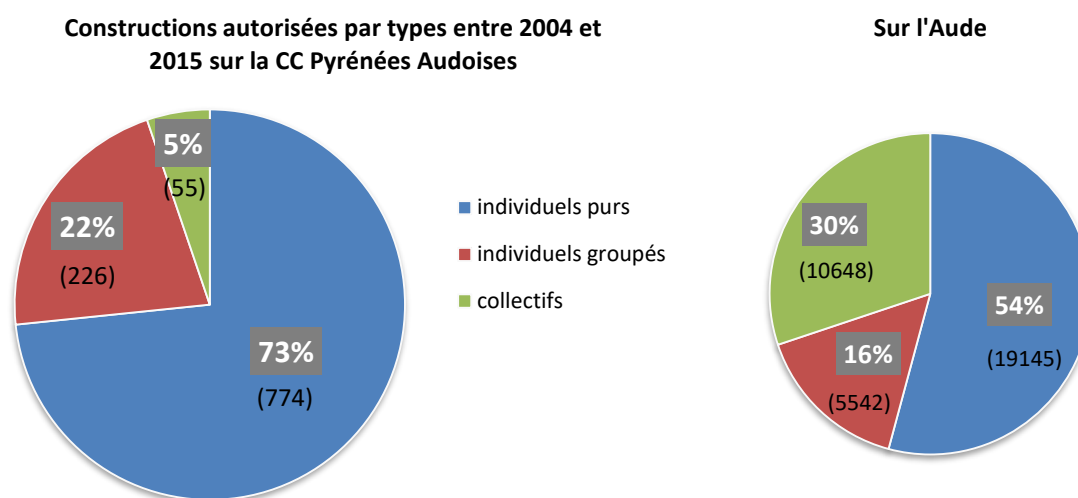
2.1.3 Une surreprésentation des logements individuels purs dans les constructions autorisées

Individuel pur : opération de construction d'une maison seule

Individuel groupé : opération de construction de plusieurs logements individuels dans un même permis ou un logement couplé avec local non habitable ou des logements collectifs.

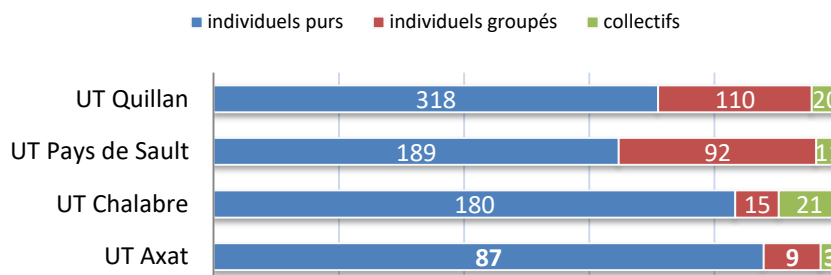
Collectif : logement appartenant à un bâtiment de deux logements, ou plus, dont certains n'ont pas d'accès privatif.

Entre 2004 et 2015, la part des logements autorisés s'est fait en faveur des logements individuels, et tout particulièrement des logements individuels « purs » :



Contrairement au département de l'Aude dont la part des constructions en collectifs s'élève à 30%, **le territoire des Pyrénées Audoises n'a que très peu de nouveaux logements collectifs (5%, soit 55 logements sur les 1 055 autorisés)**. En revanche, la part des logements individuels purs est surreprésentée dans la construction neuve avec 73%, soit 774 logements au total. La part des logements individuels groupés avec 22% (soit 226 logements) se place en deuxième position.

Typologies des logements autorisés entre 2004 et 2015



FOCUS – La micro-périurbanisation : l'exemple de Belcaire

Souvent construites en périphérie des centres-bourgs, afin de bénéficier de plus d'espace, ces habitations individuelles ont participé activement à l'étalement urbain via un habitat diffus. L'identité villageoise se perd petit à petit dans certaines communes à cause d'un développement s'étant effectué au gré des opportunités, sans cohérence globale à l'échelle communale.

La transformation de Belcaire au fil des ans – Source Géoportail :



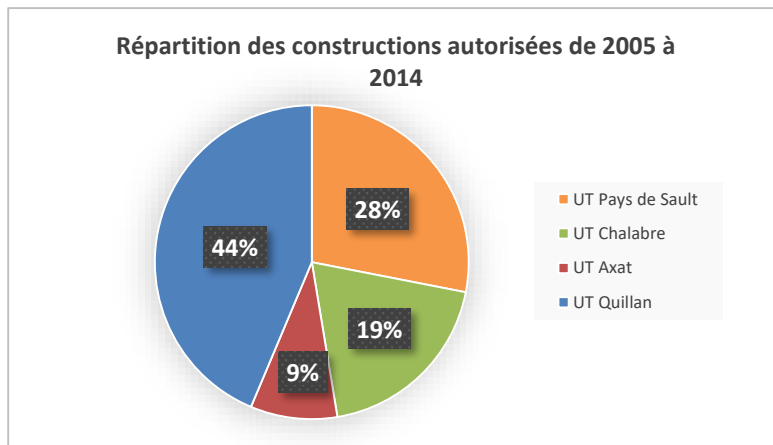
Alors que le centre-bourg de Belcaire (439 habitants en 2013) présente les caractéristiques des villages anciens avec un habitat dense et des rues étroites, les constructions récentes, elles, profitent d'opportunités foncières sur les terres agricoles périphériques, avec une densité très faible et une consommation de surface de terrain beaucoup plus importante par habitant. Beaucoup de communes des Pyrénées Audoises font face au même constat.

Il s'agit d'une tendance générale à l'échelle nationale qui est de plus en plus encadrée par les différentes lois (SRU, Grenelle, ALUR...).

Le PLUI-H doit permettre l'accueil de nouvelles populations dans une urbanisation maîtrisée, en harmonie avec l'identité des villages et la préservation des espaces naturels et agricoles. Des formes urbaines plus denses et un renouvellement urbain qualitatif en sont la clé.

2.1.4 Un ralentissement de la dynamique de construction :

▪ LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE 2005 A 2014 :



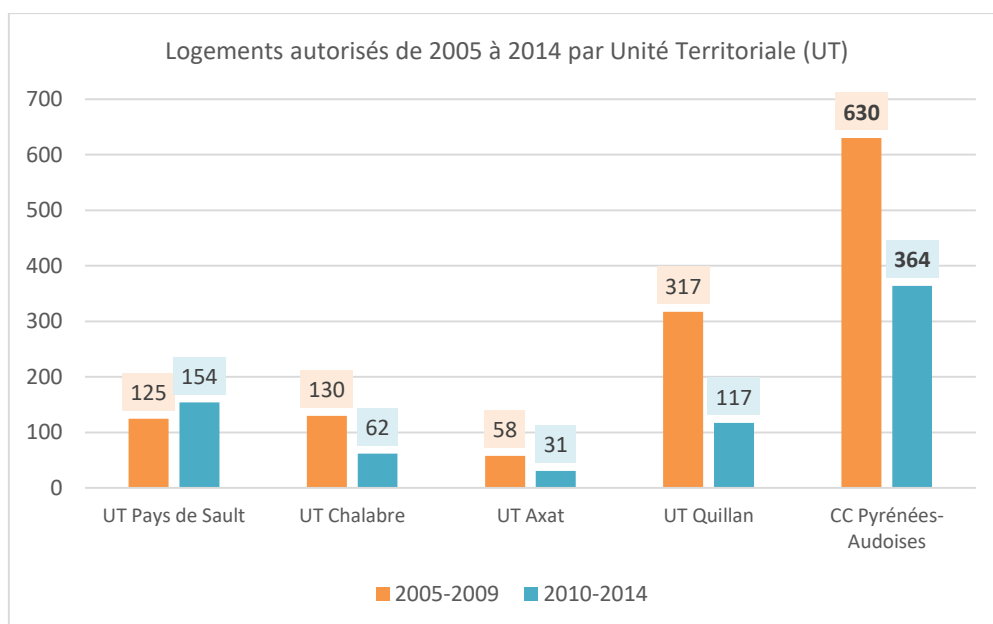
Le Quillanais détient 44% des constructions autorisées de 2005 à 2014.

Le Pays-de-Sault et le Chalabrais se placent en 2^{ème} et 3^{ème} position pour cette période.

L'Axatois est celle qui a le moins construit durant cette période avec 9% de constructions autorisées.

A l'échelle des secteurs, deux périodes se distinguent entre 2005 et 2014 :

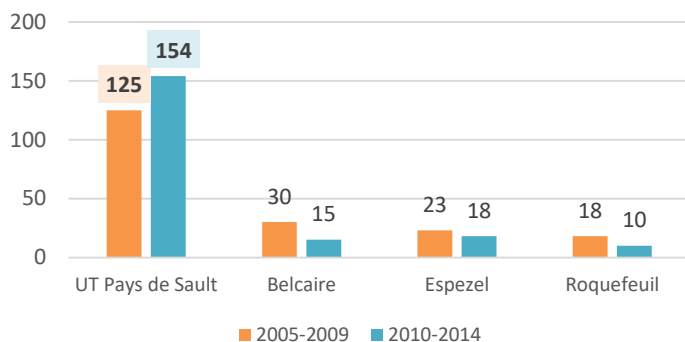
- De 2005 à 2010, avec 630 logements autorisés : 50% sur le Quillanais, 21% sur le Chalabrais, 20% sur le Pays-de-Sault, 9% sur l'Axatois.
- De 2010 à 2014, avec 364 logements autorisés : 42% sur le Pays-de-Sault. 32% sur le Quillanais, 17% sur le Chalabrais et 9% sur l'Axatois.



Source : PAC DDTM 11, Données Sit@del2

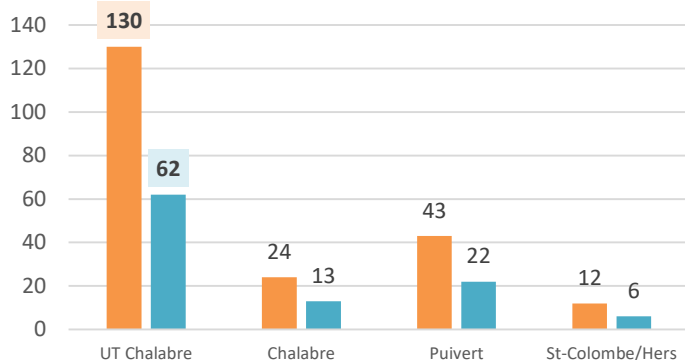
Au sein des quatre secteurs des Pyrénées Audoises, l'évolution de la dynamique de construction semble plus différenciée. En effet, même si la tendance au ralentissement des constructions autorisées est générale sur le territoire, l'écart de développement urbain en terme de constructions nouvelles se creuse entre les secteurs, mais également entre les communes.

Focus : logements autorisés sur le Pays-de-Sault



Le Pays-de-Sault est la seule à poursuivre sa dynamique de construction avec un nombre de logements autorisés supérieurs (+29) sur la période 2010-2014 par rapport à 2005-2010. Pour autant, les trois communes les plus peuplées que sont Belcaire, Espezel et Roquefeuil, observent une diminution entre les deux périodes. C'est essentiellement grâce à la commune de Camurac qui passe de 16 à 67 logements autorisés.

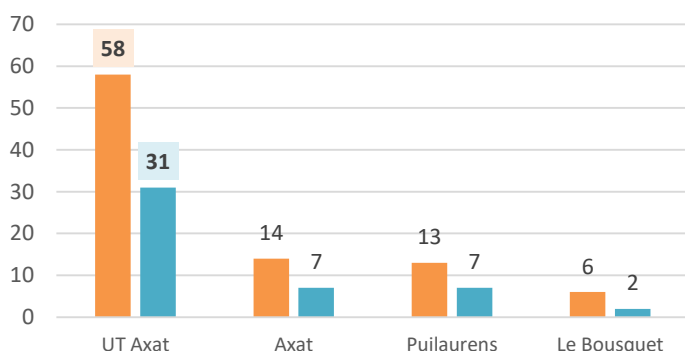
Focus : logements autorisés sur le Chalabrais



Le Chalabrais est passée de 130 à 62 logements, soit plus d'une soixantaine de logements autorisés en moins pour la deuxième période.

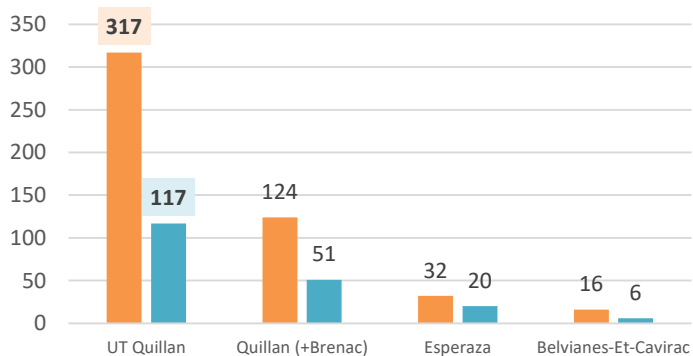
La commune de Chalabre, la plus importante du secteur avec 1 107 habitants, n'en compte que 13 dans la construction neuve.

Focus : logements autorisés sur l'Axatois



De façon générale, l'Axatois n'a eu que peu de logements autorisés en neuf ans (89). En effet, 4 communes n'ont pas de nouvelles constructions pour ces périodes (Bessède-de-Sault, Le Clat, Gincla et Saint-Martin-Lys). 64% des autres communes ne dépassent pas les 10 logements autorisés de 2005 à 2014.

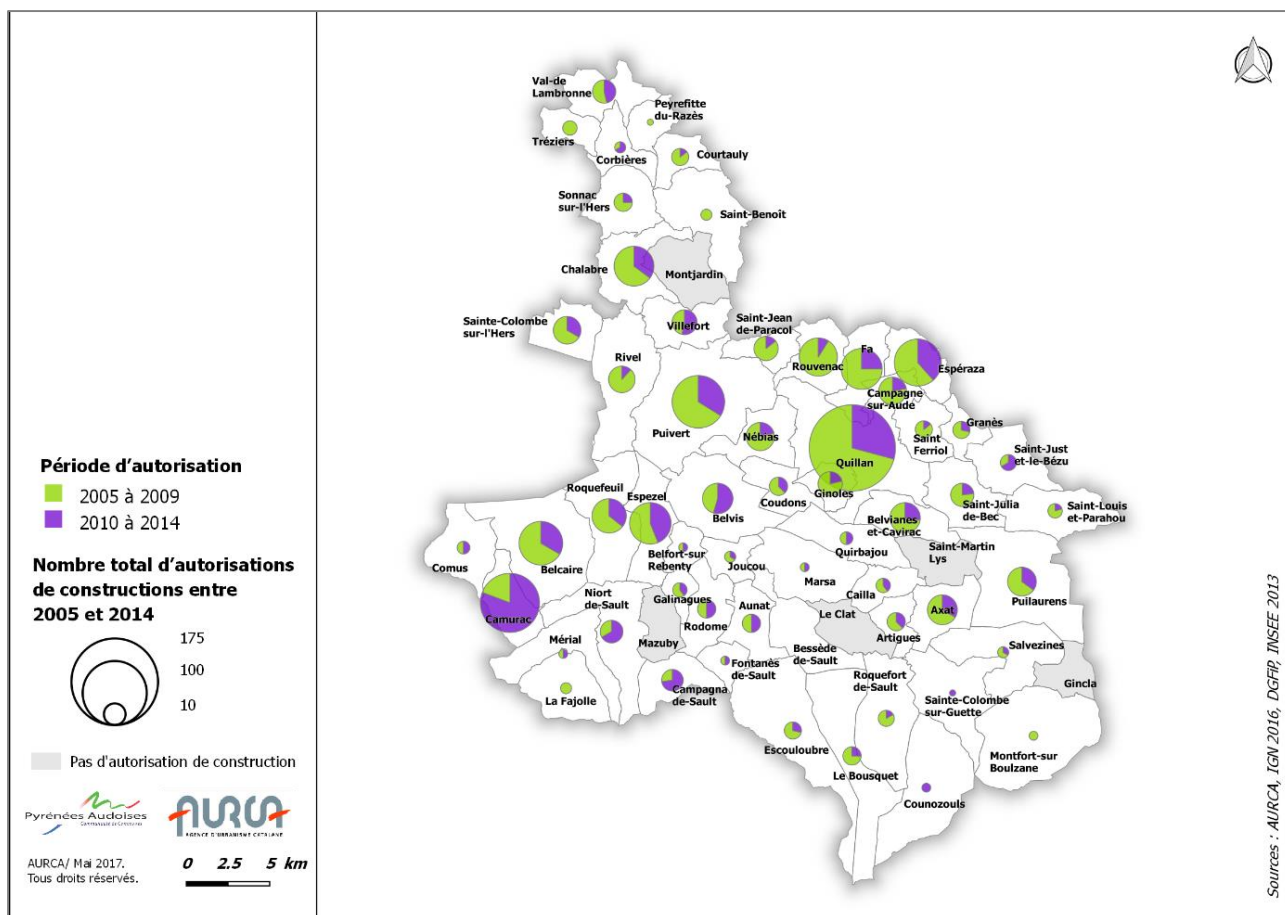
Focus : logements autorisés sur le Quillanais



Le Quillanais a vu son nombre de constructions autorisées nettement diminuer (-200) pour la seconde période 2010-2014. Cela s'explique en partie par l'évolution de la ville de Quillan, qui est passée de 124 logements autorisés à 51 (-73).

La contrainte du risque inondation réduisant les terrains disponibles à la construction, explique également cette baisse de production de logements neufs.

Source : PAC DDTM 11, Données SIT@DEL2

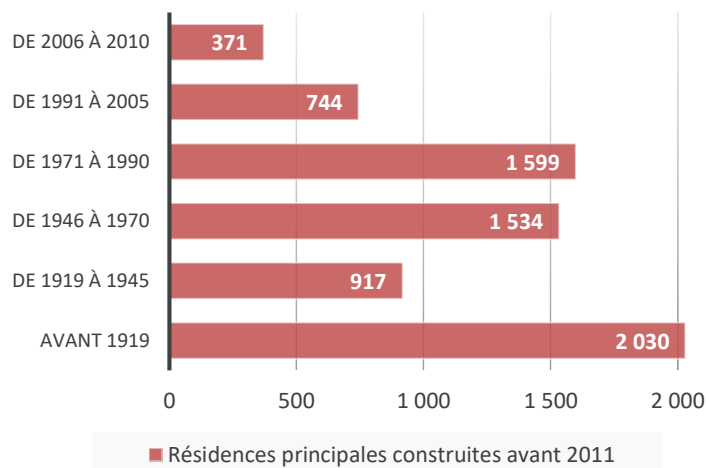


2.2 LES RESIDENCES PRINCIPALES

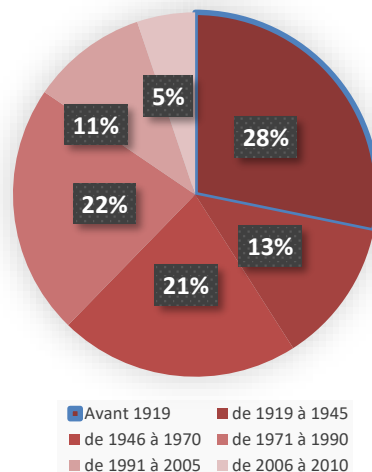
2.2.1 Un parc de logements ancien

Le parc de logements des résidences principales de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est ancien : sur 7 194 résidences principales antérieures à l'année 2011, 28% (2 030) ont été construites avant 1919. Le parc de logements est donc un parc ancien au sein duquel seulement 38% des résidences principales disposent d'un chauffage central individuel, ou collectif (Insee 2013).

Pour les villages du territoire, la précarité énergétique est donc une réalité, qui touche 30 à 40% des ménages de l'Aude selon la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude.

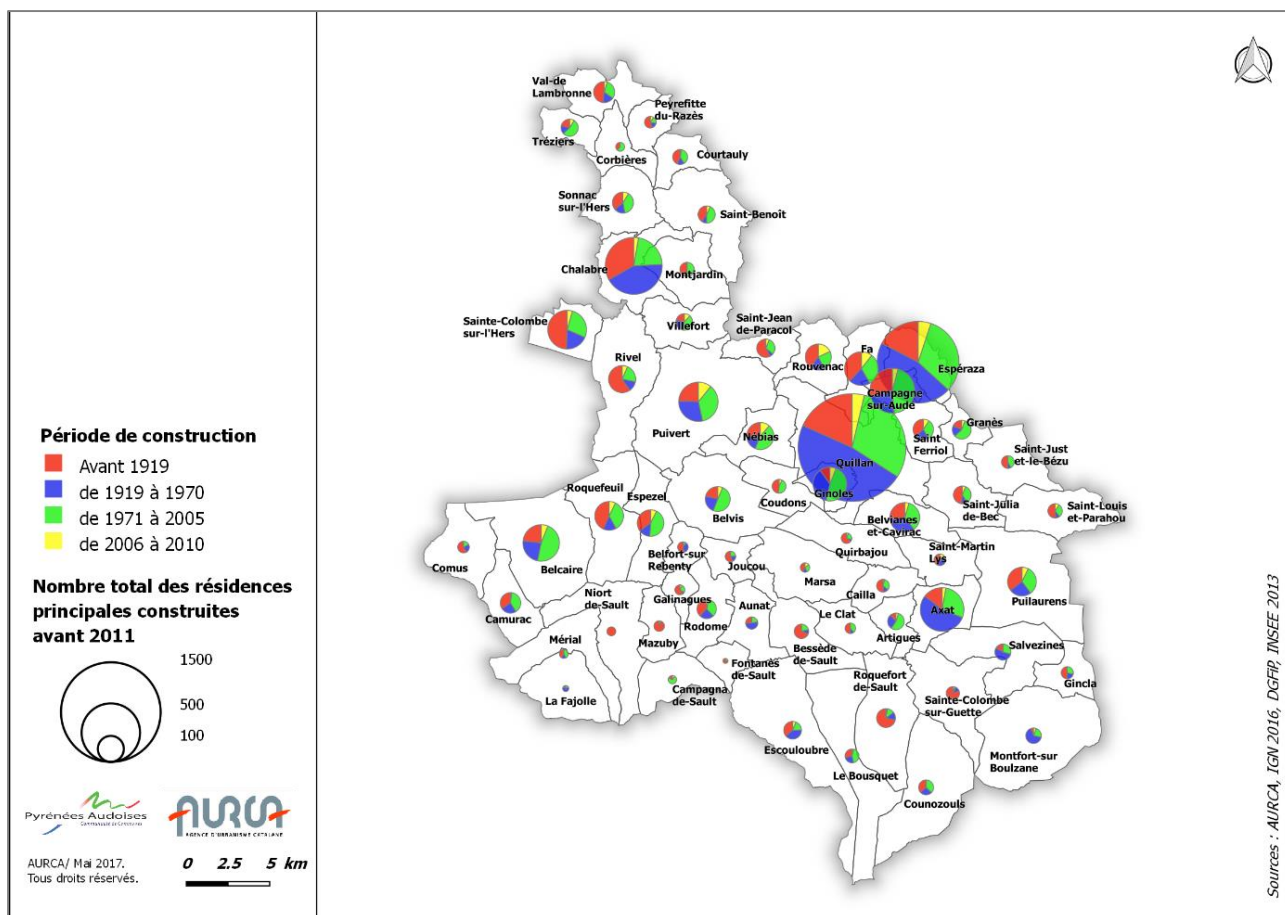


Source : Insee



Chalabre ; Quillan ; Sainte-Colombe - photographies - AURCA 2017

Cette ancienneté du parc de logements, constaté à l'échelle des quatre secteurs des Pyrénées Audoises, participe activement au développement des logements vacants et potentiellement indigne (Cf 3.4 Les logements vacants).



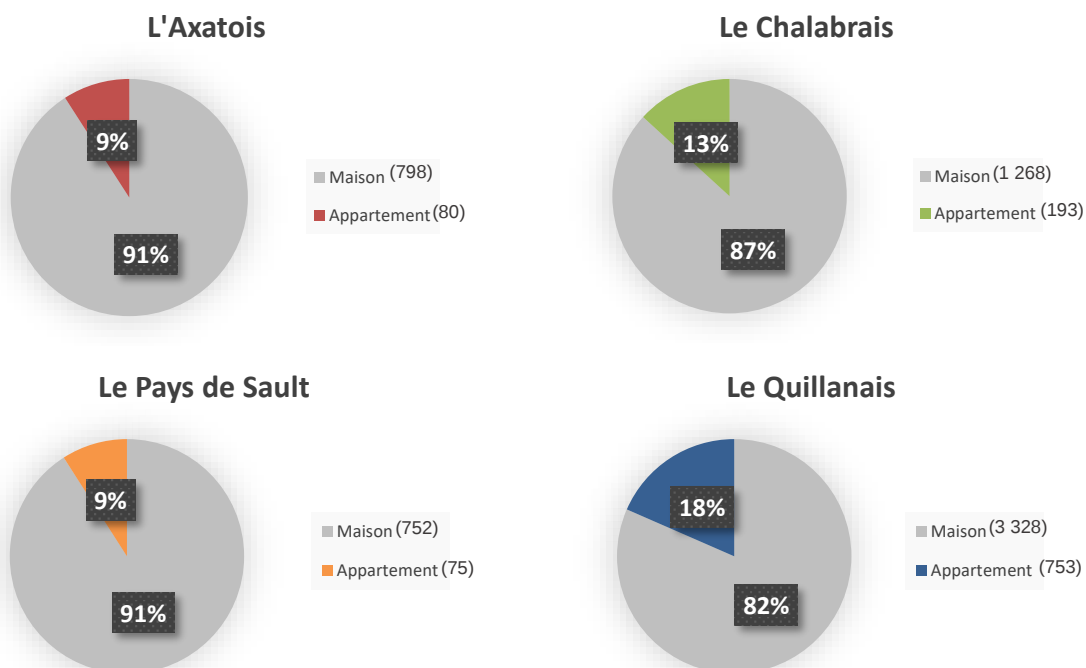
2.2.2 Une majorité de maisons de plus de 4 pièces, pour des ménages dont la taille diminue chaque année

■ UNE MAJORITE DE MAISONS PARMI LES RESIDENCES PRINCIPALES

La part des maisons sur le territoire des Pyrénées Audoises est largement majoritaire, comparée aux appartements. Sur les résidences principales, la Communauté de Communes compte 6 146 maisons (85%) et 1 101 appartements (15%).

Pour autant, des différences de répartition s'observent à l'échelle des secteurs :

Répartition des maisons et des appartements dans les RP en 2013 (source INSEE)



Néanmoins, certaines communes se distinguent :

- Quillan avec le plus fort taux d'appartements : 27% sur 1 749 Résidences Principales (RP)
- Chalabre avec 24% d'appartements sur 490 RP
- Espérazza avec 20% sur 1 017 RP

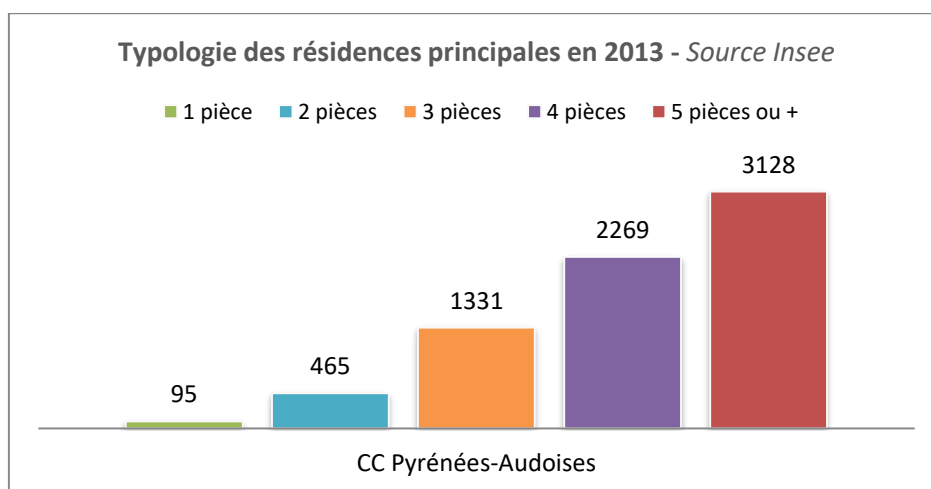
La présence d'appartements en nombre sur ces trois communes est à mettre en lien avec leur caractère de bourg-centre.

Le département de l'Aude compte quant à lui, 24% d'appartements sur 7 247 résidences principales en 2013.

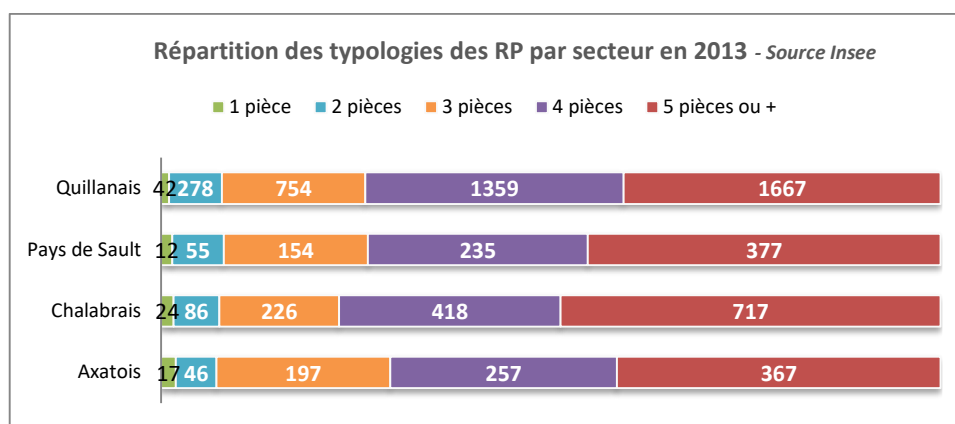
■ **UNE SURREPRESENTATION DE « GRANDS LOGEMENTS » DE PLUS DE 4 PIÈCES**

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises concentre plus de « grands logements » de 4 pièces et plus (74%) que de logements de 3 pièces (18%), et compte très peu de « petits » logements de 1 ou 2 pièces (8%).

A l'échelle départementale, la répartition se fait également en faveur des « grands » logements: 11% de « petits » logements de 1 ou 2 pièces, 19% de 3 pièces, et enfin 70% de 4 pièces et plus. La tendance n'est donc pas propre aux Pyrénées Audoises.



Détail par secteurs :



- **Le Pays-de-Sault** : 8% de T1-T2, soit 67 « petits » logements sur 833 RP. Cela s'explique en partie par le tourisme avec une grande part de meublés touristiques, et notamment la proximité de Camurac, seule station de ski de l'Aude.
- **Le Chalabrais** : 7.4% de T1-T2, soit 110 « petits » logements sur 1474 RP.
- **L'Axatois** : 7% de T1-T2, soit 63 « petits » logements sur 885 RP.
- **Le Quillanais** : 7.8% de T1 –T2, soit 320 « petits » logements sur 4103 RP. Comparé aux autres secteurs, le Quillanais est le mieux doté en petits logements avec notamment des T1 : Espérazza (11 logements 1 pièce) et Quillan (20).

Le PLUI-H doit adapter le parc de logements du territoire aux nouveaux besoins de la population, tout en permettant aux nouveaux arrivants de s'installer sur le territoire dans de bonne condition, via des logements décents et diversifiés, le tout dans une harmonisation avec l'identité des communes.

FOCUS – Un parc de logements qui ne correspond pas à la demande des habitants

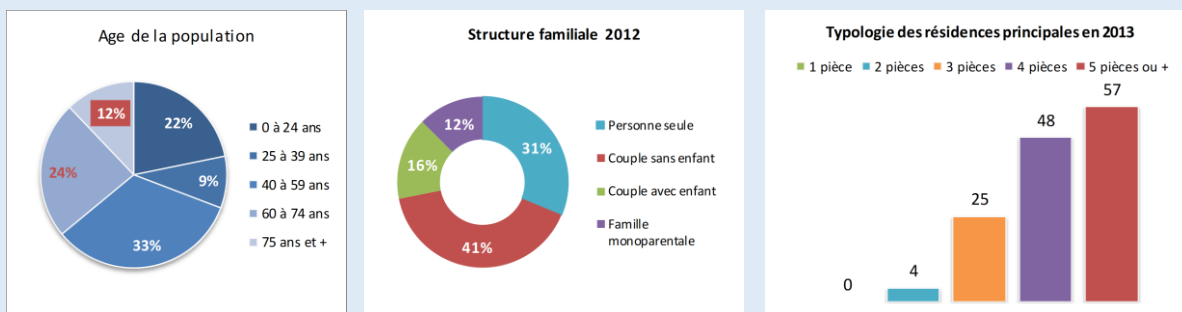
Le parc de logements doit pouvoir à la fois maintenir les populations en place en leur facilitant les changements de résidences au cours de la vie sociale (décohabitation, divorces, familles recomposées...), qui sous-entendent des besoins de logements plus ou moins grand selon la composition des ménages. Mais doit également pouvoir accueillir des nouveaux arrivants dont les besoins diffèrent parfois des habitants présents.

Or, le parc de logements des Pyrénées Audoises ne semble pas adapté à ces mutations sociales, au vu des caractéristiques de son parc de logements. Ci-après un exemple d'inadéquation entre les besoins des habitants et le parc de logements.

L'exemple de la commune de Belvianes-et-Cavirac - chiffres Insee 2013 :

La commune de 289 habitants, située à 7 minutes de Quillan grâce à la D117 qui la traverse et à 35 minutes de Limoux, bénéficie des services et commerces de proximité. Potentiellement attractive pour les nouveaux arrivants souhaitant s'installer à côté de la ville centre, et avec un enjeu de maintenir sa population en place, l'adéquation du parc de logements à la demande est important.

Pourtant, après croisement des données démographiques et de l'habitat, l'offre de logements ne semble pas correspondre aux besoins des habitants :



La commune est composée de : 22% de jeunes de 0-24 ans (soit 63 personnes), 42% de 25-59 ans, et de 36% de + 60 ans.

La taille des ménages diminue progressivement passant de 2.28 personnes en moyenne par ménage en 1999 à 2.09 en 2013. Cela s'explique en partie par la structure familiale qui a évolué : 41% de couples sans enfants, 31% de personnes seules, et l'augmentation des familles monoparentales (+12 ménages), par rapport à 1999.

Mais également par un nombre de naissance faible avec seulement 1 naissance en 2014, et un solde naturel négatif puisque pour la même année le nombre de décès s'élevait à 4.

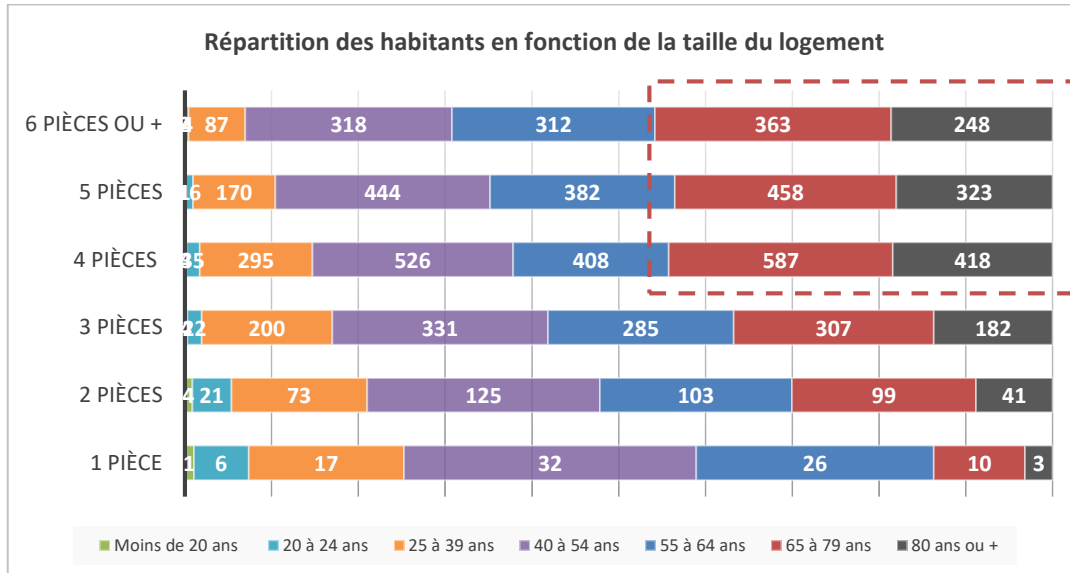
Le parc de logements ne comporte seulement que 4 « petits » logements de 2 pièces et 25 logements 3 pièces. En revanche les 4 pièces ou plus sont majoritaires avec 105 « grands » logements. Si la pénurie de « petits » logements dans les bourgs ruraux isolés paraît moins importante, un réel enjeu s'opère dans la première « couronne » de Quillan en termes d'anticipation des besoins et d'offre adaptée aux habitants sur place. En effet, avec le parc de logement actuel, les migrations résidentielles au sein de la commune (décohabitation...) semblent difficile.

D'autant plus que le parc est ancien avec 60% de résidences principales construites avant 1970 (81) et seulement 6 logements construits après 2006, sur 134 résidences principales. Il est probable que le parc de logements anciens ne soit pas adapté au vieillissement de la population.

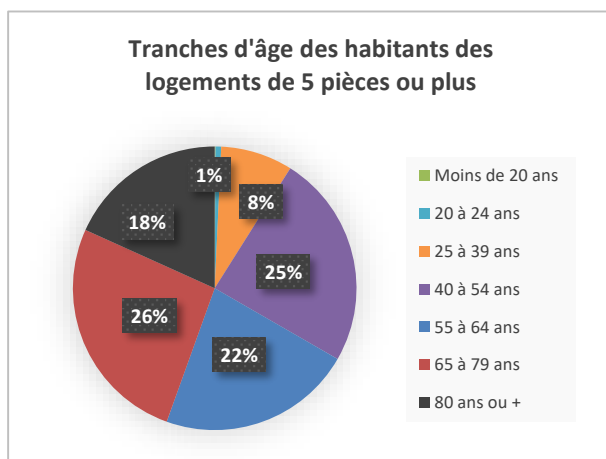
Le cas de Belvianes-et-Cavirac, cité ici à titre d'exemple, reflète la situation d'autres communes du territoire ayant des enjeux de maintien de leur population.

■ **DES GRANDS LOGEMENTS OCCUPES PAR DES PLUS DE 65 ANS :**

L'analyse de la typologie des logements pour les résidences principales, selon l'âge des habitants, montre qu'en 2013, les « grands logements » de 5 pièces sont habités par les +65 ans (42%). De même les 6 pièces et plus concentrent davantage de + 65 ans (46%).



Globalement, les jeunes de - 25 ans, vivant souvent seuls ou en petits ménages, et n'ayant pas forcément des moyens financiers solides, habitent dans des logements de petites tailles d'une ou deux pièces. A l'inverse, plus l'âge avance, plus la situation financière se renforce, pour la plupart, et l'accès à des logements plus grands est possible. Les besoins en termes d'espace évoluent également (enfants à charges, etc.). Ainsi, 4 787 personnes, âgées de plus de 40 ans, habitent dans un logement de 4 pièces ou plus. Le logement de 4 pièces est le type de logement le plus représenté sur le territoire.



La majorité des habitants vivants dans des logements de 5 pièces, ou plus, ont plus de 55 ans (66%) soit 2 086 personnes et 18% ont plus de 80 ans.

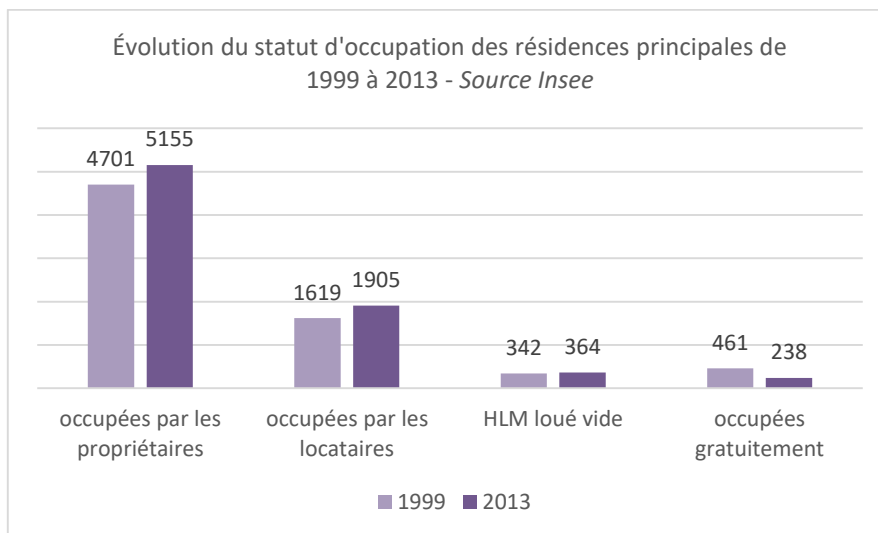
Dès à présent, ces très grands logements ne conviennent plus à une partie des habitants dont l'autonomie va progressivement diminuer. Surtout que se sont souvent des maisons de villages, anciennes, et inadaptées au vieillissement de la population.

Seuls 9% ont moins de 40 ans, soit 280 personnes.

Le PLUI-H doit anticiper le vieillissement de la population et proposer des logements de taille plus réduite pour ces ménages, dont l'autonomie ne permet plus forcément un maintien dans leur habitation actuelle. L'adaptation et la réhabilitation des logements de grande taille doit aussi faire l'objet d'une réflexion dans le volet Habitat.

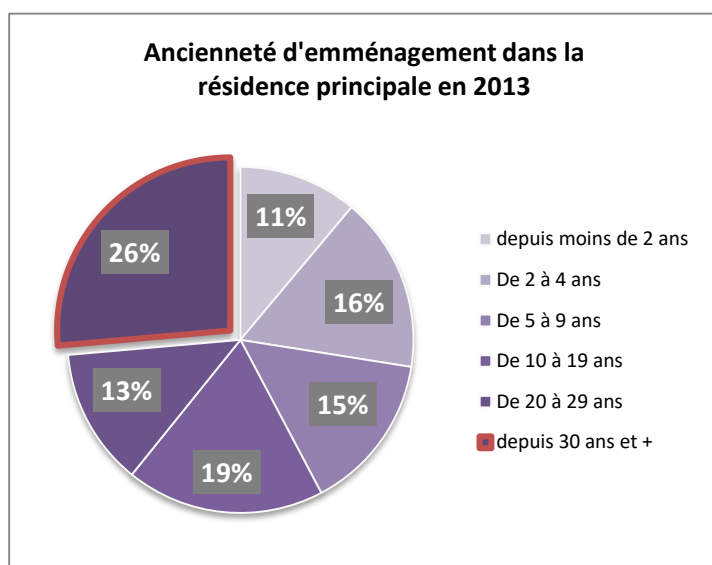
2.2.3 Une majorité de propriétaires occupants

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises compte 67% de propriétaires occupants en 2013, contre 25% de locataires et 8% d'autres statuts (logés gratuitement et HLM). Soit 454 propriétaires occupants de plus qu'en 1999.



■ UNE PART IMPORTANTE DES MENAGES INSTALLES DANS LEUR LOGEMENT DEPUIS PLUS DE 10 ANS :

L'analyse de l'ancienneté d'emménagement des ménages démontre que plus de la moitié des ménages vivent dans le même logement, depuis plus de 10 ans (58%), soit 4 242 ménages sur 7 295. Ce taux est beaucoup plus important que celui du département (49%). À l'inverse, seul 27% des ménages habitent leur commune depuis moins de cinq ans, contre 34% pour l'Aude. Ce qui est à mettre en relation avec le solde migratoire négatif.



L'ancienneté d'emménagement en quelques chiffres :

Ancienneté	Nombre de ménages
- de 2 ans	810
De 2 à 4 ans	1 197
De 5 à 9 ans	1 077
De 10 à 19 ans	1 353
De 20 à 29 ans	935
30 ans ou +	1 926

Les ménages habitant leur logement depuis plus de 30 ans sont les plus représentés sur le territoire et représentent 26.4% en 2013, soit 1 926 ménages sur 7 295.

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises a donc une population qui s'est installée sur le territoire depuis longtemps, avec une part conséquente de ménages

habitant leur logement depuis plus de 30 ans. Ceux dont l'ancienneté d'emménagement est inférieure à 10 ans représentent 42%, soit 3 084 ménages.

Les ménages qui habitent leur logement depuis moins de 5 ans sont minoritaires (2 007 ménages) et représentent 27% de l'ensemble des ménages. Enfin, parmi eux, seuls 11% habitent leur logement depuis moins de 2 ans, soit 810 ménages.

2.3 LES RESIDENCES SECONDAIRES

2.3.1 Un phénomène de villégiature très marqué sur Pyrénées Audoises

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises dispose d'une capacité d'accueil particulièrement développée avec près de 4500 résidences secondaires recensées en 2013. Ce parc de logement connaît une croissance trois fois supérieure à celui des résidences principales (+26% contre +8% entre 1999 et 2013) avec un nombre de résidences secondaires passant de 3 608 à 4 544 en 2013.

Le territoire bénéficie en effet d'une attractivité « touristique » liée à la qualité du cadre de vie et au patrimoine naturel et historique qui en font une destination privilégiée pour les ménages régionaux, nationaux mais aussi étrangers.

En réalité, ce développement masque des contrastes qu'il conviendrait de mieux appréhender en matière d'impacts socio-économiques, il alimente nettement la fiscalité du territoire et contribue au maintien du tissu économique (commerces, services...) à des niveaux plus ou moins marqués en fonction du taux d'utilisation des résidences secondaires qui peut varier de quelques jours à plusieurs mois dans l'année selon les situations. Ainsi, il n'est pas rare de voir des résidences secondaires très peu utilisées alors que d'autres sont régulièrement animées par courtes séquences ou pour de longs séjours.

2.3.2 Des effets contrastés pour le territoire

Si, pour une partie des communes, cette dynamique permet d'attirer une population saisonnière le temps de quelques jours ou de quelques semaines et d'éviter ainsi qu'une grande partie de ces logements ne soient vacants, il n'en demeure pas moins que l'autre partie de l'année ces logements ne sont pas habités, renforçant la perception des « volets-clos » et affectant l'animation des villages.

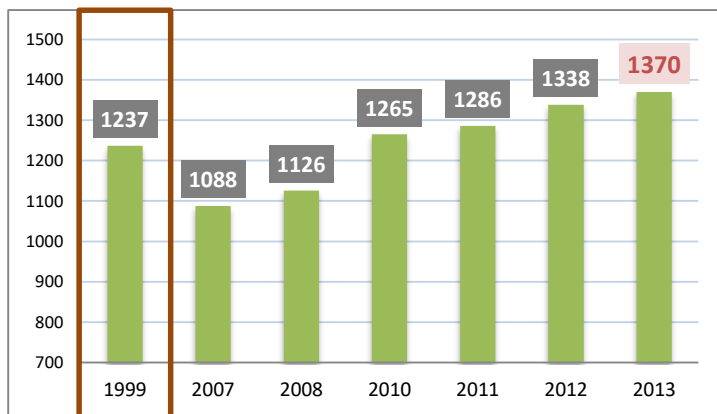
Certaines communes ont, de surcroît, un taux plus ou moins prononcé de logements vacants en plus de leurs résidences secondaires, ce qui participe à la désertification des centres-bourgs. C'est le cas notamment des communes montagnardes de Belcaire (9% de vacance et 44% de résidences secondaires) et d'Espezel (11% de vacance et 25% de résidences secondaires). Toutefois, le développement du parc de résidences secondaires constitue une opportunité par rapport au développement de la vacance.

Le PLUI-H doit être l'occasion de mieux maîtriser le développement des résidences secondaires en veillant à ce que celui-ci ne pénalise pas l'accueil de population permanente et contribue à la réhabilitation du parc de logements anciens.

2.4 LES LOGEMENTS VACANTS

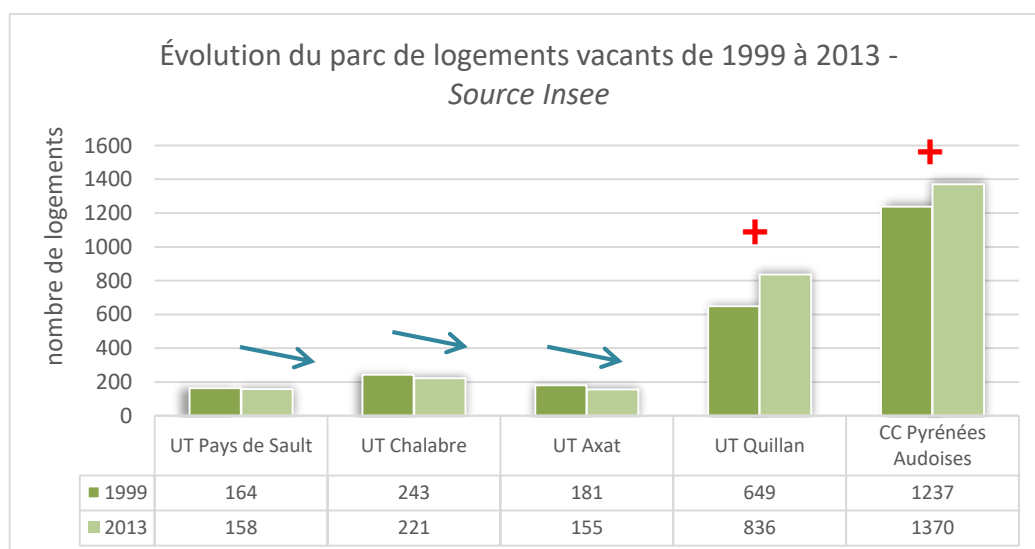
2.4.1 Une croissance rapide du nombre de logements vacants à l'échelle intercommunale...

Un logement vacant : est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...). Il participe à la bonne rotation des logements disponible, c'est pourquoi un minimum de vacance est indispensable. Le taux de vacance acceptable est situé autour d'un seuil de 6-7%, permettant la fluidité des parcours résidentiels. Si le taux est supérieur, cela signifie que l'offre en logements est supérieure à la demande, où que les biens proposés ne trouvent pas de locataires ou d'acheteurs. Dans ce dernier cas, la vacance qui dépasse les 3 ans est alors appelée « structurelle ». Elle renvoie souvent à l'état du logement trop vétuste ou qui présente des contraintes (emplacement, travaux à générer...) qui freine les potentiels acheteurs.



La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises voit son parc de logements vacants augmenter de 10,7% en l'espace de quatorze ans (+0,7%/an), de 1999 à 2013, soit 133 logements inoccupés supplémentaires. Cette tendance ne semble pas ralentir globalement. En 2013, le taux de logements vacants atteint 10,4% sur le nombre total de logements.

2.4.2 ...Alors que 3 secteurs voient leur courbe régresser



Attention, les chiffres présentés proviennent de la base Insee. Aussi, il est important de manier ces résultats avec précaution. En effet, ils permettent d'avoir une tendance globale mais le total peut être faussé, puisqu'il existe un réel écart entre les chiffres recensés et la réalité sur le terrain.

Au contraire de la tendance intercommunale, le Pays-de-Sault, le Chalabrais et l'Axatois connaissent une baisse de leur parc de logements vacants par rapport à 1999. La hausse relevée à l'échelle de la Communauté de Communes s'explique donc par l'évolution du secteur du Quillanais qui, lui, a connu une hausse de 29% pour la même période (+187 nouveaux logements vacants), masquant ainsi la baisse de la vacance sur les autres secteurs.

■ UN CONSTAT ALARMANT

Le taux de vacance dans les secteurs montagnards, faiblement peuplés et dont la part des résidences secondaires augmente plus vite que celle des résidences principales, est alarmant. En effet, si le peu de logements présentent des difficultés sur le marché de la location ; que la population - relativement vieillissante - est en baisse, et qu'une partie des habitants n'habitent leur logement que pendant les périodes estivales, la désertification de ces bourgs y est importante.

Taux de la vacance du parc de logements en 2013 sur le territoire

Le Pays-de-Sault	6.60%
Le Chalabre	9.50%
L'Axatois	6.40%
Le Quillanais	13.80%
CC Pyrénées Audoises	10.40%

Source : Insee 2013

■ LE PARC PRIVE POTENTIELLEMENT INDIGNE

Le PPPI : est un outil de pré-repérage des logements indignes qui permet à partir du foncier FILOCOM (Fichier des Logements par Commune) de hiérarchiser les territoires en fonction du nombre et de la densité du PPPI de chacun, et de caractériser les situations d'habitat indigne. Il ne fonctionne pas à l'adresse et ne permet donc pas d'identification des immeubles à traiter dans une perspective opérationnelle sur des périmètres restreints. Pour ce faire, il convient de mobiliser d'autres types de données (fichier des propriétés bâties, matrice de taxe d'habitation, fichier des plaintes et signalements pour insalubrité...), sans pouvoir éviter les enquêtes de terrain, telles qu'elle se pratiquent dans les études pré-opérationnelles d'OPAH. – Site du développement durable.gouv.fr

De plus, si le parc de logements vacants n'est pas traité rapidement, il se transforme en parc potentiellement indigne avec des conséquences lourdes à porter financièrement pour la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises (démolitions, réhabilitations), comme c'est le cas sur plusieurs communes actuellement.

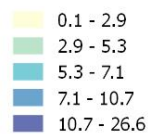
Sur les Pyrénées Audoises, le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPi) est estimé à 1110 logements, dont 898 sur les communes principales et 212 sur les petites communes. Ce qui représente environ 2216 personnes concernés, vivant dans des logements vétustes.

Si ce chiffre reste une estimation, 77 ont été repérés et signalés à l'ORTH qui est l'Outil de Repérage et de Traitement de l'Habitat Indigne.

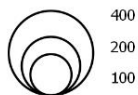
D'où l'importance dans le cadre du PLUI-H de mener une étude spécifique sur l'identification des îlots de logements vacants présentant un potentiel de réhabilitation.

Logement vacant

Taux de vacance



Nombre de logements vacants en 2013

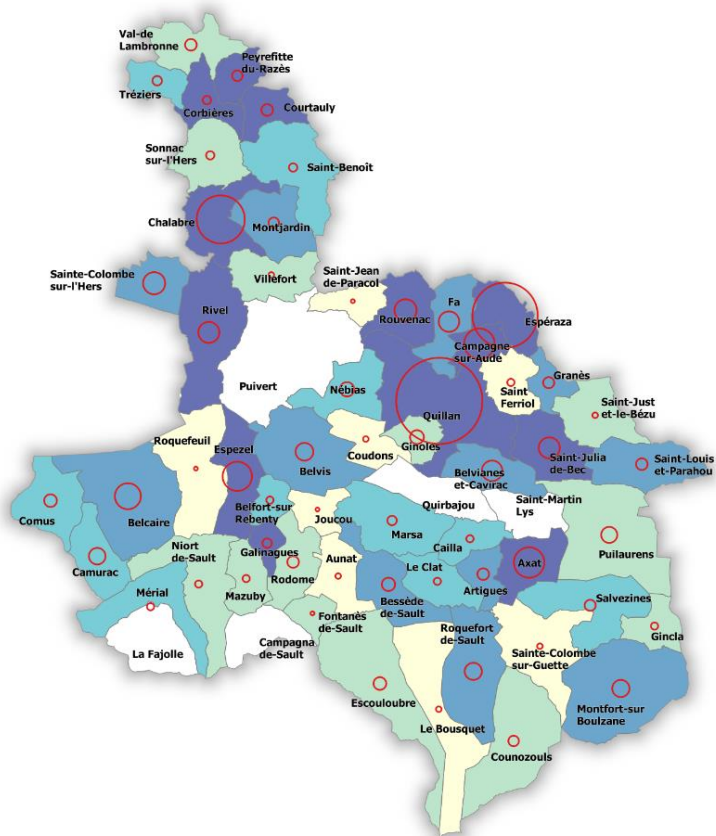


□ Pas de logements vacants



AURCA/ Mai 2017.
Tous droits réservés.

0 2.5 5 km



Sources : AURCA, IGN 2016, DGFIP, INSEE 2013

FOCUS – La vacance dans les centres-bourgs

Le dynamisme et l'attractivité des villages passent en partie par la qualité et le bon état du parc de logements. Or, dans les Pyrénées Audoises, le nombre de maisons de village qui restent fermées à l'année est important. En tout le taux de vacance atteint 10,4% de vacance, et 14% sur le Quillanais (Insee 2013).

Un paysage de « volets clos » dans les centres-bourgs... :

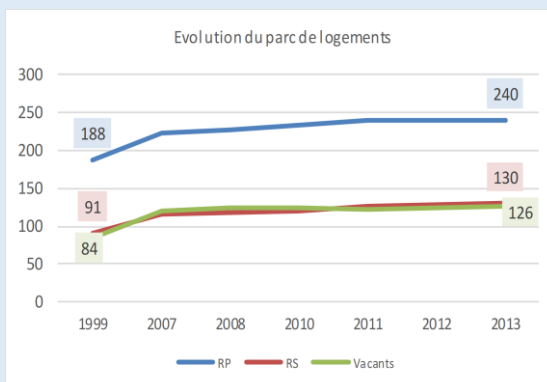
De nombreuses maisons de village dans les centres-bourgs sont fermées depuis plusieurs années, nuisant à l'identité villageoise. Les communes, rurales notamment, ne peuvent lutter seule face à ce phénomène de vacance. Sur le Chalabrais, l'Axatois et le Pays de Sault la baisse des logements vacants est amorcée. En revanche, le Quillanais éprouve encore des difficultés à résorber la vacance et son parc de logements vacants est en forte progression, notamment à Espéraza où le taux de vacance s'élève à 17.4%, soit 234 logements.

Les explications peuvent être multiples :

- La demande n'est pas suffisante, la croissance démographique étant orientée à la baisse.
- Une maison familiale héritée à la suite d'un décès, dont les héritiers ne peuvent/veulent s'occuper. La maison est alors mise sur le marché de l'immobilier et rencontre en général des difficultés à se vendre voire reste vacante. Soit la maison est laissée à l'abandon et se dégrade.
- Le bien est mal placé, peu accessible, isolé, peu attractif (manque de lumière, pas de parking ni de jardin...)
- Le coût des travaux est trop élevé par rapport au capital d'investissement des potentiels acheteurs, même si le bien n'est pas cher au départ. D'autant plus si le bien est dans un périmètre de protection architectural. Et les travaux de réhabilitation peuvent être contraints par les périmètre de protection (impossibilité de créer des toits terrasse...),

En sachant qu'il existe d'autres explications et que les raisons citées peuvent se cumuler.

L'exemple de Chalabre :



Chalabre connaît une augmentation de son parc de logements vacants avec + 50% en 2013 par rapport à 1999, ainsi que de son parc de résidences secondaires : + 43%. Alors que les résidences principales stagnent depuis 2011 jusqu'en 2013. Les effets sont visibles dans le paysage de la commune. Cet exemple est valable dans de nombreuses autres communes.

Le PLUI-H doit veiller à garantir un habitat de qualité pour tous les ménages et plus respectueux de l'environnement grâce notamment à la mise aux normes thermiques des logements anciens.

Le volet Habitat du PLUI va permettre de localiser les logements énergivores afin de prioriser la réhabilitation des îlots dont le confort est assez bas, et dont les dépenses d'énergies sont les plus fortes.

2.5 LE PARC SOCIAL PUBLIC ET PRIVE : DES EFFORTS A POURSUIVRE...

2.5.1 Le parc social public

NB : Les données citées ci-après sont issues du Répertoire des Logements Locatifs Sociaux (RPLS) de 2016, rempli par les bailleurs sociaux chaque année afin de se tenir à jour.

Le parc social comprend : les logements appartenant à des organismes HLM, qu'ils soient soumis ou non à la législation HLM pour la fixation de leur loyer, mais également les logements des autres bailleurs de logements sociaux non HLM (SEM, Etat, collectivités) et non soumis à la loi de 1948.

▪ UN PARC SOCIAL PUBLIC ANCIEN QUI PEINE A SE RENOUVELER :

Le parc social est relativement ancien ce qui pose des problèmes d'attractivité du parc social. En effet, une partie des logements du parc social est vacant depuis plusieurs mois, et les bailleurs ont du mal à trouver des locataires, alors que le taux d'habitants pouvant prétendre à du logement social est important : plus de 80% des habitants des Pyrénées Audoises sont éligibles au logement social, et notamment au logement très social (PLAI).

Répartition des logements sociaux par année de construction sur le territoire :

Age du parc							
Très ancien		Ancien - moyen		Récant		Très récent	
≤ 1977	%	1978 à 1999	%	2000 à 2009	%	2010 à 2013	%
262	59,4%	117	26,5%	38	8,6%	24	5,4%

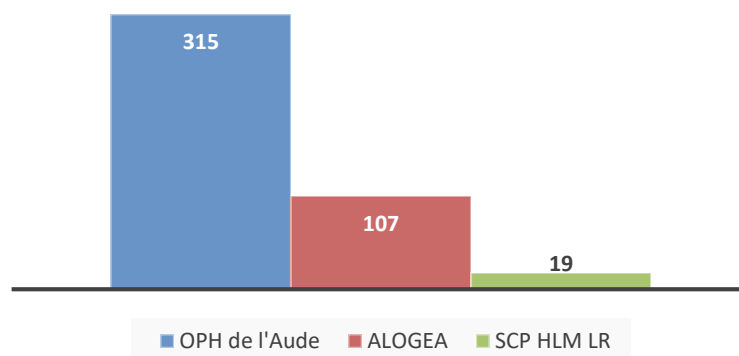
Source : RPLS 1^{er} janvier 2016

En tout, 441 logements sociaux sont enregistrés pour l'année 2016 auprès des bailleurs sociaux locaux.

▪ TROIS BAILLEURS SOCIAUX :

Trois bailleurs sociaux interviennent sur le territoire des Pyrénées Audoises, à savoir, dans l'ordre d'importance du parc :

Répartition des LLS par bailleurs sociaux en 2016



NB : LLS est l'acronyme de Logement Locatif Social.

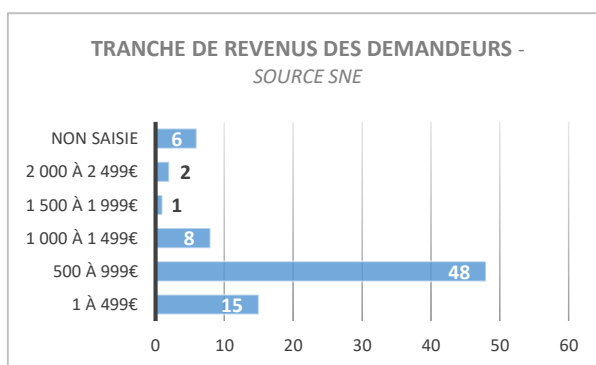
■ **UNE FAIBLE OFFRE EN LOGEMENT SOCIAL :**

L'analyse réalisée par l'AURCA du RPLS, en date du 1er janvier 2016, qui recense tous les logements sociaux construits jusqu'en 2016, souligne la faiblesse de l'offre de logements adaptés pour les plus démunis. En effet, sur 62 communes, 9 communes seulement ont un parc de logement social. Même si la Communauté de Communes n'est pas soumise aux 20% de logements sociaux*, **les 441 logements sociaux publics ne permettent pas de répondre aux besoins d'une population de plus en plus précaire.**

Le caractère rural de la majorité des communes des Pyrénées Audoises, amène à nuancer l'effort qui doit être fourni sur le territoire, notamment dans des communes isolées des services de proximité, des soins et des transports. Néanmoins, la fragilité économique de la population oriente la Communauté de Communes à intervenir, dans le cadre du PLUI-H, en faveur des logements sociaux.

La part des ménages en précarité est importante sur les Pyrénées Audoises :

- Plus de 40% des ménages sont déclarés comme précaire avec 10% de ménages « modestes »** et plus de 30% de ménages « très modestes »**.
- Ce qui représente 5605 personnes, dont 4136 personnes très modestes, et 1469 personnes modestes.
- Le Quillanais détient 54% de ces ménages précaires, dont 38% de très modestes, soit plus de 3 000 personnes concernées (37% des habitants du Quillanais).



La Jonquière - photographie site Habitat Audois ; Le Foirail photographie - AURCA 2017 ; Quillan le château - photographie site ALOGEA

Le PLUI-H va permettre, après analyse, de mieux répartir le logement social sur les communes ayant le plus d'enjeux (bien desservie, proche des services de proximité, facilité d'insertion, ...).

**Rappel : L'article 55 de la loi de Solidarité et de Renouveau Urbains du 13 décembre 2000, rend obligatoire le seuil de 20% de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants, appartenant à un EPCI de 30 000 habitants, ayant au moins une ville de 15 000 habitants. Le territoire n'étant pas soumis aux obligations de la loi, le taux présenté ici est donc à titre d'information, et permet d'alimenter l'analyse de l'offre pour les personnes défavorisées.*

***Rappel des plafonds de ressource : 1 personne « très modeste » : 14 360€ et « modeste » 18 409€. 2 personnes « très modestes » : 21 001€ et « modestes » 26 923€.*

▪ **UN PARC MAL ADAPTE AUX BESOINS DES DEMANDEURS SOCIAUX :**

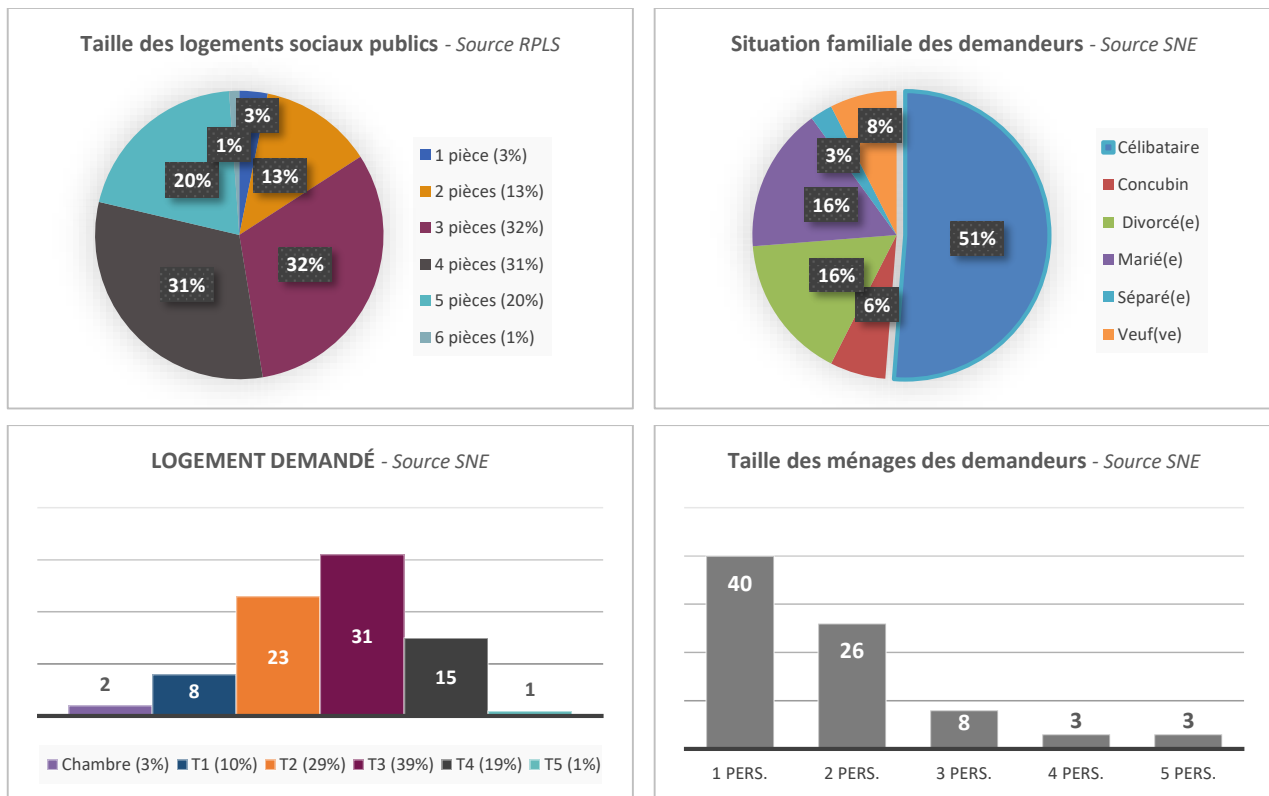
L'analyse de la situation des demandeurs indique que le parc social actuel ne correspond plus assez aux réalités des ménages (Cf. Volet PLH).

En effet, les demandeurs en majorité des célibataires (51%), recherchent en priorité des T2 29 (%) et des T3 (39%), alors que le parc de logements sociaux n'offre peu de logements de petite taille. Au contraire, le parc social public actuel est orienté vers les moyens et grands logements, avec 52% de logements de 4 pièces ou plus.

Or, la taille des ménages des demandeurs est basse, avec 50% de personnes seules. Les bailleurs sociaux locaux qui pour certains commencent à proposer plus de petits logements, doivent poursuivre dans cette voie, en limitant les grands logements et en produisant plus de T2-T3 afin de répondre à la demande.

De plus, leurs revenus sont très faibles, compris entre 500 et 999€ (60%).

En tout, 80 demandes ont eu lieu en 2014 sur le territoire.



Source : SNE numéro unique (2014) et RPLS 2016

Le PLUI-H va permettre d'orienter un programme stratégique de construction de logements, sociaux notamment, en lien avec la demande sur le territoire intercommunal et répondant aux attentes des habitants.

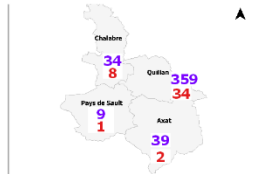
2.5.2 Le parc social privé

Les particuliers peuvent également disposer d'un parc social. En effet, les propriétaires souhaitant louer et valoriser leur logement, peuvent conventionner leur logement à l'Anah. C'est-à-dire, en échange d'une aide afin de rénover leur logement, et de déductions fiscales, un propriétaire bailleur peut louer son bien à des ménages ne dépassant pas certains plafonds. Ces locataires aux revenus modestes pourront prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Le propriétaire s'engage alors à louer son bien pendant 6 ou 9 ans minimum (selon s'il a effectué des travaux subventionnés par l'Anah) au service des locataires aux faibles revenus.

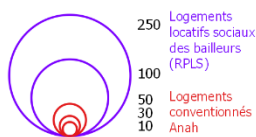
70 Logements ont ainsi été conventionnés à l'Anah depuis 1982, dont 45 après 2006, sur la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

Logements locatifs sociaux publics et privés en 2016

Unités territoriales



Nombre de logements



Unité territoriale

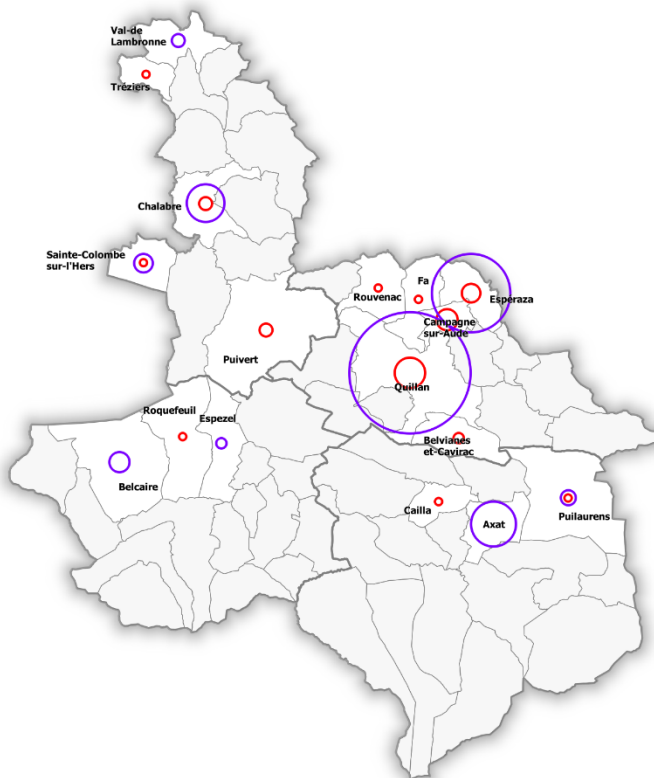
Pas de données

* Agence nationale de l'habitat



AURCA/ Avril 2017.
Tous droits réservés.

0 2.5 5 km



Sources : AURCA, IGN 2016, DGFIP, RPLS 2016, Anah 2016

Le parc privé se concentre presque à chaque fois sur les communes disposant déjà d'un parc public, renforçant un peu plus la répartition inégalitaire des logements sociaux. Des secteurs desservis par les transports et proches des services de proximités restent en dehors de la grille : la couronne périphérique de Quillan, les communes proches d'un bourg-centre.

Le PLUI-H doit répondre à une demande en logement social plus large sur le territoire, et adapter l'offre aux besoins des ménages.

A NOTER :

La Communauté de Communes s'étant engagée dans un PLUI valant Programme Local de l'Habitat (PLH), un cahier spécifique au domaine de l'habitat, reprenant toutes les thématiques obligatoires du PLH (logements pour les personnes spécifiques, le logement pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées, l'état du parc et les dynamiques de construction...) sera réalisé.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Une croissance du nombre de logements neufs contrastés selon les territoires, et potentiellement contrainte localement par le risque inondation.

Une construction neuve portée sur le logement individuel alors que l'habitat collectif est surtout présent dans les centres-bourgs.

Un parc de logements très ancien, avec des problèmes de salubrité et d'isolation thermique.

Des logements souvent trop grands qui ne correspondent plus aux structures familiales en place : par exemple, des personnes + de 65 ans qui vieillissent dans des grandes maisons de villages (T4, T5). Mais également avec la taille des ménages diminuant rapidement et le nombre de personnes seules augmentant, les logements de type T2-T3 viennent à manquer sur le territoire

Des résidences secondaires en fort développement dans les contrées montagnardes avec des effets à nuancer.

Un taux de vacance qui augmente progressivement sur le Quillanais, fortement concentré dans l'habitat ancien.

Des problématiques cumulées dans les centres-bourgs (vacance, logement indignes...), de plus en plus délaissés pour la périphérie.

Un parc social peu développé par rapport aux 80% de personnes éligibles au logement social, notamment au logement très social (PLAI). Mais un parc social locatif privé comme potentiel pour rééquilibrer l'offre dans les centres-bourgs.

LES POINTS DE VIGILANCE :



FICHE IDENTITE – LE CHALABRAIS



SYNTHESE :

- 13 communes
- 3 238 habitants
- 1 commune > 1 000 habitants
- 5 communes < 100 habitants
- Ex chef-lieu de canton : Chalabre
- Commune la plus peuplée : Chalabre (1 107 hab.)
- Commune la moins peuplée : Corbières (38)

Chalabre, un pôle secondaire à maintenir et renforcer.

POPULATION		
Nombre de ménages en 2013	1 474	
Naissances 2013	20	
Décès 2013	64	
Solde naturel 2013	-44	
Solde migratoire 2013	17	
LOGEMENT		
Nombre de logements en 2013	2 332	100%
Dont résidences principales (RP)	1 474	63%
Dont résidences secondaires (RS)	635	27%
Dont logements vacants	221	10%
Part des ménages propriétaires de leur RP	1 060	45%
PARC SOCIAL– Logement Locatif Sociaux (LLS)		
Parc social public (RPSL 2016 + logements spécifiques, foyers...)	118 (34 + 84)	
Parc social privé conventionné Anah depuis 2006	8	
REVENUS		
Nombres de ménages fiscaux en 2013	1 789	
Part des ménages fiscaux imposés (%)	37%	

Attention : le total de l'Insee présente parfois des différences minimales. Cela s'explique par la manipulation de nombres ayant été successivement arrondis puis additionnés.

LES CONSTATS :

- Une baisse de la population depuis 2010, avec un solde migratoire faible ne permettant pas de compenser le solde naturel fortement négatif.
- Une hausse des personnes seules et une diminution de la taille des ménages, inférieure à 2.
- Une population vieillissante avec 37% de 60 ans et +.
- Une population aux revenus faibles avec 63% de foyers fiscaux non imposables. Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA (192 bénéficiaires en 2015).
- Un parc de logements ancien avec peu de nouvelles constructions. Des logements inadaptés aux nouvelles structures familiales avec 49% de logements de 5 pièces ou plus.
- Comparé à l'Axatois et au Pays-de-Sault, le Chalabrais compte plus d'appartements et de logements collectifs.

FICHE IDENTITE – LE QUILLANAIS



SYNTHESE :

- 13 communes
- 8 138 habitants
- 2 communes > 1 000 habitants
- 3 communes < 100 habitants
- Ex chef-lieu de canton : Quillan
- Commune la plus peuplée : Quillan (3 434 hab.)
- Commune la moins peuplée : Coudons (49)

Le Quillanais est le secteur ayant le plus d'influence sur le territoire des Pyrénées Audoises. Il concentre 55% de la population totale.

POPULATION		
Nombre de ménages en 2013	4 103	
Naissances 2013	37	
Décès 2013	143	
Solde naturel 2013	-106	
Solde migratoire 2013	61	
LOGEMENT		
Nombre de logements en 2013	6 047	100%
Dont résidences principales (RP)	4 103	68%
Dont résidences secondaires (RS)	1 110	18%
Dont logements vacants	836	14%
Part des ménages propriétaires de leur RP	2 792	46%
PARC SOCIAL- Logement Locatif Sociaux (LLS)		
Parc social public du RPSL 2016 (sans les logements foyers...)	359 (81% du parc public)	
Parc social privé conventionné Anah depuis 2006	34	
REVENUS		
Nombres de foyers fiscaux en 2013	4 994	
Part des foyers fiscaux imposés (%)	38%	

Attention : le total de l'Insee présente parfois des différences minimales (ex. RP+RS+Vacants = 6 049 et non 6047). Cela s'explique par la manipulation de nombres ayant été successivement arrondis puis additionnés.

LES CONSTATS :

- Une décroissance démographique forte
- Tendance au vieillissement de la population avec 2 480 personnes âgées de plus de 65 ans. Tendance qui va s'accroître avec la part majoritaire des 40-59 ans qui va vieillir dans les années à venir.
- Des ménages précaires et une augmentation des bénéficiaires du RSA (598 bénéficiaires en 2015)
- Un taux de vacance fort qui continue d'augmenter contrairement aux autres secteurs.
- Une part de résidences secondaires importantes (34%) et en augmentation

FOCUS – LA VILLE CENTRE DE QUILLAN

La commune de Quillan constitue le pôle principal de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

POPULATION		
Population en 2013 (avec fusion Brenac)	3 434	
Densité de population	153,6 habitants/km²	
Nombre de ménages en 2013	1 645	
Naissances 2013	14	
Décès 2013	66	
Solde naturel 2013	-52	
Solde migratoire 2013	4	
LOGEMENT		
Nombre de logements en 2013	2 591	100%
Dont résidences principales (RP)	1 757	68%
Dont résidences secondaires (RS)	428	16%
Dont logements vacants	407	16%
Part des ménages propriétaires de leur RP	1 120	64%
PARC SOCIAL – Logement Locatif Sociaux (LLS)		
Parc social public du RPSL 2016 (sans les logements foyers...)	253	
Parc social privé conventionné Anah depuis 2006	16	
EMPLOIS		
Emploi total (salarié et non salarié) en 2013	1 353	
Dont part de l'emploi salarié en 2013 (%)	81,3%	
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013	20,9%	
REVENUS		
Nombre de foyers fiscaux en 2013	2 179	
Nombre de foyers fiscaux imposés (%)	881	40,4%
Médiane du revenus disponible par unité de consommation	16 548€/an	Aude : 19 121€/an
Dont 10% (1 ^{er} décile) en dessous de	8 694,2€/an	Aude : 9 214€/an
Dont 90% (9 ^e décile) en dessous de	27 866€/an	Aude : 31 001€/an
Taux de pauvreté en 2013	24,2%	
Bénéficiaires du RSA	En 2010 : 222	En 2015 : 282

LES CONSTATS :

- Une importante baisse démographique (-311 habitants depuis 1999, et -14 depuis 2012), qui s'explique par un solde naturel négatif et un solde migratoire extrêmement faible.
- Une augmentation du nombre de personnes seules représentant 43% dans la répartition de la structure familiale en 2012, à l'inverse, la part des couples avec enfants qui a fortement diminué (-125 depuis 1999) et ne représente que 16%.
- La taille des ménages diminue et pourtant très peu de petits logements (8% de T1, T2). Une concentration de 0-24 ans (684 en 2012) mais également la plus forte concentration de personnes de plus de 65 ans (1 070 soit 24% sur les 62 communes) et donc une tendance marquée au vieillissement. Faute de logements et de soins adaptés, les plus de 75 ans quittent le territoire.
- Des revenus bas avec une majorité de foyers fiscaux non imposables. Un taux de pauvreté fort et une augmentation du nombre de bénéficiaires en RSA.
- Un taux de vacance fort qui continue d'augmenter contrairement aux autres secteurs.

FICHE IDENTITE – LE PAYS-DE-SAULT



SYNTHESE :

- 17 communes
- 1 620 habitants
- 0 communes > 1 000 habitants
- 10 communes < 100 habitants (88%)
- 1 commune < 5 habitants : Fontanès-de-Sault (4)
- Ex chef-lieu de canton : Belcaire
- Commune la plus peuplée : Belcaire (439 hab.)
- Commune la moins peuplée : Fontanès-de-Sault

Le secteur du Pays-de-Sault est le moins peuplé du territoire.

POPULATION		
Nombre de ménages en 2013	833	
Naissances 2013	12	
Décès 2013	22	
Solde naturel 2013	-10	
Solde migratoire 2013	-1	
LOGEMENT		
Nombre de logements en 2013	2 411	100%
Dont résidences principales (RP)	833	34,5%
Dont résidences secondaires (RS)	1 422	59%
Dont logements vacants	158	6,5%
Part des ménages propriétaires de leur RP (%)	644	27%
PARC SOCIAL – Logement Locatif Sociaux (LLS)		
Parc social public du RPLS 2016 (sans les logements foyers...)	9	
Parc social privé conventionné Anah depuis 2006	1	
REVENUS		
Nombres de ménages fiscaux en 2013	848	
Part des ménages fiscaux imposés (%)	38%	

Attention : le total de l'Insee présente parfois des différences minimales. Cela s'explique par la manipulation de nombres ayant été successivement arrondis puis additionnés.

LES CONSTATS :

- Une baisse démographique qui s'accélère et un solde naturel faible.
- Un fort taux de résidences secondaires (34%)
- Un parc ancien avec 292 RP construites avant 1919, soit 35% du parc des RP
- Un nombre de bénéficiaires du RSA en augmentation et un nombre de foyers fiscaux non imposés élevés
- Un indice de vieillissement qui est le plus fort des quatre secteurs (225,6%), avec 528 habitants de + 65 ans contre 234 habitants de - 20 ans.

FICHE IDENTITE – L'AXATOIS



SYNTHESE :

- 17 communes
- 1 691 habitants
- 0 commune > 1 000 habitants
- 15 communes < 100 habitants (88%)
- Ex chef-lieu de canton : Axat
- Commune la plus peuplée : Axat (612 hab.)
- Commune la moins peuplée : Marsa (23 hab.)

Une forte représentation des petites communes sur l'Axatois.

POPULATION		
Nombre de ménages en 2013	885	
Naissances 2013	17	
Décès 2013	20	
Solde naturel 2013	-3	
Solde migratoire 2013	-25	
LOGEMENT		
Nombre de logements en 2013	2 416	100%
Dont résidences principales (RP)	885	37%
Dont résidences secondaires (RS)	1 377	57%
Dont logements vacants	155	6%
Part des ménages propriétaires de leur RP	659	27%
PARC SOCIAL- Logement Locatif Sociaux (LLS)		
Parc social public du RPLS 2016 (sans les logements foyers...)	39	
Parc social privé conventionné Anah depuis 2006	2	
REVENUS		
Nombres de ménages fiscaux en 2013	938	
Part des ménages fiscaux imposés (%)	37%	

Attention : le total de l'Insee présente parfois des différences minimales. Cela s'explique par la manipulation de nombres ayant été successivement arrondis puis additionnés.

LES CONSTATS :

- Un fort taux de résidences secondaires (57%)
- Une population très précaire, avec peu de propriétaires
- Une faible part de foyers fiscaux imposés.
- Un vieillissement accru de la population avec une part prépondérante des 40-59 ans
- Une décroissance démographique et un solde naturel faible et négatif.
- Un parc ancien avec 285 RP construites avant 1919, soit 32% du parc des RP
- Le secteur qui a le moins de logements autorisés, seulement 31 entre 2010 et 2014.

CONCLUSION

DEMOGRAPHIE-HABITAT

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est un vaste territoire qui de par ses atouts « attire » une population soucieuse de s'installer dans un cadre de vie naturel, encore préservé.

Néanmoins, le solde migratoire reste négatif et le nombre de naissances, très bas, est inférieur au nombre de décès, le territoire connaît ainsi une déprise démographique préoccupante depuis 2007 passant ainsi de 15 335 habitants en 2007 à 14 687 en 2013.

De plus, le parc de logements actuel devient de plus en plus inadapté par rapport aux besoins et aspirations des habitants et des nouveaux arrivants. En effet, la diminution de la taille des ménages entraîne un besoin en logements qui ne correspond plus à l'offre de « grands logements » de 4 pièces et plus, omniprésente sur le territoire.

La population vieillissante, quant à elle, ne trouve pas de structures adaptées, ou du moins les conditions pour vieillir à domicile ne sont pas favorables (manque de soins à domicile...), et les personnes âgées quittent donc le territoire.

Les jeunes de 15-24 ans, touchés par le chômage et ne pouvant poursuivre leurs études sur place, faute d'enseignement supérieur, quittent également le territoire. Il en est de même pour les 30-34 ans qui ont du mal à trouver du travail et vont s'installer ailleurs. Ainsi, de véritables difficultés pour la réalisation des parcours résidentiels se ressent au fil de l'analyse du diagnostic, accentuée par l'arrivée d'une population précaire, ayant du mal à se loger dans de bonnes conditions.

Le territoire vieillissant fait donc face à des difficultés, caractéristiques du milieu rural, qui affronte le départ de populations, la fermeture des commerces de proximité et donc un paysage de « volets-clos » dans les centres-bourgs délaissés au profit du pavillonnaire périphérique. Ce phénomène s'explique également par l'augmentation des logements vacants, parfois impropres à l'habitation et menaçant ruine.

Les enjeux majeurs sont donc :

- L'attractivité démographique du territoire afin d'accueillir des habitants et freiner le déclin démographique amorcé.
- L'adéquation entre l'offre en logement et la demande de la population locale et des futurs habitants. Notamment en vue de l'amélioration des parcours résidentiels.
- La réhabilitation des centres-bourgs, qui participe à redonner un meilleur cadre de vie des habitants et donc peu impacter de manière positive l'attractivité des villages.
- La lutte contre le phénomène prononcé de la vacance sur le territoire.

3 ACCESSIBILITE, MOBILITES ET DEPLACEMENTS

3.1 ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE ET FREQUENTATION ROUTIERE

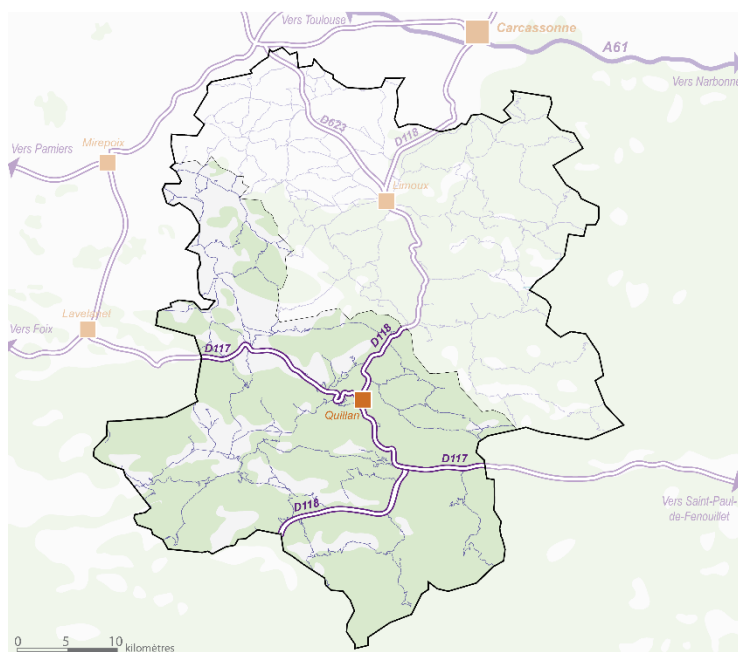
3.1.1 Présentation générale du réseau

Le territoire des Pyrénées Audoises est accessible depuis le réseau autoroutier par :

- L'autoroute A61 (Toulouse-Narbonne), à Carcassonne, par la gare de péage Carcassonne Ouest, accessible en 55 minutes depuis Quillan.
- L'autoroute A9 (Le Perthus-Orange), à Perpignan, par la gare de péage Perpignan Nord, accessible en 1h10 depuis Quillan ;

La desserte routière de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est structurée par deux axes primaires :

- La RD117, qui traverse le territoire selon un axe Nord-Ouest/Sud-Est permettant de relier Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège) à Perpignan (Pyrénées-Orientales) en passant notamment par Lavelanet, Quillan et Saint-Paul-de-Fenouillet ;
- La RD118, qui traverse le territoire selon un axe Nord/Sud permettant de relier Quillan à Carcassonne en passant par Limoux, en reliant le Donezan et le Capcir.



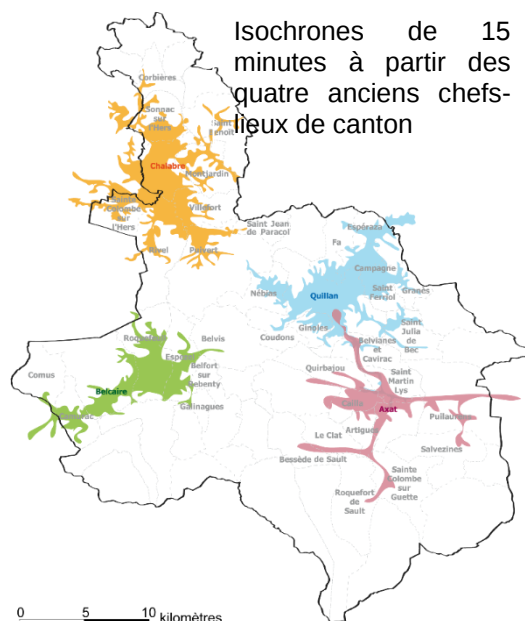
Le réseau secondaire (ensemble des routes départementales) représente une longueur d'environ 550 kilomètres sur l'ensemble du territoire communautaire. Le département de l'Aude, à travers sa division territoriale de la Haute-Vallée, est en charge de l'entretien et de la mise en sécurité de ces voies.

Les voies tertiaires (routes non départementales, routes empierrées et chemins praticables par les automobile et engins agricoles) représentent environ 3150 kilomètres de linéaire.

L'ensemble urbain Quillan/Campagne-sur-Aude/Espéraza, située dans la vallée de l'Aude et traversée par la RD118, est la principale porte d'entrée du territoire communautaire.

L'Axatois et le Quillanais, traversés respectivement par la RD117 et la RD118, sont les deux seuls secteurs géographiques dont les bourgs principaux peuvent être reliés en quinze minutes.

Le secteur du Val de l'Ambronnette a pour particularité d'être à l'interface du Razès et du Pays de Mirepoix. Porte d'entrée en Pyrénées-Audoises depuis l'Ariège, la commune Val-de-Lambronnette (fusion de Caudeval et Gueytes-et-Labastide), qui est la plus développée du secteur, présente un lien étroit avec le territoire ariégeois, notamment par son accessibilité directe par la RD626, ses habitudes de consommation en direction de Mirepoix mais aussi par le biais du regroupement pédagogique avec Moulin-Neuf (09) qui rassemble les enfants des communes voisines.



Les deux axes structurants du territoire se rejoignent à Quillan, ce qui positionne la commune comme un carrefour à la fois vers l'Ariège (par le Plateau de Sault et le pays d'Olmes), vers le Chalabrais, vers Perpignan (par Axat) et enfin vers les pôles urbains situés au nord de la communauté (Carcassonne et Limoux en particulier)

Les contraintes topographiques, auxquelles viennent s'ajouter saisonnièrement des contraintes météorologiques au niveau des cols notamment, contraignent les choix d'itinéraires et allongent parfois les temps de trajet de manière significative.

3.1.2 Les axes structurants : caractéristiques

■ FREQUENTATIONS MOYENNE ET SAISONNIERE DES AXES

La fréquentation des routes est mesurée par le département de l'Aude grâce à des points de comptages fixes et permanents sur :

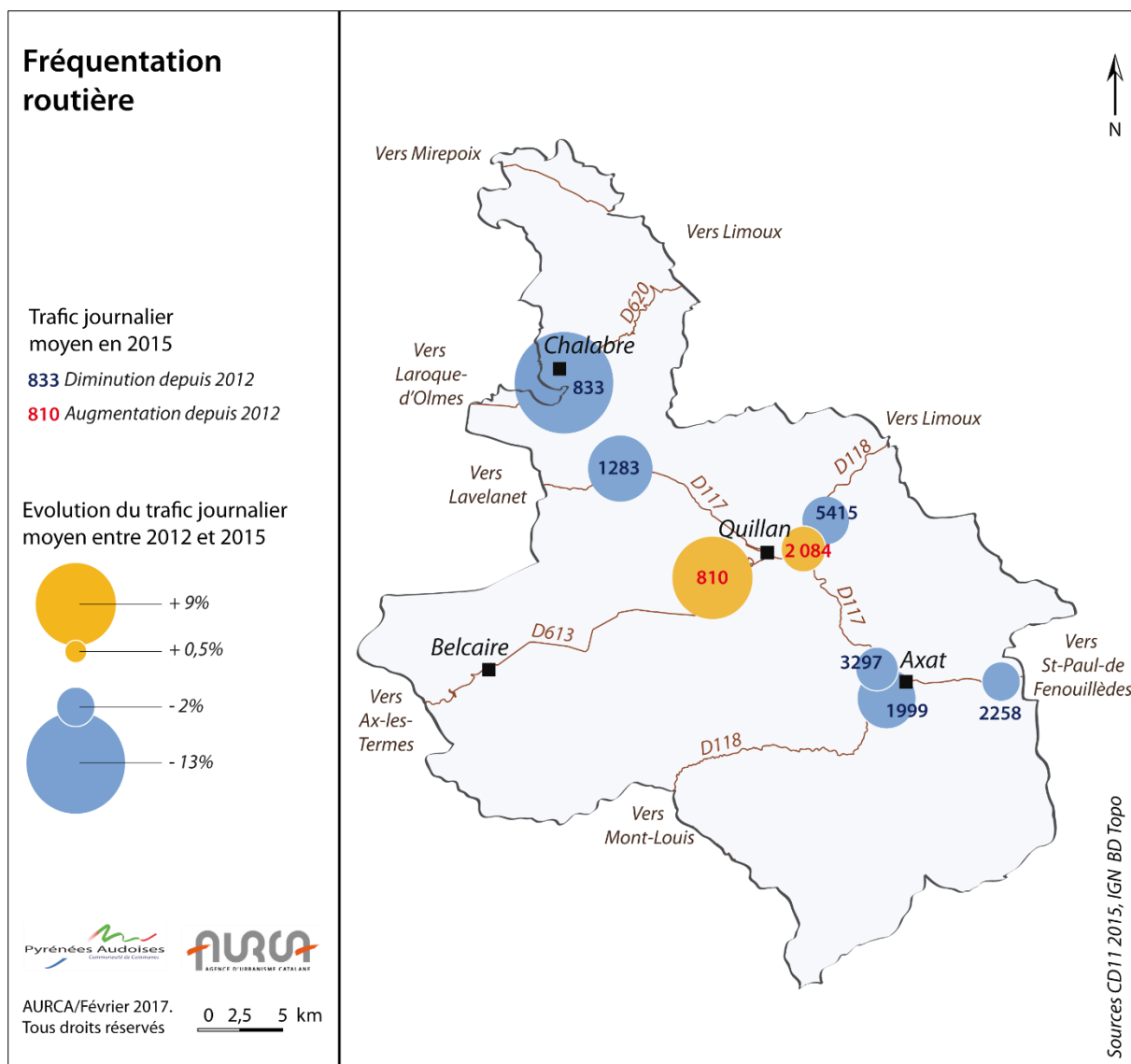
- La D117, à la sortie de Puilaurens (direction Caudiès-de-Fenouillèdes), à la sortie de Saint-Martin-Lys (direction Belvianes-et-Cavirac), entre Quillan et Ginoules et à Puivert ;
- La D118, entre Quillan et Campagne (au niveau du Domaine de l'Espinette) et à proximité du pont d'Aliès ;
- La D620, entre Chalabre et Rivel ;



- La D613, entre Belvis et Coudons.

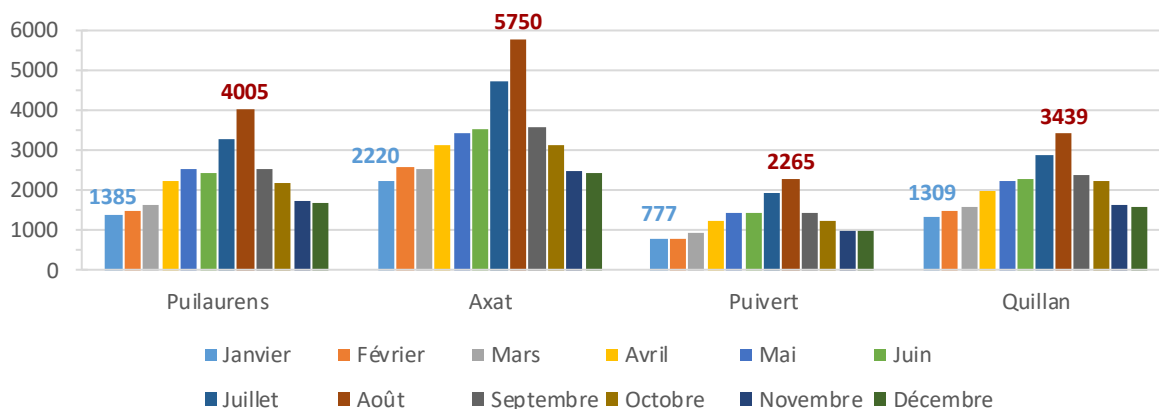
La fréquentation de ces tronçons est stable depuis 2012. La D118 à la sortie de Quillan (au niveau du domaine de l'Espinet) est le tronçon le plus fréquenté : il comptabilise un trafic journalier moyen de 5 415 véhicules. Globalement, la part des poids lourds diminue légèrement, avec une baisse de 0,6% sur entre 2012 et 2015.

Sur cette même période, seuls les points de comptages installés sur la D117 entre Quillan et Ginoules sur et la D613 entre Belvis et Coudons connaissent une hausse de trafic.



Si la fréquentation globale annuelle de ces tronçons est stable annuellement, elle varie sensiblement entre la période hivernale et la période estivale (touristique). Le trafic est en moyenne multiplié par 2,7 entre les mesures effectuées sur la RD117 en janvier et en août.

Evolution mensuelle de la fréquentation de la RD117 sur le territoire des Pyrénées-Audoises en 2015 (moyenne journalière) - Données CD11



■ ACCIDENTOLOGIE

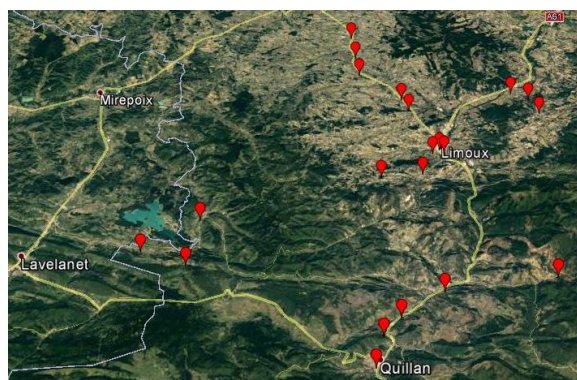
NB : données issues de la base accidents corporels de la circulation, fournie par le ministère de l'Intérieur.

En 2014 et 2015, le ministère de l'Intérieur recense seize accidents de la circulation, impliquant 35 personnes (conducteurs, passagers ou piétons) :

- Onze indemnes ou blessés légers ;
- Quinze blessés hospitalisés ;
- Neuf tués, dont trois en 2015, âgés de 16 à 25 ans.

Les traversées de bourgs ou petits villages ne sont pas, dans la grande majorité des cas, des lieux où sont survenus les accidents.

En revanche, l'axe de la vallée de l'Aude (RD118) les concentre particulièrement.



3.2 OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

3.2.1 Le réseau régional : la ligne Carcassonne/Quillan

■ PRESENTATION DE LA LIGNE ET DE SON EVOLUTION RECENTE

La ligne de Train Express Régional Carcassonne/Quillan est la seule liaison ferroviaire à desservir la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. Les trois gares SNCF de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, à Espéraz, Campagne et Quillan sont desservies. Ce sont au total onze gares en Haute-Vallée de l'Aude qui sont traversées sur cinquante-quatre kilomètres. La tarification à 1€ y est appliquée depuis 2012.

La région Occitanie classe cette ligne « prioritaire » et engage des travaux de modernisation en 2017 pour son renouvellement complet dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région 2015-2020. En revanche, seule la partie Nord est concernée pour le moment par ces améliorations : la section Limoux/Quillan reste relativement vétuste, ce qui limite notamment la vitesse des rames. Les usagers et les élus craignent l'abandon de ce tronçon au bénéfice d'une circulation unique d'autocars.



■ LA DESSERTE EN MARS 2017

En semaine (samedi compris), six allers sont possibles pour se rendre à Quillan au départ de Limoux, dont quatre au départ de Carcassonne. Quatre navettes sur les six sont assurées par bus.

Au départ de Quillan, cinq allers sont possibles à destination de Limoux, dont trois jusqu'à Carcassonne. Trois navettes sur les cinq sont assurées par bus.

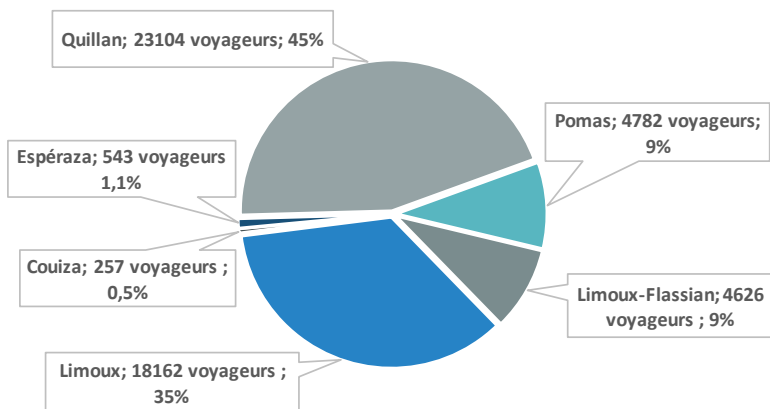


■ ANALYSE DE LA FREQUENTATION DES GARES

En 2015, les voyageurs en gare de Quillan représentent 45% du flux de voyageurs total sur la ligne Carcassonne-Quillan.

La commune de Quillan n'est desservie que par environ 60% des trains ou bus s'arrêtant à Limoux (voir paragraphe précédent). Pour autant la fréquentation de sa gare est légèrement supérieure à la celle des deux gares limouxines. Ce constat témoigne d'un réel besoin de la population des Pyrénées-audoises vis-à-vis de cette liaison.

Répartition des voyageurs par gare en 2015 dans la Haute-Vallée de l'Aude - Données SNCF



Selon la région Occitanie, les gares d'Espérazza et de Quillan sont les seules gares de la Haute-Vallée de l'Aude à recevoir davantage de voyageurs le week-end que la semaine avec une augmentation de respectivement 19% et 36% des montées et descentes dans les deux sens. Contrairement aux habitants du Limouxin, le réseau régional ne semble pas majoritairement utilisé pour des déplacements domicile/travail par les habitants des Pyrénées-audoises.

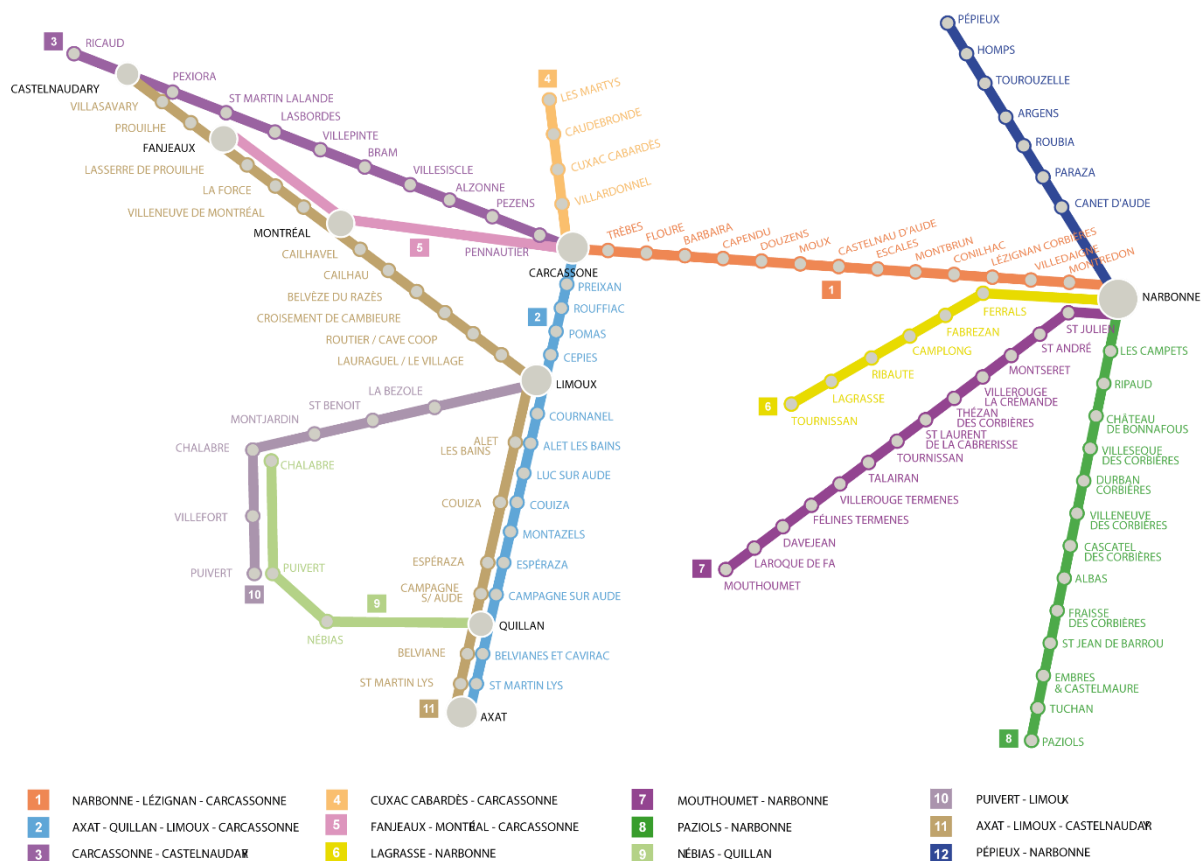


3.2.2 Le Réseau départemental Audelignes

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est desservie par quatre lignes du réseau départemental Audelignes (soit 65% de la population communautaire) :

- La ligne 2 : Carcassonne-Limoux-Quillan-Axat
- La ligne 11 : Castelnaudary-Fanjeaux-Montréal-Limoux-Quillan-Axat
- La ligne 10 : Limoux-Puivert
- La ligne 9 : Chalabre-Quillan

Toutes ces lignes appliquent une tarification unique à 1€. Elles sont également utilisées pour le transport scolaire, moyennant une participation forfaitaire annuelle demandée aux familles. Les ligne 2 et 11 sont parallèles et desservent les mêmes communes de la vallée de l'Aude.



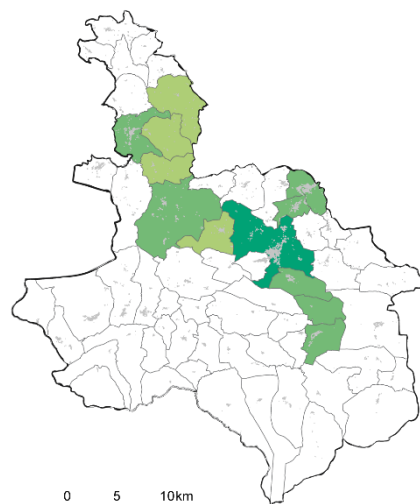
Sur les 62 communes des Pyrénées Audoises, douze communes sont desservies par le réseau Audelines :

- Quatre bénéficient d'au moins un arrêt d'une des quatre lignes desservant le territoire (Saint-Benoît, Montjardin, Villefort et Nébias)
- Sept bénéficient d'une desserte par deux lignes (Chalabre, Puivert, Axat, Saint-Martin-Lys, Belvianes-et-Cavirac, Campagne-sur-Aude et Espérazza) ;
- Quillan est quant à elle desservie par 3 lignes (lignes 2, 9 et 11).

En semaine et en période scolaire, sur la ligne 2 « Axat-Quillan-Limoux-Carcassonne » :

- La liaison Quillan-Limoux est assurée par six bus par jour au départ de Quillan ;
- La liaison Quillan-Carcassonne est assurée par cinq bus au départ de Quillan (dont trois entre 6h20 et 8h20)
- Un seul bus par jour permet d'effectuer le trajet Axat-Quillan du mardi au vendredi. Seul un bus le lundi matin permet, au départ d'Ayat, de rejoindre Carcassonne.

La desserte par cette ligne est complétée par celle de la ligne 11 « Castelnaudary-Fanjeaux-Montréal-Limoux-Quillan-Ayat », qui suit le même tracé et dessert les mêmes communes. La liaison d'Ayat vers Limoux (en passant par Quillan) est assurée une fois par jour, le matin.



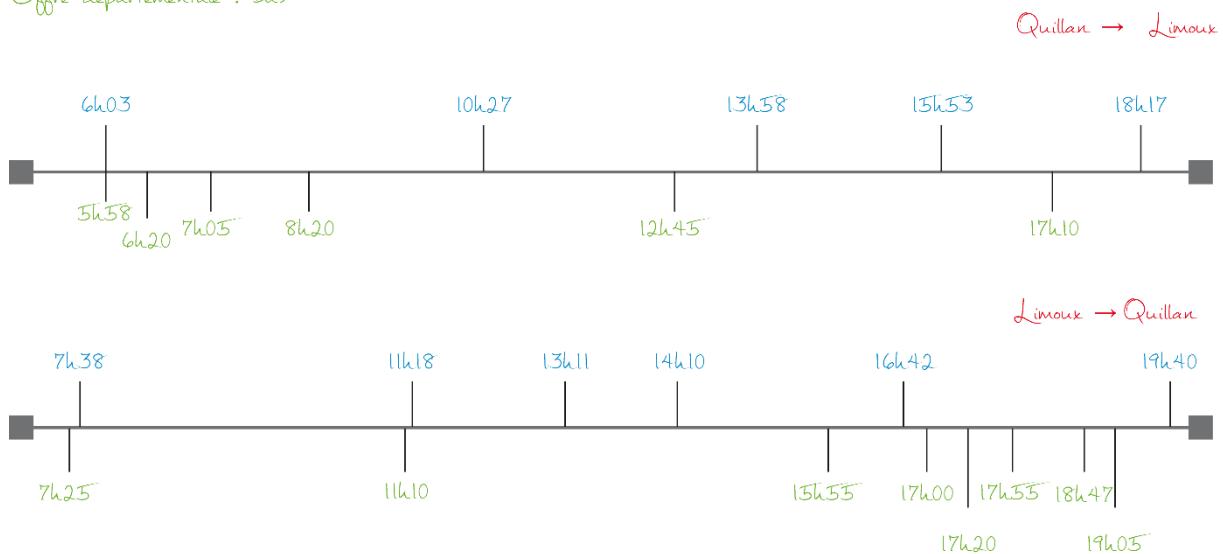
En semaine et en période scolaire, la ligne 10 « Limoux-Puivert » assure un aller/retour par jour (aller le matin depuis Puivert, retour en fin d'après-midi depuis Limoux). Le même principe est appliqué sur la ligne 9 « Chalabre-Quillan ».

Le réseau audois est complété par la ligne 100 mise en place par le département des Pyrénées-Orientales entre Perpignan et Quillan, à raison de deux allers/retours par jour en semaine et en période scolaire. Cette ligne dessert Quillan, Belvianes-et-Cavirac, Saint-Martin-Lys et Axat. Elle est fréquentée par environ 50 000 passagers par an.

3.2.3 Quelle complémentarité de l'offre dans la vallée de l'Aude ?

Offre régionale : train ou bus

Offre départementale : bus



La vallée de l'Aude peut être considérée comme la colonne vertébrale du territoire communautaire. En matière de transports et déplacements, elle est traversée par la RD118, la ligne TER Carcassonne-Quillan ainsi que par les lignes de bus départementales 2 et 11. Les offres départementales et régionales (bus et trains) sont plutôt complémentaires entre Limoux et Quillan : si les liaisons assurées par le département ont tendance à se concentrer le matin à Quillan et en fin d'après-midi à Limoux (ce qui s'explique par la polarisation de Quillan par Limoux en termes d'équipements et services), l'offre régionale comble les creux pouvant exister en journée. Ainsi, un service est assuré :

- Au départ de Quillan : le plus tôt à 5h58 et le plus tard à 18h17, avec onze horaires possibles (dont cinq avant 8h30) ;
- Au départ de Limoux : le plus tôt à 7h25 et le plus tard à 19h40, avec quatorze horaires possibles (dont six après 17h00).

3.2.4 L'offre communautaire : le transport à la demande

Le Transport à la Demande (TAD) est un service proposé par la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises à ses habitants. Il met à disposition des taxis permettant de se déplacer sur l'ensemble du territoire depuis son domicile. Ce service de transport public à la

personne est organisé en partenariat avec les transporteurs locaux. Il ne fonctionne que lorsqu'une réservation a été enregistrée. Il s'agit d'un système souple, souvent mis en place en milieu rural pour répondre aux demandes de déplacement souvent diffuses. Il permet notamment aux personnes âgées ou à mobilité moindre d'accéder plus facilement aux commerces, administrations, loisirs etc. Sur le territoire communautaire, ces lignes virtuelles sont en place une demi-journée par semaine et sont établies par secteur géographique. La sortie des Pyrénées Audoises est possible, avec une liaison possible du Chalabrais vers Mirepoix et Limoux (327 passagers transportés en 2015) ainsi que du Plateau de Sault vers Lavelanet. Seule la ligne de l'Axatois vers Axat n'a pas été mobilisée par les habitants en 2015.

Lignes TAD 2016 et fréquentation 2015	Vers Axat	Vers Belcaire	Vers Chalabre	Vers Espéras	Vers Lavelanet	Vers Limoux	Vers Mirepoix	Vers Quillan
Ligne 1 : Plateau de Sault								
Ligne 2 : Axatois	0							
Ligne 3 : Quillanais						153		198
Ligne 4 : Chalabrais			244			327	100	

La desserte du territoire par les transports en commun est relativement limitée et ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins exprimés, notamment pour les trajets du quotidien. Il est aussi à noter qu'en dehors du transport à la demande communautaire, l'intégralité du Pays de Sault, notamment les communes de Belcaire, Roquefeuil ou Espezel, n'est pas desservie par les transports en commun. Cette situation interroge quant à la desserte et au maillage des transports en commun sur le territoire.

3.3 ANALYSE DES CAPACITES DE STATIONNEMENT

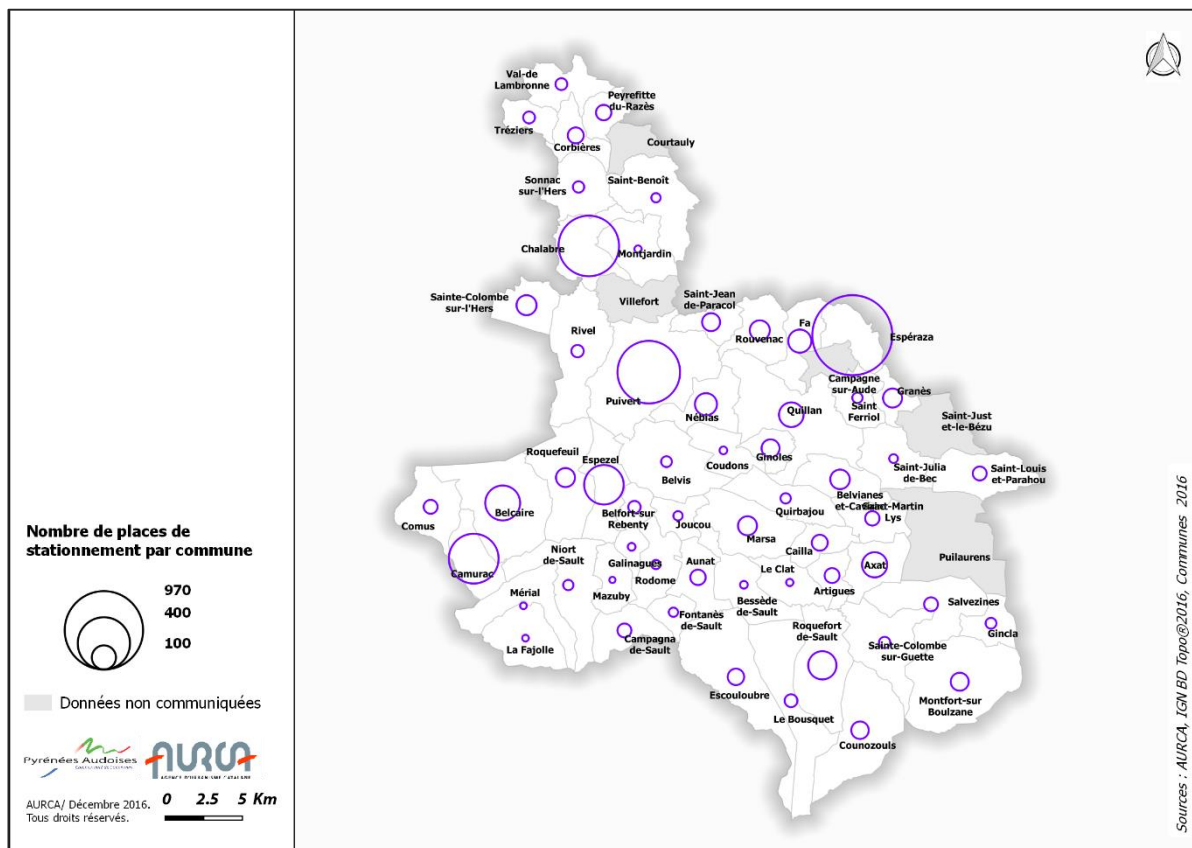
3.3.1 Les capacités de stationnement

■ INVENTAIRE DES CAPACITES DE STATIONNEMENT

Un parc de stationnement est un emplacement public ou privé qui permet à des véhicules automobiles, des vélos, de se garer en dehors des voies publiques. Cette définition exclut donc de l'inventaire le stationnement sur chaussée et celui sur l'espace public. Le terme "parcs ouverts au public" consiste à intégrer dans l'inventaire une partie de l'offre privée, notamment les parkings des petites et moyennes surfaces commerciales et autres centres commerciaux, et l'ensemble des parkings ouverts au public, qu'ils soient publics ou privés. Il ne comprend pas les parkings de bureaux et le stationnement résidentiel privé. L'inventaire demandé aux communes au second semestre 2016 prend le parti de se concentrer sur le stationnement destiné aux automobiles (comprenant les stationnements réservés aux PMR et véhicules électriques) dans les parcs de stationnement ouverts au public, du fait de sa prépondérance dans les modes de déplacements et dans l'espace public.

Commune	Nombre de parcs	Nombre de places
Artigues	2	35
Aunat	4	36
Axat	5	97
Belcaire	10	185
Belfort-sur-Rebenty	4	24
Belvianes-et-Cavirac	7	59
Belvis	3	19
Bessède-de-Sault	1	10
Le Bousquet	5	25
Brenac	3	18
Cailla	3	40
Campagna-de-Sault	7	29
Campagne-sur-Aude	4	n/a
Camurac	12	379
Caudeval	2	21
Chalabre	32	558
Le Clat	2	8
Comus	3	31
Corbières	3	39
Coudons	4	9
Counozouls	3	46
Courtauly		
Escouloubre	7	43
Espéraza	27	974
Espezel	7	238
Fa	10	82
La Fajolle	2	7
Fontanès-de-Sault	7	14
Galinagues	1	9
Gincla	4	19
Ginols	7	51
Granès	3	55
Gueytes-et-Labastide	n/a	n/a
Joucou	2	14
Marsa	4	55

Commune	Nombre de parcs	Nombre de places
Mazuby	1	6
Mérial	1	7
Montfort-sur-Boulzane	7	50
Montjardin	1	8
Nébias	4	76
Niort-de-Sault	2	16
Peyrefitte-du-Razès	3	38
Puilaurens	n/a	n/a
Puivert	30	591
Quillan	5	74
Quirbajou	6	17
Rivel	3	24
Rodome	4	14
Roquefeuil	5	57
Roquefort-de-Sault	12	124
Rouvenac	8	61
Saint-Benoît	3	14
Sainte-Colombe-sur-Guete	3	20
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	6	63
Saint-Ferriol	4	16
Saint-Jean-de-Paracol	8	50
Saint-Julia-de-Bec	3	12
Saint-Just-et-le-Bézu	n/a	n/a
Saint-Louis-et-Parahou	3	29
Saint-Martin-Lys	2	33
Salvezines	6	31
Sonnac-sur-l'Hers	2	20
Tréziers	3	22
Villefort	n/a	n/a



■ UN STATIONNEMENT PARFOIS DIFFICILE DANS LES CENTRES-BOURGS

Le stationnement occupe beaucoup de place au sein de l'espace public, participant à la fois à son animation (permettre à la population de se déplacer et d'accéder à son emploi, aux commerces, services etc.) et parfois à sa dégradation lorsqu'il n'est pas ou qu'il est peu organisé.

La mutualisation est le fait de rassembler au sein d'un même dispositif de stationnement les besoins de plusieurs locaux et usages, en se servant de leur complémentarité et de la non-utilisation permanente de certaines places pour limiter l'offre associée, et donc sa place au sein de l'espace. La mutualisation peut s'opérer dans les opérations d'aménagement, notamment celles mixant les fonctions.

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, les possibilités de mutualisation sont surtout à réfléchir à proximité des centres anciens, là où une carence est relevée et où les possibilités de dédier un espace assez conséquent pour cet usage sont moindres.

Pour exemple, la commune de Quillan a décidé au second semestre 2016 de mettre en place quatre zones bleues dans son centre (temps de stationnement limité à une heure) afin de faciliter la rotation des véhicules et, de fait, l'accès aux commerces. Cette décision concerne une soixantaine de places réparties entre le parking Charles Marx (image : ville de Quillan), celui de l'avenue Jean Jaurès ainsi que les places Raoul de la Volontat et de la République.



3.3.2 Les bornes de recharge pour véhicules électriques

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises adhèrent au Syndicat Audois d'Energies (SYADEN). Ce syndicat mixte, disposant de la compétence « Electricité, Gaz », est en charge du déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les communes ayant donné leur accord. Sept communes ont été identifiées pour ces travaux : deux bornes à Quillan (charge rapide et charge accélérée), trois bornes à Camurac ; deux bornes à Puilaurens ; deux bornes à Axat ; deux bornes à Chalabre ; une borne à Espéraza et une à Belcaire.



3.3.3 Les aires de service pour camping-cars

Quatre aires de service pour camping-cars sont aménagées sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises :

- Une aire à Espezel, place de la scierie, proposant cinq emplacements de mi-avril à mi-octobre ;
- Une aire à Puilaurens (La Deveze), d'une capacité de huit emplacements ;
- Une aire à Quillan, boulevard Charles de Gaulle (place de la Gare), proposant dix emplacements ;
- Une aire à Espéraza (image AudeTourisme), promenade François Mitterrand, d'une capacité de vingt emplacements en bordure du fleuve Aude.



3.3.4 Les aires de covoiturage

En 2017, le covoiturage trouve officiellement sa place sur le territoire communautaire. Dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le département de l'Aude prévoit l'aménagement de neuf aires d'ici la fin de l'année 2018, dont une dans les Pyrénées-Audoises, à Quillan, sur le parking de la gare. A noter que certains espaces jouent déjà le rôle d'aires de covoiturage comme le parking du pont d'Aliès à Axat (carrefour de la RD117 et de la RD118).

CE QU'IL FAUT RETENIR...



Accès autoroutiers (A9 ou A61), TGV et aéroport à environ une heure de route (Carcassonne et Perpignan).

Deux routes départementales structurantes se croisant à Quillan : la RD117 (Perpignan-Lavelanet) et la RD118 (Carcassonne-Quillan).

Des temps de déplacement contraints par le territoire montagnard et parfois les conditions météorologiques.

Un stationnement automobile parfois difficile dans les cœurs de bourgs et de villages.

Une hausse notable du trafic en période estivale sur les axes principaux.

Une desserte TER entre Quillan et Carcassonne essentielle pour la mobilité des habitants.

Quatre lignes de bus départementales complétées par un dispositif de transports à la demande permettant de lutter contre l'isolement géographique et une liaison quotidienne avec les Pyrénées-Orientales.

Un réseau assez peu emprunté par les poids lourds mais fréquenté par les camping-cars en période estivale.

Quillan apparaît comme un hub communautaire et un pôle d'intermodalité.

En dehors de Quillan, des communes qui présentent un certain caractère stratégique, au regard de leur localisation ou de leur desserte notamment : Chalabre, Puivert, Val-de-Lambronne, Espérazza, Puilaurens...

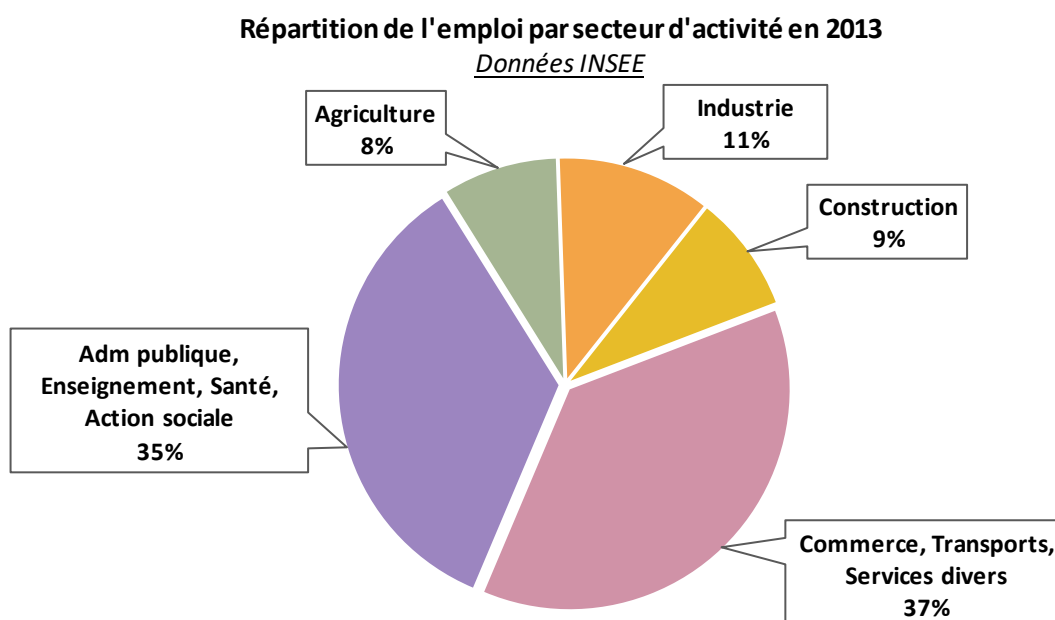
4 ECONOMIE

4.1 L'EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

4.1.1 Caractéristiques de l'emploi et de la population active

▪ L'EMPLOI ET SON EVOLUTION RECENTE

En 2013, la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises concentre environ 3970 emplois, relevant en grande majorité du secteur tertiaire (INSEE). Le nombre d'emplois médian est de quinze par commune ; il évolue entre une valeur nulle pour huit communes et un maximum de 1462 emplois pour la commune de Quillan.



A l'échelle de la Communauté, les secteurs agricole, industriel et de la construction sont légèrement surreprésentés par rapport à la moyenne départementale. A l'inverse, la part d'emplois proposés dans le secteur tertiaire est plus faible.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (INSEE 2013)	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Action sociale
	332	445	338	1477	1380
	8%	11%	9%	37%	35%
Comparaison département de l'Aude	7%	8%	8%	41%	37%

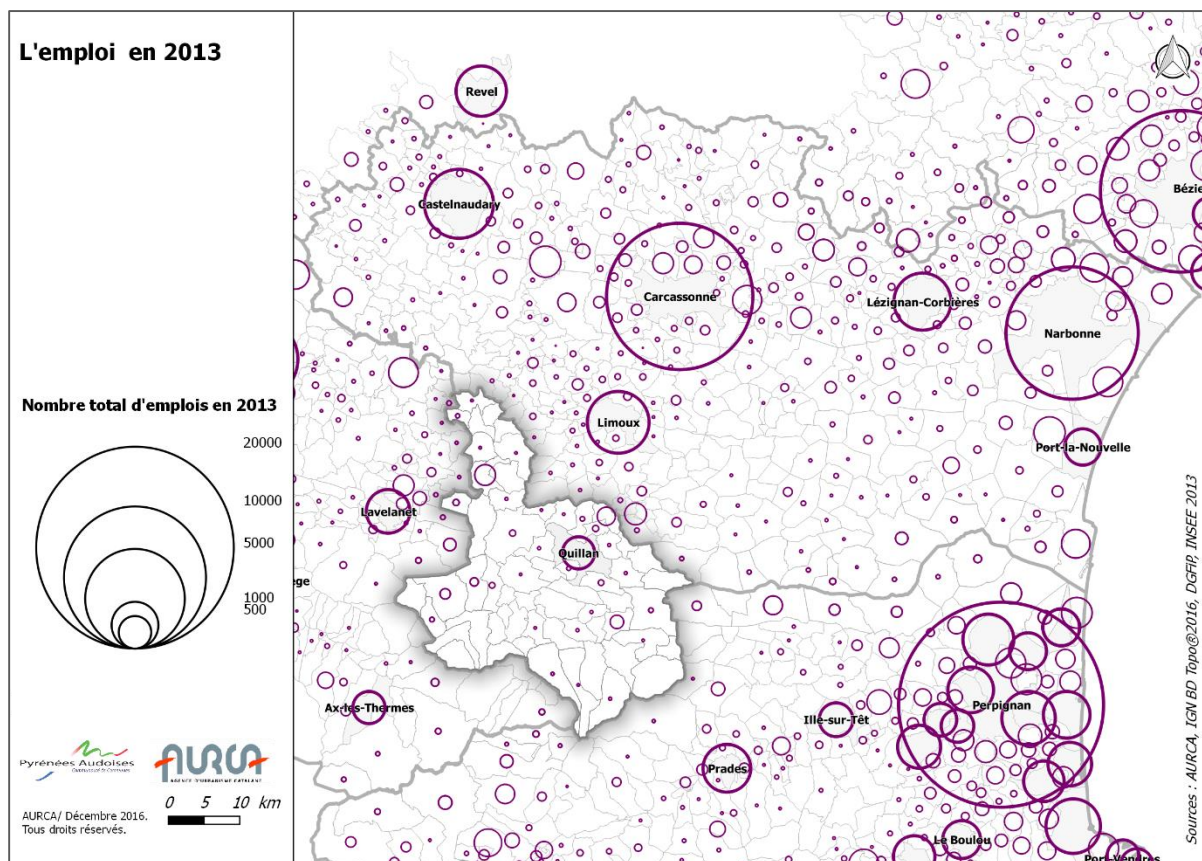
Communes	Nombre d'emplois en 2008	Nombre d'emplois en 2013	Evolution
Artigues	8	0	-8
Aunat	4	19	15
Axat	327	214	-113
Belcaire	148	136	-12
Belfort-sur-Rebenty	0	0	0
Belvianes-et-Cavirac	56	49	-7
Belvis	48	41	-7
Bessède-de-Sault	8	4	-4
Le Bousquet	16	8	-8
Brenac	20	33	13
Cailla	16	5	-11
Campagna-de-Sault	9	0	-9
Campagne-sur-Aude	147	92	-55
Camurac	30	21	-9
Caudeval	12	20	8
Chalabre	434	470	36
Le Clat	0	16	16
Comus	9	4	-5
Corbières	17	8	-9
Coudons	4	7	3
Counozouls	9	10	1
Courtauly	12	8	-4
Escouloubre	16	30	14
Espéraza	611	472	-139
Espezel	58	58	0
Fa	61	43	-18
La Fajolle	4	0	-4
Fontanès-de-Sault	0	3	3
Galinagues	17	4	-13
Gincla	16	22	6
Ginols	28	30	2
Granès	36	12	-24
Gueytes-et-Labastide	16	21	5
Joucou	4	10	6
Marsa	4	0	-4
Mazuby	0	0	0
Mérial	27	0	-27
Montfort-sur-Boulzane	24	23	-1

Communes	Nombre d'emplois en 2008	Nombre d'emplois en 2013	Evolution
Montjardin	12	10	-2
Nébias	56	16	-40
Niort-de-Sault	12	4	-8
Peyrefitte-du-Razès	0	4	4
Puilaurens	61	48	-13
Puivert	84	109	25
Quillan	1410	1462	52
Quirbajou	4	16	12
Rivel	32	24	-8
Rodome	4	4	0
Roquefeuil	71	99	28
Roquefort-de-Sault	9	5	-4
Rouvenac	49	46	-3
Saint-Benoît	8	29	21
Sainte-Colombe-sur-Guette	17	31	14
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	60	59	-1
Saint-Ferriol	12	14	2
Saint-Jean-de-Paracol	17	32	15
Saint-Julia-de-Bec	13	5	-8
Saint-Just-et-le-Bézu	4	0	-4
Saint-Louis-et-Parahou	4	4	0
Saint-Martin-Lys	25	13	-12
Salvezines	4	8	4
Sonnac-sur-l'Hers	13	12	-1
Tréziers	4	20	16
Villefort	33	5	-28

Nombre d'emplois par commune (INSEE).

Sur le territoire communautaire, Quillan (1462 emplois), Espéraza (472 emplois), Chalabre (470 emplois), Axat (214 emplois), Belcaire (136 emplois) et Puivert (109 emplois) offrent plus de cent emplois chacune. A l'opposé huit communes ne proposent pas d'emploi en 2013 (Artigues, Belfort-sur-Rebenty, Campagna-de-Sault, La Fajolle, Marsa, Mazuby, Merial et Saint-Just-et-le-Bézu), contre cinq communes en 2008.

Pour comparaison, entre 2008 et 2013, trente-cinq communes ont perdu des emplois. Les pertes les plus conséquentes ont été recensées à Espéraza (-139), Axat (-113), Campagne-sur-Aude (-55) et Nébias (-40). Seules vingt-et-une communes, dont notamment Quillan (+52) et Chalabre (+36), ont eu une hausse d'emploi, ce qui n'a pas permis de stabiliser le nombre d'emploi de 2008, et de fait d'observer une diminution globale du nombre d'emploi sur la période.



Concernant la répartition de ces 3970 emplois entre les quatre secteurs géographiques de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, le Quillanais en concentre 58%, avec 1462 d'entre eux localisés sur la commune de Quillan (soit 37% des emplois de la Communauté de Communes). Le secteur géographique du Chalabrais concentre 20% des emplois. L'Axatois et le Pays de Sault sont comparables, regroupant respectivement 11% et 10% des emplois de la Communauté de Communes.

REPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	AXATOIS	CHALABRAIS	QUILLANAIS	PAYS DE SAULT
	452 11%	800 20%	2316 58%	403 10%

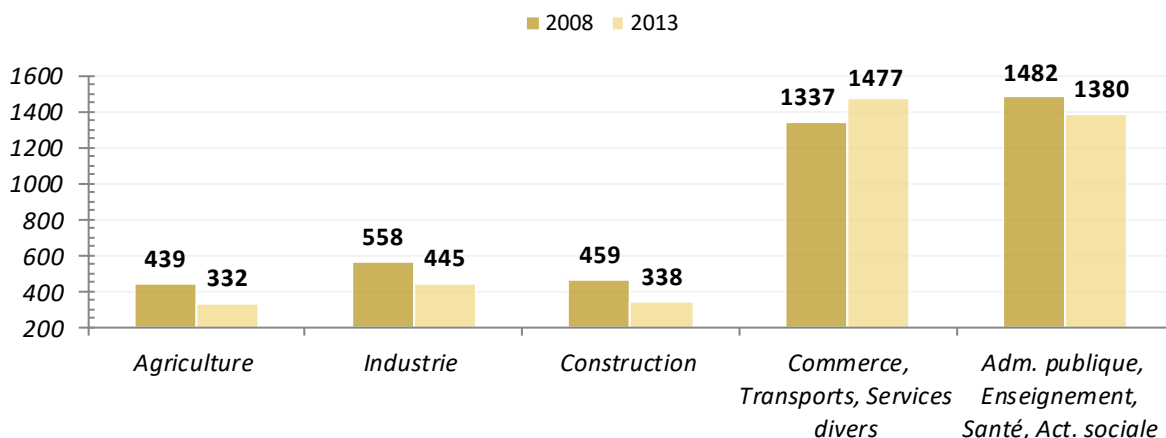
L'analyse de la répartition des emplois par secteurs d'activités pour chaque secteur géographique révèle plusieurs contrastes :

- Les emplois agricoles concernent environ un emploi sur sept dans l'Axatois le Chalabrais et le Pays de Sault, contre un emploi sur vingt dans le Quillanais ;
- Dans l'Axatois, quasiment un emploi sur cinq est un emploi industriel, contre moins d'un emploi sur quinze dans le Chalabrais ;
- Le Pays de Sault se démarque par sa proportion relativement importante d'emplois concentrés dans le secteur de la construction ;
- Assez logiquement, le secteur de Quillan regroupe les plus fortes parts d'emplois dans le secteur tertiaire.

REPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Nombre total d'emplois	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports, Services divers	Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale
AXATOIS	452	14%	19%	5%	29%	33%
CHALABRAIS	800	14%	6%	8%	37%	36%
QUILLANNAIS	2316	5%	12%	9%	38%	36%
PAYS DE SAULT	403	12%	8%	10%	42%	28%

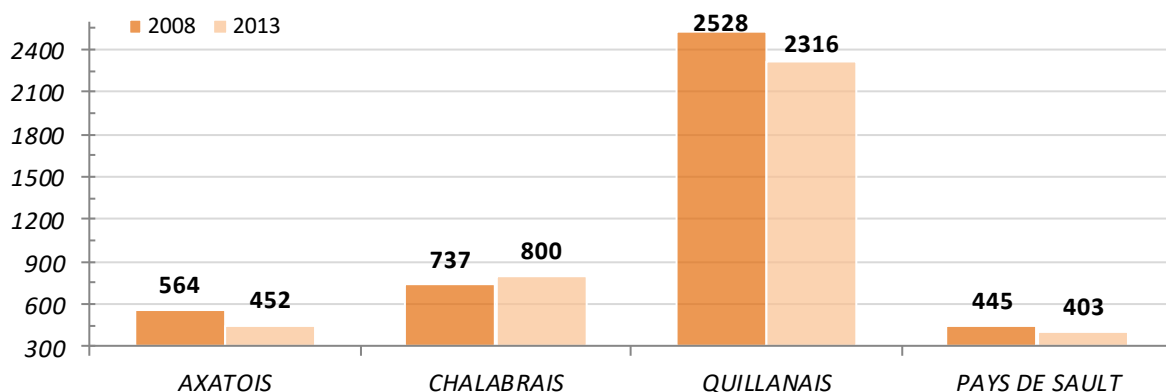
En comparaison avec la situation relevée en 2008, la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises connaît une perte d'environ 300 emplois, soit une baisse de 7% de son stock en 5 ans. L'ensemble des secteurs est concerné par cette évolution, hormis celui du commerce, des transports et services, qui crée environ 140 emplois. Les baisses les plus significatives impactent les domaines de la construction et de l'agriculture, avec respectivement une diminution de 26% et 24% du nombre d'emplois offerts depuis 2008.

Evolution du nombre d'emplois par secteur d'activité entre 2008 et 2013 - *Données INSEE*



Trois des quatre secteurs géographiques de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises sont concernés par cette diminution du nombre d'emplois. Seul le Chalabrais profite d'une évolution positive, avec une progression d'environ 65 emplois. La perte mesurée dans l'Axatois est la plus importante, avec une diminution constatée approchant les 20% par rapport à 2008, ce qui représente la perte d'un emploi sur cinq en cinq ans.

Evolution du nombre d'emplois par secteur géographique entre 2008 et 2013 *Données INSEE*



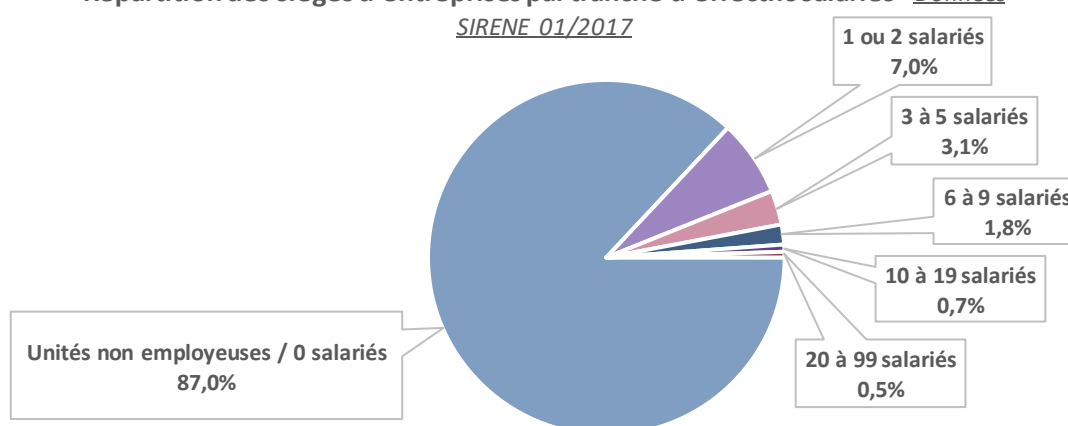
■ LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS

NB : Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. Un siège est un établissement qui a la qualité d'établissement principal.

Le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises accueille 3297 établissements d'entreprises et 2920 sièges au 01 janvier 2017 (SIRENE). 87% d'entre eux n'emploient pas de salarié.

Répartition des sièges d'entreprises par tranche d'effectifs salariés - *Données*

SIRENE 01/2017



Les sièges d'entreprise employant le plus d'actifs exercent majoritairement leur activité dans le secteur tertiaire : la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Espéraza et Chalabre sont les seules structures possédant entre 50 et 99 salariés. Treize autres structures emploient entre 20 et 49 salariés.

Tranche d'effectifs salariés	Nom du siège	Année de création de l'entreprise	Localisation
50 à 99 salariés	EHPAD Les Hauts de Bon Accueil	2014	Chalabre
	Maison de retraite	1983	Espéraza
	Communauté de Communes des Pyrénées Audoises	2014	Quillan
20 à 49 salariés	Presses SEFA	2009	Espéraza
	Intermarché	2010	Espéraza
	Monblason	1982	Espéraza
	Centre Intercommunal d'Action Sociale	2004	Quillan
	Domaine de l'Espinet	2007	Quillan
	OCBAT	1988	Quillan
	OCTP	1981	Quillan
	Carrefour Market	1956	Quillan
	Formica SAS	1993	Quillan
	Foyer de l'Ange Gardien	2003	Quillan
	Mairie de Chalabre	n/a	Chalabre
	Mairie d'Espéraza	n/a	Espéraza
	Mairie de Val de Lambronne	n/a	Val de Lambronne

■ LA POPULATION ACTIVE

NB : La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel sur le territoire des Pyrénées Audoises ou en dehors de celui-ci ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi. Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi.

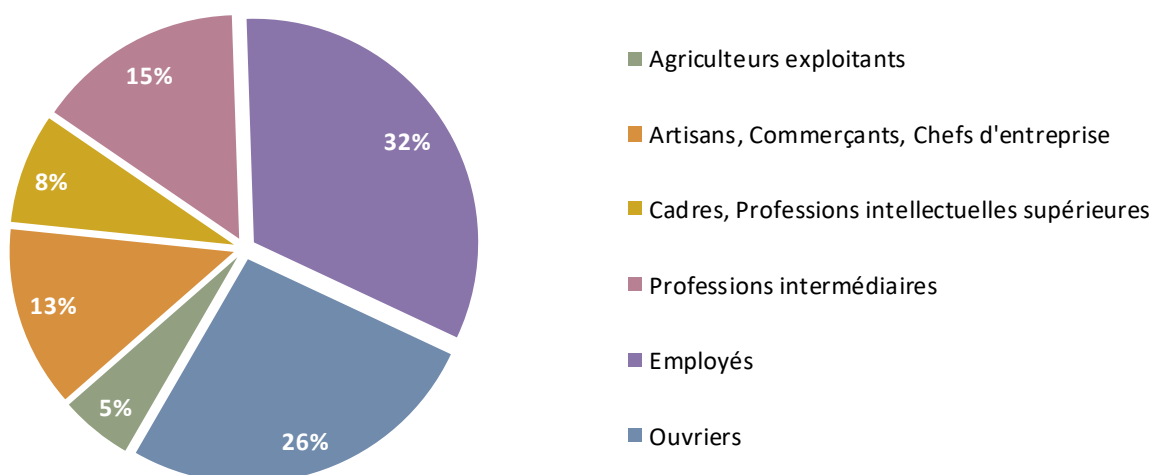
En 2013, 5599 actifs vivent sur le territoire des Pyrénées Audoises et un sur cinq réside à Quillan. Ils constituent 38% de la population mais sont pour autant moins représentés que la moyenne départementale (42%). La majorité d'entre eux habite dans le secteur géographique de Quillan mais leur poids statistique au sein de la population dans son ensemble est le plus important dans l'Axatois (41%). A l'échelle communale, leur taux évolue de 20% à Fontanès-de-Sault jusqu'à 56% à Marsa.

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	AXATOIS	CHALABRAIS	QUILLANAIS	PAYS DE SAULT
	682	1255	3034	628
	12%	22%	54%	12%

Assez communément, les employés et les ouvriers représentent la majorité de la population active. En revanche, la part des ouvriers est nettement supérieure à la moyenne départementale (26% contre 22%) et celle des professions intermédiaires lui est nettement inférieure (15% contre 22%). En accord avec les caractéristiques de l'emploi présentées précédemment, les agriculteurs exploitants ainsi que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont davantage représentés que la moyenne audoise sur le territoire de la Communauté de Communes.

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2013	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	5%	13%	8%	15%	32%	26%
Comparaison départementale	3%	9%	9%	22%	34%	22%

Répartition des actifs par secteur d'activité en 2013 - Données INSEE



Parallèlement à la baisse du nombre d'emploi, une diminution du nombre d'actifs résidant sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est constatée entre

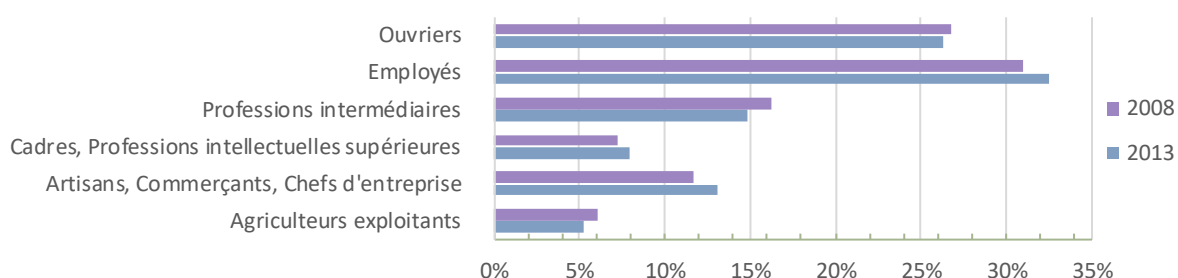
2013 et 2008. Globalement, cette perte est estimée à 51 personnes par l'INSEE, soit une réduction d'un peu moins de 1% à l'échelle communautaire. Si cette évolution paraît peu significative, elle l'est davantage en comparaison avec la tendance départementale et celle de la Communauté de Communes du Limouxin, qui sont d'environ +6% sur la même période.

A l'échelle des quatre secteurs géographiques, la perte d'actifs dans l'Axatois, le Quillanais et le Chalabrais (-107 actifs pour ces trois secteurs) est en bonne partie compensée par une augmentation de 10% du nombre de ceux-ci dans le Pays de Sault (+ 56 actifs entre 2008 et 2013 bien que le nombre d'emplois ait diminué sur cette même période).

EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART D'ACTIFS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	2008	2013	Evolution	
			Nombre	%
AXATOIS	726	682	-44	-6,1%
CHALABRAIS	1257	1255	-2	-0,2%
QUILLANAIS	3095	3034	-61	-2,0%
PAYS DE SAULT	572	628	+56	9,8%
TOTAL Communauté de Communes des Pyrénées Audoises	5650	5599	-51	-0,9%

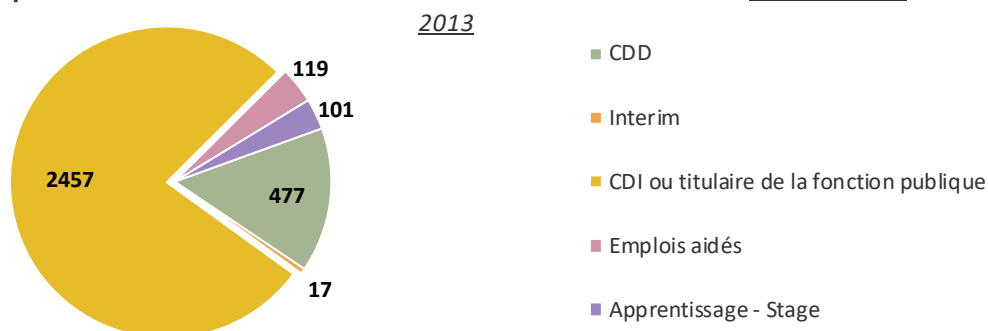
Cette perte d'actifs entre 2008 et 2013 est surtout visible, à l'échelle de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, pour les agriculteurs exploitants ainsi que les professions intermédiaires (respectivement -17% et -11% sur cette période). Une hausse est toutefois visible concernant les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+8%) ainsi que pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (+6%).

Evolution de la part des actifs par secteur d'activité entre 2008 et 2013 - *Donnée INSEE*



En 2013, l'INSEE recense environ 3170 salariés dans les Pyrénées Audoises ; ils représentent 57% de la population active du territoire communautaire. 77% d'entre eux disposent d'un contrat de travail à durée indéterminée. Les emplois aidés concernent 4% des salariés, tout comme les apprentis et stagiaires.

Répartition des salariés selon la nature de leur contrat de travail - *Données INSEE*



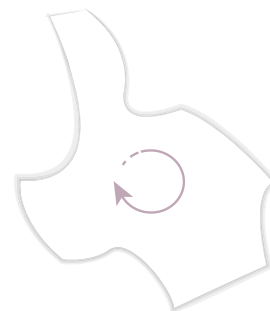
4.1.2 Les mobilités professionnelles

NB : Les données suivantes sont issues du recensement la population INSEE 2013 et concernent la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi. Compte tenu du faible nombre de personnes concernée pour certaines communes, les flux présentés ci-après sont à considérer comme des ordres de grandeur.

■ LES FLUX PROFESSIONNELS INTERNES

En 2013, environ 3320 flux domicile-travail sont identifiés par l'INSEE à l'intérieur de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises : ce sont les flux internes. Autrement dit, environ 3320 trajets sont réalisés les jours travaillés par la population active qui vit et exerce son activité professionnelle sur le territoire des Pyrénées Audoises - que ces personnes travaillent ou non sur leur commune de résidence.

Concernant les quatre secteurs géographiques et leurs interrelations, les situations sont contrastées au niveau du nombre de flux professionnels identifiés : ils varient du simple au quintuple entre le Pays de Sault et le Quillanais. Ce constat est à mettre en lien direct avec le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs vivant dans ces secteurs. Sans surprise, le secteur de Quillan polarise les trois autres anciens cantons et est le plus centré sur lui-même. Par exemple, plus d'un déplacement sur huit en provenance de l'Axatois est à destination de la commune de Quillan. L'Axatois est d'ailleurs le secteur géographique le plus ouvert sur ses homologues.

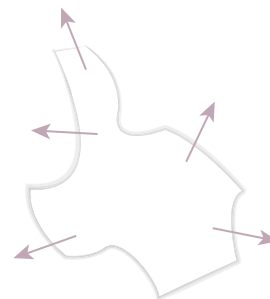


REPARTITION DES FLUX INTERNES A LA COMMUNAUTE EN PROVENANCE DES QUATRE SECTEURS GEOGRAPHIQUES	Quillanais	Chalabrais	Axatois	Pays de Sault
Flux interne au secteur géographique	98%	95%	85%	90%
Flux vers les trois autres secteurs géographiques	2%	5%	15%	10%

■ LES FLUX PROFESSIONNELS SORTANTS

Le déséquilibre existant entre le nombre d'emplois localisés sur le territoire de la Communauté de Communes (3971 en 2013) et le nombre d'actifs y vivant (5598 en 2013) induit qu'une partie de ces actifs travaille à l'extérieur du territoire. L'INSEE recense environ 1120 flux professionnels journalier en provenance de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et à destination de l'extérieur de ce territoire, avec notamment :

- 40% de ces flux à destination de la Communauté de Communes du Limouxin ;
- 18,5% de ces flux à destination du reste du département de l'Aude (hors Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et hors Communauté de Communes du Limouxin) ;
- 21% de ces flux à destination de l'Ariège ;
- 15% de ces flux sont à destination du reste de la région Occitanie (hors Aude et Ariège), probablement à destination des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne.

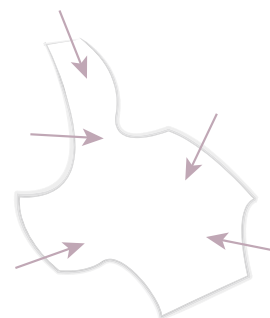


Ce sont en moyenne 27,7 kilomètres (aller) qui sont parcourus par la population active des Pyrénées Audoises pour se rendre au travail (hors actifs travaillant dans leur commune de résidence et hors actifs travaillant en dehors du département). Cette distance est relativement élevée d'autant que les temps de trajets peuvent être allongés en raison du relief montagnard du territoire.

■ **LES FLUX PROFESSIONNELS ENTRANTS**

L'INSEE identifie environ 650 flux journaliers d'actifs provenant de l'extérieur et à destination des Pyrénées Audoises, avec notamment :

- 57% d'entre eux en provenance de la Communauté de Communes du Limouxin ;
- 12% d'entre eux en provenance du reste du département de l'Aude (hors Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et Communauté de Communes du Limouxin) ;
- 18% d'entre eux en provenance de l'Ariège ;
- 9% d'entre eux en provenance du reste de la région Occitanie.



■ **LES FLUX PROFESSIONNELS : RESUME**

Le territoire des Pyrénées Audoises est polarisé par tous ses territoires voisins. Globalement, les flux professionnels sortants sont 1,5x plus nombreux que les flux entrants. Ce constat s'explique en grande partie par l'insuffisance quantitative d'emplois sur le territoire communautaire vis-à-vis du nombre d'actifs. Les bassins d'emplois de Toulouse, Carcassonne, Limoux, Laroque-d'Olmes et Lavelanet sont les destinations professionnelles de près de trois actifs sur cinq sortants de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises	Flux internes	
	3320	
	Flux entrants	Flux sortants
Communauté de Communes des Pyrénées Audoises	650	1120
<i>dont...</i>		
Communauté de Communes du Limouxin	375	455
Aude (<i>Hors Communauté de Communes du Limouxin</i>)	75	205
Ariège	120	230
Haute-Garonne	10	60
Pyrénées-Orientales	45	45
Occitanie (<i>hors territoires cités ci-dessus</i>)	-	65

FOCUS – De la désindustrialisation à la recherche d'innovation en Haute-Vallée de l'Aude.

La désindustrialisation de la Haute-Vallée amorce un premier ralentissement notable dans le courant du 20^e siècle avec le déclin progressif de l'activité chapelière à Espérazza, dont les produits finis ne s'inscrivent plus dans la tendance vestimentaire de l'époque. A partir des années 1970 et jusqu'au milieu des années 2000, de nombreuses unités de production ferment après avoir marqué économiquement et socialement le territoire : HUTCHINSON à Chalabre en 1975, MYRIS à Limoux en 2001, FORMICA à Quillan et HUNTSMAN en 2004 et enfin IMERYS à Saint-Martin-Lys en 2016.



Quillan, maison ouvrière XXe



La cité ouvrière d'Espérazza



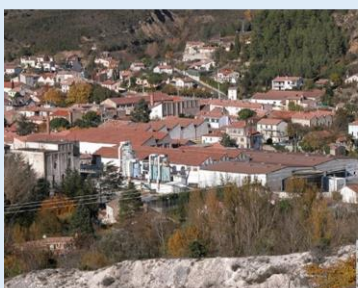
La maison du patron Chapelier (Espérazza) transformée en chambre d'hôte et gîte

A la grande échelle du site de production, la désindustrialisation se manifeste essentiellement par la présence de friches qui, par leurs impacts paysagers, peuvent participer à l'image négative du territoire. A l'échelle de la Haute-Vallée, le « traitement » de ces espaces, lorsqu'ils ne sont pas laissés à l'abandon, est opéré de différentes manières :

- Par la destruction des bâtiments et la mise à nu du foncier : exemple de l'ancien site de production FOMICA à Quillan ou de l'usine Garrouste à Chalabre ;
- Par la destruction des bâtiments préalable à la reconstruction d'une unité de production industrielle appartenant à un autre groupe : exemple d'ACTIS à Limoux, localisé sur l'ancien site MYRIS ;
- Par la réhabilitation d'un ou plusieurs bâtiments au profit d'un projet d'équipements collectifs : exemple du bâtiment désaffecté FORMICA (anc. usine de chapeaux BOURREL), à transformer en pôle culturel.

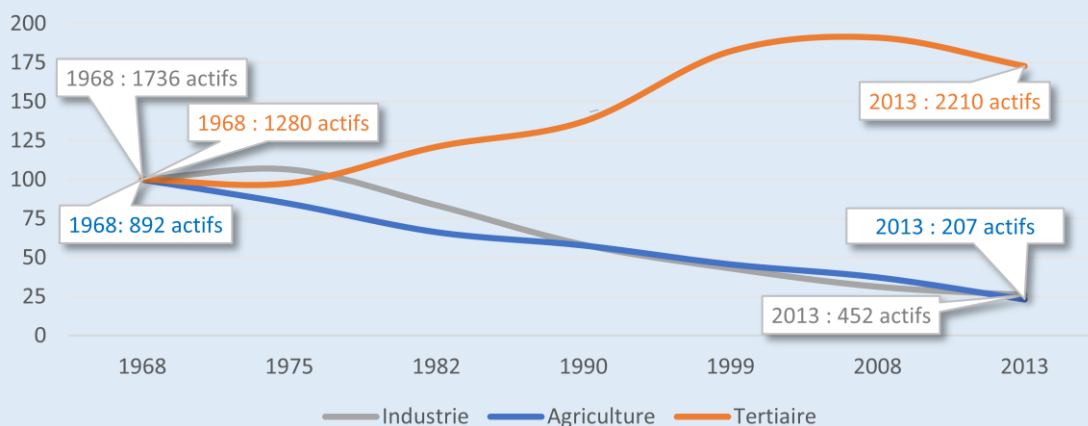


Quillan, usine Formica, sa démolition et bâtiment restant à réhabiliter

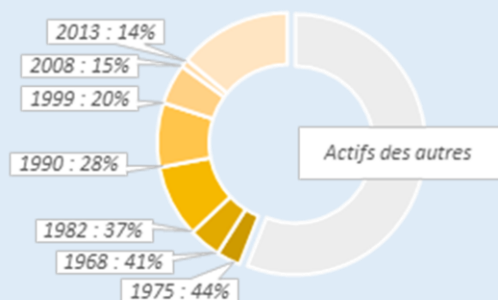


Espérazza, usine Efisol et friche industrielle suite à sa démolition

Evolution du nombre d'actifs occupés de 25 à 54 ans, par secteur d'activité (base 100 en 1968) - Données INSEE



Evolution de la part des actifs dans le domaine de l'industrie de 1968 à 2013 - Données INSEE



Cependant, l'industrie n'est pas que l'usine : la Haute-Vallée doit composer avec ce bouleversement opéré en moins d'un demi-siècle. Avec un taux de chômage avoisinant les 20% en 1999, la Haute-Vallée doit tenter de se reconverter, évoluer et trouver d'autres points d'équilibre. Sur le territoire des Pyrénées-audoises, une page s'est tournée avec la tertiairisation du territoire, passant notamment par le développement touristique qui génère des retombées économiques croissantes et renforce son image attractive. La patrimonialisation et la mise en valeur des reliques de l'époque industrielle est également amorcée à Espéraza (musée de la Chapellerie notamment).

Si l'industrie reste présente par les économique et du décroissement, de la mise en œuvre collective d'activités de biens et de services et enfin du développement de la culture de l'expérimentation et de l'entrepreneuriat traces paysagères des usines ayant fermé, elle l'est également par les entreprises innovantes dont l'installation est aujourd'hui soutenue sur le territoire. Les Pôles Territoriaux de Coopération économique (PTCE) sont constitués par un ensemble d'acteurs de terrain (entreprises, organismes de formation, collectivités publiques etc.) qui s'associent autour d'un projet économique commun pour favoriser un développement territorial local. Il en existe plus d'une centaine en France (2016). Dans la Haute-Vallée, le PTCE « 3.EVA » œuvre depuis 2015 en faveur de la collaboration en milieu rural

En parallèle, le territoire des Pyrénées-Audoises est inclus en totalité dans un périmètre de Zone de Revitalisation Rurale. Ce classement confère des avantages fiscaux aux entreprises (exonération de cotisations patronales pendant une durée maximale d'un an), facilitant leur implantation ou leur maintien tout en favorisant l'emploi local.



La Pépinière d'Entreprise ERECO, dont les locaux sont situés sur le Parc Régional d'Activité Charles CROS (à Cépie et Pieusse), accueille l'installation (hébergement en bureau ou atelier, achat de foncier) de nouvelles entreprises des secteurs de l'écoconstruction, des énergies renouvelables et de l'innovation. Son objectif est de favoriser la création, le développement et l'implantation de ces structures par un accueil personnalisé des porteurs de projets. Son action concerne environ 150 porteurs de projets par an sur les territoires limouxin (65% des porteurs de projets) et pyrénées-audois (35% des porteurs de projet). En décembre 2016, les entreprises installées dans la Pépinière regroupent une quarantaine d'emplois et réalisent un chiffre d'affaire de l'ordre de cinq millions d'euros.

4.2 LES PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Une zone d'activités économique est un site réservé à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné.

4.2.1 Les Zones d'Activités Economiques communautaires

▪ AXAT – ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CONDOMINE



La Zone d'Activité Economique de « La Condomine » est située au niveau de l'entrée Sud du Bourg, sur une superficie d'environ quatre hectares. Elle regroupe notamment :

- Une station-service – Aire de lavage
- Le Centre de secours d'Ayat
- Une dizaines d'entreprises, de terrassement, exploitation forestière, maçonnerie, réparation automobile etc.
- Les services techniques de la maire d'Ayat
- Une déchetterie

▪ SAINTE-COLOMBE-SUR-L'HERS – ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA PRADE



La Zone d'Activité Economique de la Prade est située à l'entrée Ouest de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, le long de la RD620. Elle s'étend sur un hectare et est divisée en six parcelles viabilisées (activité forestière, activité de stockage automobile...). Seuls deux terrains, en cours de tractation en 2019, sont aujourd'hui disponibles.

■ QUILLAN/GINOLES – ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DES PUJOLS



La Zone d'Aménagement Concerté des Pujols est créée en sortie Sud de Quillan par arrêté préfectoral du 16 janvier 2006. Elle regroupe une soixantaine de parcelles sur les communes de Quillan et Ginols, pour une superficie totale de vingt-quatre hectares.

4.2.2 Les autres Zones d'Activités Economiques

■ QUILLAN : ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA PLAGE SUD

La Zone d'Activité Economique de la Plage Sud à Quillan s'étend sur environ cinq hectares, au Nord de la commune, en contrebas de la RD118. Elle regroupe, entre autres un supermarché et sa station-service, une chocolaterie-confiserie, un commerce d'entretien et de réparation automobile, un commerce de gros de matériaux de construction, un commerce de matériels médicaux, une structure d'expertise immobilière, une structure de travaux d'installation électrique, une structure de mécanique industrielle, une entreprise de travaux de terrassement, une entreprise de dépannage, formation et vente informatique, un commerce de gros d'équipements automobiles, trois commerces de vente au détail d'habillement ou de décoration, une entreprise de transports et location d'autobus, un magasin de vente au détail de quincaillerie et peinture. Deux bâtiments vacants sont présents dans cette zone.



■ QUILLAN : ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU STADE



La Zone d'Activité Economique du Stade est également située le long de la RD 118, à proximité du stade Jean Bourrel. Elle s'étend sur un hectare et demi et accueille un centre de contrôle technique, un commerce de gros de bois et matériaux de construction, une carrosserie, un pavillon funéraire et un garage automobile. Trois bâtiments sont aujourd'hui vacants.

■ ESPERAZA – ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE PASTABRAC



La Zone d'Activité Economique de Pastabrac s'étend sur environ neuf hectares entre les communes d'Espérazza et de Couiza, le long de la RD 118. Elle regroupe, entre autres, un supermarché et sa station-service, un magasin d'alimentation et de spécialités régionales, un centre de contrôle technique automobile, un centre d'achat et de montage de pneus, un atelier coopératif de transformation artisanale de fruits et légumes, un commerce de détail de matériels audios et vidéos, une entreprise d'installation de réseaux d'eau et de gaz, un atelier de conception et fabrication de presses à transfert, une entreprise de travaux de maçonnerie générale, un service de soutien à l'exploitation forestière, un local de vente de matériel agricole, un commerce de vente d'équipements automobiles, un magasin de dépannage et de vente au détail d'électroménager, un magasin de produits biologiques, un magasin de matériaux de construction et de bricolage.

D'autres zones - plus limitées en surface, souvent moins spécialisées et présentant aujourd'hui peu d'activités - sont aussi présentes sur le territoire, notamment à Chalabre ou Campagne-sur-Aude par exemple. La localisation de certaines zones, notamment la zone « Gare St-Pierre » à Chalabre située sur une centralité historique et aux abords du centre ancien, leur confère un caractère stratégique.

Les potentiels de développement économique au sein des zones d'activités existantes sont très limités sur le territoire communautaire au regard du peu de terrains disponibles, de la faiblesse de la vacance et de l'importance du risque d'inondation qui touche les zones les plus importantes. Les réflexions à mener devront se pencher sur des solutions alternatives de développement, un rééquilibrage éventuel vers le Pays de Sault et l'articulation avec les activités (compatibles avec le voisinage) présentes dans les centralités.

4.2.3 Les activités économiques ponctuelles

De nombreuses entreprises locales ne sont pas implantées sur du foncier à destination économique, mais souvent à l'intérieur du tissu urbain classique. Leur présence est importante dans la mesure où elles emploient parfois plus d'une dizaine de personnes, jouant un rôle manifeste pour l'économie locale. On peut citer :



- Monblason, spécialiste du transfert sérigraphique, à Espéraza ;
- La scierie DURAN, à Belvianes-et-Cavirac ;
- Aude Literie, à Fa ;
- Valandré, fabricant de vêtements et de sacs de couchage en duvet, à Belcaire ;
- Mora menuiserie, à Belcaire ;
- Euro Communication Equipements, à Nébias ;
- Le groupe Michel Thierry, à Chalabre.

4.3 LE TISSU COMMERCIAL

4.3.1 Quillan : unique pôle commercial des Pyrénées-Audoises



En 2014, le domaine du commerce représente 20% des établissements actifs. L'INSEE recense quatre-vingt-quatorze commerces sur le territoire communautaire au 31 décembre 2015, avec notamment : cinq supermarchés (entre 400 et 2500 m² de surface de vente, dont quatre sont situés sur les zones d'activités économiques de Pastabrac et de la Plage Sud), treize supérettes/épiceries (entre 120 et 400 m² de surface de vente), deux grandes surfaces de bricolage, dix-sept boulangeries, sept fleuristes, quatre journaux et cinq stations-service. 45% de ces établissements sont implantés sur la commune de Quillan et 60% dans la conurbation Quillan/Campagne-sur-Aude/Espéraza. 47 communes ne disposent d'aucun commerce à cette date ; seules Campagne-sur-Aude, Fa, Belcaire, Puivert, Espezel, Axat, Chalabre, Espéraza et Quillan ont au moins deux commerces implantés sur leur territoire communal.

4.3.2 Une offre de proximité fragile

En matière de commerce, un déséquilibre est nettement marqué dans les Pyrénées-Audoises entre le potentiel polarisateur des centres-bourgs et celui des périphéries urbaines. Bien que ce phénomène soit lié à plusieurs facteurs, son amplification récente s'explique aisément.

La première condition au développement d'un marché est la demande, or :

- Les centres-bourgs font face à une problématique de désertion résidentielle combinée à une forte perte de vitalité démographique au profit des quartiers périphériques ou des villages environnants ;
- Les équipements et services (de soins, de l'éducation, des loisirs et de la culture notamment) sont devenus peu nombreux dans les centralités ;
- L'accessibilité automobile peut être ressentie comme une problématique dans les centres ;
- Les modes de consommation évoluent avec entre autres le développement relativement récent du e-commerce et le développement de grandes et moyennes surfaces regroupées en pôles commerciaux à Limoux, Pamiers, Perpignan ou Carcassonne ;
- Les actifs, travaillant pour beaucoup à l'extérieur du territoire communautaire ou dans la conurbation Quillan-Campagne-Espéraza, préfèrent souvent, pour des raisons pratiques (accessibilité routière) et financières (économie d'échelle des grands groupes), faire leurs achats dans les zones commerciales périphériques.

A noter que la présence de régies multiservices (épicerie, poste...) sur des petites communes (Rodome, Belvis, Lapradelle) permet de maintenir des commerces et services de proximité sur des micro-territoires relativement isolés.

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, la question de l'augmentation de la fragilisation de l'offre commerciale de proximité ne doit pas être traitée de manière isolée dans la mesure où des considérations plus globales (urbanistiques, du domaine de l'habitat, des activités et des mobilités) et d'égalité et d'équité des territoires méritent d'être étudiées. Le phénomène de vacance commerciale croissante dans les centres-bourgs soulève en réalité la question de la fonction (résidentielle, patrimoniale, touristique etc.) à donner à ces centres délaissés par la population, hier lieux de rencontre et d'animation.



INVENTAIRE DES COMMERCES DE PROXIMITE EN 2007 ET 2015	AXATOIS			CHALABRAIS			QUILLANAIS			PAYS DE SAULT		
	2007	2015	Evolution	2007	2015	Evolution	2007	2015	Evolution	2007	2015	Evolution
Boucherie, charcuterie	3	3	0	2	2	0	7	6	-1	3	4	1
Epicerie et/ou superette	4	2	-2	4	5	1	6	4	-2	6	2	-4
Boulangerie	4	2	-2	5	1	-4	12	12	0	3	2	-1
Librairie, papeterie, journaux	1	1	0	0	1	1	3	2	-1	-	-	-
Magasin de vêtements	1	0	-1	2	1	-1	4	2	-2	-	-	-
Pharmacie	1	1	0	2	1	-1	5	5	0	1	1	0
TOTAL	14	9	-5	15	11	-4	37	31	-6	13	9	-4

En matière de commerce de proximité, la ville de Quillan est un véritable pôle majeur puisqu'elle concentre un tiers des commerces de la communauté de communes (2 épiceries, 8 boulangeries, 4 boucheries, 1 presse, 2 magasin de vêtements et 3 pharmacies). Les communes d'Ayat, Chalabre et Espérazza sont également bien équipées puisqu'elles disposent d'au moins 1 épicerie, 1 boulangerie, 1 boucherie, 1 presse et 1 pharmacie. Neuf autres communes, à savoir : Espezel (4), Belcaire (3), Puivert (2), Belvis (1), Campagne-sur-Aude (1), Escouloubre (1), Puilaurens (1), Roquefeuil (1) et Sainte-Colombe-sur-l'Hers (1) possèdent au moins un commerce de proximité.

Il est à noter, qu'entre 2007 et 2015, cinq établissements ont fermé dans cinq communes, ce qui a entraîné la disparition de commerces de proximité sur ces communes. Ainsi, treize communes possèdent au moins un commerce de proximité en 2015 contre dix-sept en 2007.

Communes	Epicerie et/ou superette			Boulangerie			Boucherie charcuterie			Librairie papeterie journaux			Magasin de vêtements			Pharmacie		
	2007	2015	Evol	2007	2015	Evol	2007	2015	Evol	2007	2015	Evol	2007	2015	Evol	2007	2015	Evol
Ayat	3	1	-2	2	2	0	2	2	0	1	1	0	1	0	-1	1	1	0
Belcaire	2	1	-1	1	1	0	2	1	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belfort-sur-Rebenty	-	-	-	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belvis	-	-	-	-	-	-	0	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Campagne-sur-Aude	1	1	0	-	-	-	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Camurac	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chalabre	1	2	1	4	1	-3	2	2	0	0	1	1	2	1	-1	2	1	-1
Escouloubre	-	-	-	-	-	-	1	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espérazza	2	1	-1	4	4	0	1	2	1	1	1	0	-	-	-	2	2	0
Espezel	1	1	0	1	1	0	1	1	0	-	-	-	-	-	-	1	1	0
Puilaurens	1	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Puivert	2	2	0	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quillan	3	2	-1	8	8	0	5	4	-1	2	1	-1	4	2	-2	3	3	0
Rodome	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roquefeuil	1	0	-1	-	-	-	0	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roquefort-de-Sault	-	-	-	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	1	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salvezines	-	-	-	1	0	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	20	13	-7	24	17	-7	15	15	0	4	4	0	7	3	-4	9	8	-1

4.3.3 Le commerce non sédentaire

Plusieurs marchés hebdomadaires sont organisés sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises :

- Le mercredi : à Quillan, Allée Jean Bourrel ;
- Le jeudi : à Ayat et Espérazza ;
- Le samedi : à Quillan, Allée Jean Bourrel et à Chalabre, sur le cours Colbert ;

- Le dimanche : à Espéraza.

Ils sont complétés en été par des marchés nocturnes et deux marchés des producteurs à Campagne-sur-Aude (un en juillet et un en août) :

- Le lundi à Espéraza ;
- Le mercredi à Puivert ;
- Le jeudi à Quillan ;
- Le vendredi à Roquefeuil.



4.4 L'ACTIVITE TOURISTIQUE : UN PILIER DE L'ECONOMIE DES PYRENEES AUDOISES

NB : Données Communauté de Communes des Pyrénées Audoises – Stratégie de Développement Touristique

96 % des français estiment que la campagne est l'endroit idéal pour se ressourcer. Les Pyrénées Audoises profitent de cette image très positive : la montagne attire et la campagne séduit de plus en plus, notamment les urbains issus de catégories socio-professionnelles supérieures. En 2014, le point d'information touristique de Quillan a accueilli près de 10 000 visiteurs en juillet/août, soit 2/3 des visiteurs annuels. Leurs demandes concernaient la randonnée (19% des demandes), le patrimoine (15% des demandes) ainsi que les fêtes et manifestations (13% des demandes).

4.4.1 L'augmentation de la population en période touristique et l'ouverture européenne du territoire

NB : Ces données suivantes sont issues d'un questionnaire transmis aux communes en début de procédure du PLUi. Il s'agit d'estimations. Les communes d'Aunat, Caudeval, Fontanès-de-Sault, Quillan et Villefort n'ont pas souhaité fournir de données sur cette thématique.

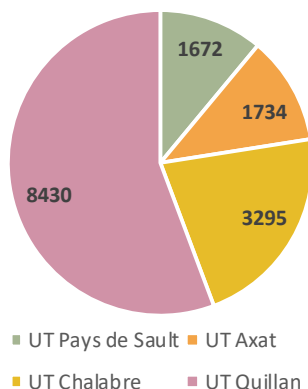
En période estivale, l'augmentation de la population sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est estimée à 6360 habitants. Cela représente une hausse notable de la population de 42%. Ce gain est différemment marqué selon les secteurs géographiques : la population du Pays de Sault double largement en période estivale tandis qu'elle n'évolue que très peu dans le Quillanais.

EVOLUTION DE LA POPULATION EN PERIODE ESTIVALE SELON LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE	Population INSEE	Population maximale estimée	Nombre d'habitants supplémentaires	Multiplieur
UT Pays de Sault	1672	4065	2393	2,4
UT Axat	1734	3372	1638	1,9
UT Chalabre	3295	4444	1148	1,3
UT Quillan	8430	9612	1182	1,1

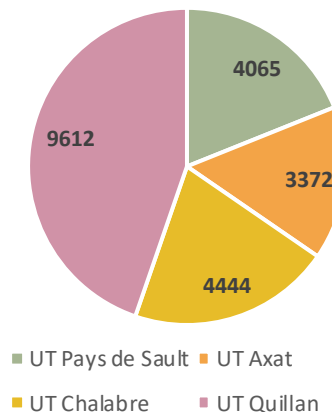
La population maximale estimée est indiquée ici sur la base des estimations fournies par chaque commune

La répartition de la population évolue, de fait, entre période estivale et période hivernale. La population de l'Axatois, du Pays de Sault et du Chalabrais progresse et regroupe en été la majorité de la population des Pyrénées Audoises.

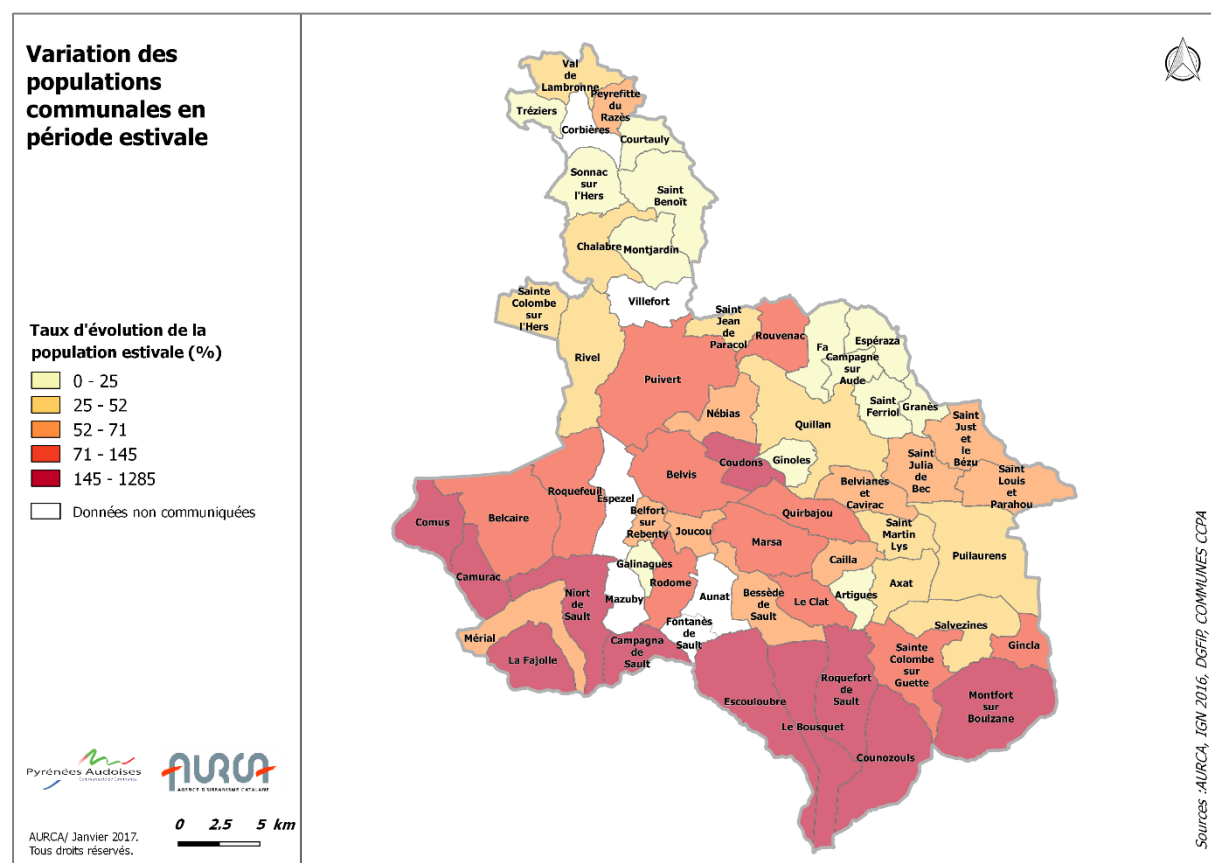
Répartition de la population
permanente par secteur géographique
Données communes 2016



Répartition de la population par
secteur géographique en période
estivale - *Données communes 2016*



Au-delà des évolutions démographiques observées entre les quatre anciens cantons, il apparaît que les communes situées au Sud de la Communauté, les plus montagnardes, connaissent les plus forts taux d'augmentation de population en période estivale.



Si la majorité des touristes passant leurs vacances dans les Pyrénées Audoises sont originaires de la région Occitanie, les étrangers représentent 40% de la clientèle touristique en 2014. Parmi eux, 54% sont britanniques (Données Communauté de Communes des Pyrénées Audoises – Stratégie de Développement Touristique). Cette proportion particulière

s'explique en grande partie par la présence (environ 1h de route) des aéroports de Carcassonne et de Perpignan, dont la majorité des destinations est tournée vers la Grande Bretagne.

Liaisons européennes des aéroports de Perpignan et Carcassonne	Royaume-Uni								Belgique
	Dublin	Cork	Birmingham	Londres	Southampton	Glasgow	Manchester	East Midland	Bruxelles
Perpignan									
Carcassonne									

4.4.2 Les capacités d'hébergements touristiques : l'immobilier de loisirs

L'immobilier de loisir correspond à l'ensemble des hébergements touristiques marchands, c'est-à-dire payants. Classiquement, on distingue les lits « professionnels », qui se composent des hôtels, des campings, des résidences de tourisme, villages vacances et autres établissements d'accueil collectif (auberge de jeunesse, centre de vacance, etc.), des lits « diffus », qui se composent des meublés situés en diffus sur le territoire (type Airbnb ou équivalent).

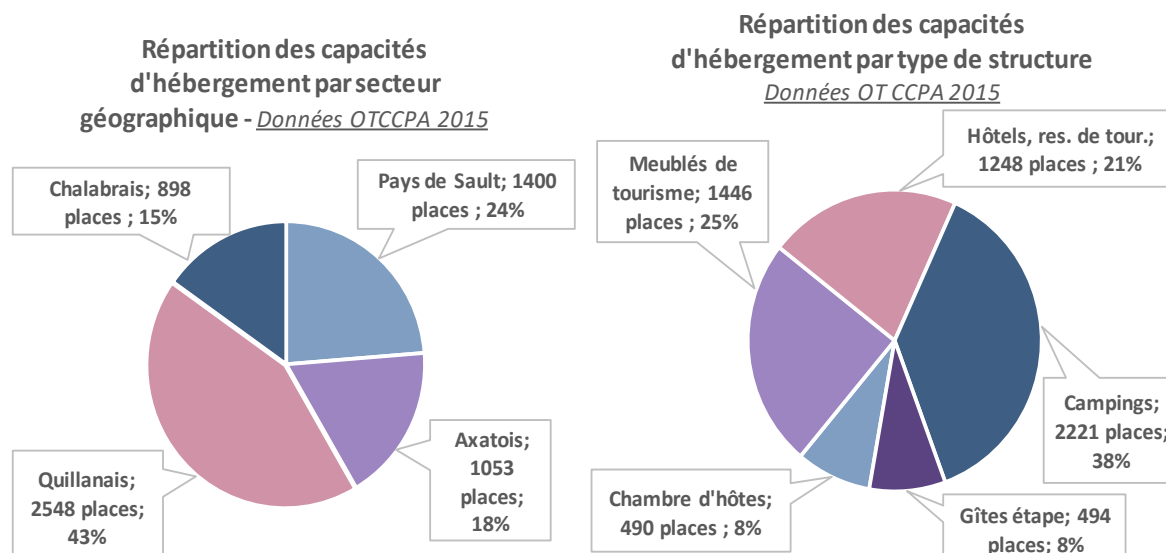
Les lits « professionnels » sont proposés régulièrement à la clientèle par des agents économiques qui en tirent leur principale source de revenus à la différence des lits « diffus », proposés, quant à eux, de manière moins régulière et constituant une source de revenus complémentaire.

En 2015, l'Office du Tourisme des Pyrénées Audoises (OTCCPA) recense 5899 places d'hébergement touristique réparties entre les quatre anciens cantons :

- Le Quillanais dispose de plus de 40% des lits disponibles, en particulier grâce à l'offre proposée en hôtels et résidences de tourisme (Domaine de l'Espinet : 860 places pour 172 chambres) ;
- Le Pays de Sault concentre près d'un quart des capacités d'hébergement communautaires, avec une forte proportion de lits offerts en gîtes et chambre d'hôtes par rapport aux trois autres secteurs géographiques ;
- L'Axatois possède 18% des capacités d'hébergement communautaires, dont plus de la moitié sont offertes en camping ;
- Le Chalabrais dispose des plus faibles capacités d'hébergement touristique, avec 15% de l'offre communautaire. Les lits en meublés de tourisme y sont comparativement nombreux.

A l'échelle de la Communauté de Communes, la répartition de l'immobilier de loisirs, par type de structure d'accueil, s'établit comme suit :

- Le camping est majoritaire, avec 38 % des places disponibles ;
- Les meublés de tourisme représentent un quart de l'offre ;
- Les hôtels et résidences de tourisme concernent près d'un lit sur cinq ;
- Les gîtes étape et chambre d'hôtes se répartissent équitablement le nombre de places restantes.



Si des efforts qualitatifs ont été engagés dans la plupart des établissements professionnels, ce qui est reconnu par différents labels, seuls sept établissements sont classés au Registre des hébergements collectifs, dont 4 disposant de trois étoiles. Ce classement ne concerne que 20% des capacités d'accueil globales du territoire. De nombreuses chambres d'hôtes et meublés de tourisme se sont développés sur le territoire constituant parfois un revenu d'appoint pour les habitants, notamment les agriculteurs. S'ajoute à ce potentiel, l'offre directement proposée par les particuliers via des plateformes telles que « Airbnb ».

La communauté de communes s'investit fortement dans le développement touristique et la promotion d'un hébergement de qualité et d'authenticité en lien avec l'image du territoire et le label « pays Cathare ». Néanmoins, la faiblesse de l'offre qualitative de certains hébergements peut nuire à cette dynamique.

Hôtels - Résidence de tourisme (RHC 12/2016)		Classement	Capacités d'accueil
BELCAIRE	HÔTEL RESTAURANT BAYLE	2 étoiles	15 (10 chambres)
CHALABRE	HÔTEL DE FRANCE	2 étoiles	28 (14 chambres)
QUILLAN	HÔTEL LA PIERRE LYS	2 étoiles	38 (16 chambres)
GINCLA	HOSTELLERIE DU GRAND DUC	3 étoiles	20 (9 chambres)
QUILLAN	HÔTEL RESTAURANT CARTIER	3 étoiles	67 (27 chambres)
QUILLAN	HÔTEL LA CHAUMIÈRE	3 étoiles	67 (26 chambres)
QUILLAN	DOMAINE DE L'ESPINET	3 étoiles	949 (180 unités d'habitation)

NB : Les critères de classement sont organisés en trois axes : qualité de confort des équipements, qualité des services proposés dans les établissements et enfin bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et de l'accueil des clientèles en situation de handicap. A chaque critère est affecté un nombre de point. La somme des points obtenus permet l'obtention d'un classement allant d'une à cinq étoiles, révisé tous les cinq ans.

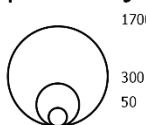
La carte des hébergements par commune place Quillan comme place majeure avec une capacité d'environ 1700 places. Dans une moindre mesure, les communes d'Axat et de Camurac ont chacune une capacité d'environ 575 places et les communes de Puivert, Belcaire, Nébias, Chalabre et Espérazza peuvent accueillir entre 375 et 168 personnes.

Hébergements touristiques par commune

Type d'hébergement touristique

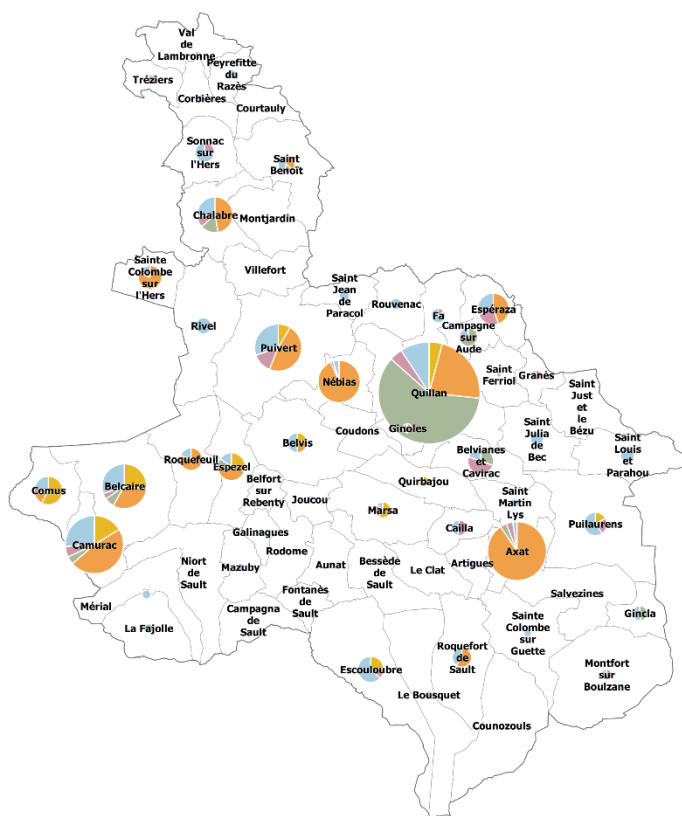
- Meublés
- Chambres d'hôtes
- Hôtels
- Campings
- Gîtes

Capacité d'hébergement



AURCA/ Janvier 2017.
Tous droits réservés.

0 2.5 5 km



Sources : AURCA, IGN 2016, DGFIP, OT CCPA 2016

Nombre et part des structures d'hébergement touristique et des capacités d'hébergement par UT (Données OT CCPA 2015)		Chambre d'hôtes	Meublés de tourisme	Hôtels, résidences de tourisme	Campings	Gîtes étape	TOTAL
Pays de Sault	Nombre de structures	5	58	3	6	7	79
	Nombre de places	6%	73%	4%	8%	9%	1400
Axatois	Nombre de structures	11	49	2	3	5	70
	Nombre de places	16%	70%	3%	4%	7%	1053
Quillanais	Nombre de structures	23	77	9	5	1	115
	Nombre de places	20%	67%	8%	4%	1%	2548
Chalabrais	Nombre de structures	12	57	1	6	1	77
	Nombre de places	16%	74%	1%	8%	1%	898

Au sujet des Unités Touristiques Nouvelles (UTN), l'Acte II de la loi Montagne est venu dernièrement réformer les procédures de création et d'extension, notamment via le décret n°2017-1039 du 10 mai 2017 relatif à la procédure de création ou d'extension des unités touristiques nouvelles. Les UTN structurantes et les UTN locales ont été créées en

remplacement des UTN départementales et les UTN de massif. Elles sont définies aux articles L.122-17 et L.122-18 du code de l'Urbanisme.

Le territoire des Pyrénées Audoises accueille aujourd'hui une UTN créée par arrêté du Préfet de Région en décembre 2004. Il s'agit du domaine de l'Espinet à Quillan.

Situé au Nord du territoire communal de Quillan, le domaine de l'Espinet est une résidence de tourisme 3 étoiles permettant l'accueil de 860 vacanciers en studios ou villas avec terrasse. Elle propose également diverses activités sportives et culturelles (centre de bien-être, piscines intérieure et extérieure, terrains de tennis...). Ce domaine comprend aussi un restaurant et met à disposition plusieurs salles de conférences d'une capacité totale de 420 places.

En respect de son arrêté de création, ce domaine peut évoluer au sein de l'emprise qui lui est dédiée dans le PLU de Quillan et ne présente pas aujourd'hui de besoin de requalification ou d'extension.



Illustrations du domaine de l'Espinet.

La création de nouvelles UTN liées à l'hébergement touristique pourrait répondre aux besoins de qualification de l'offre sur le territoire.

En ce sens, la création d'une UTN est prévue sur la commune de Chalabre dans le but de finaliser l'aménagement du village de vacances des deux lacs situé au lieu-dit « Le Bourdil ». Il s'agit d'un projet de parc résidentiel de loisirs comprenant au final la création de 36 habitations légères de loisirs et d'équipements associés (piscine, aire pour camping-car, aire de jeux...). Ce projet permettrait de renforcer et qualifier l'offre sur le secteur du Chalabrais. La création de cette UTN passe notamment par la réalisation d'une OAP particulière qui vient définir la localisation, la nature et la capacité globale d'accueil et d'équipement de l'unité.

4.4.3 Un patrimoine naturel reconnu

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises présente une grande richesse paysagère et compte avec des milieux naturels variés. Entre panoramas et sites emblématiques, le patrimoine naturel du territoire participe à son identité et représente un atout important pour le développement du tourisme vert.

■ **LE DEFILE DE LA PIERRE LYS ET LES GORGES DE SAINT-GEORGES : DES MURS CALCAIRES TOMBANT DANS LE FLEUVE**



Le défilé de la Pierre Lys est emprunté par une route longeant les contreforts des Pyrénées entaillés par l'Aude sur une distance de plus de deux kilomètres. Le « Trou du Curé », aménagé par les habitants de Saint-Martin-Lys, permet de faire passer la route entre les parois rocheuses.



Les Gorges de Saint-Georges, situées en amont d'Axat et larges d'une vingtaine de mètres par endroits, sont la partie la plus étroite de la Haute Vallée de l'Aude. (Images : Panoramio)



■ **LES GORGES DE LA FRAU**

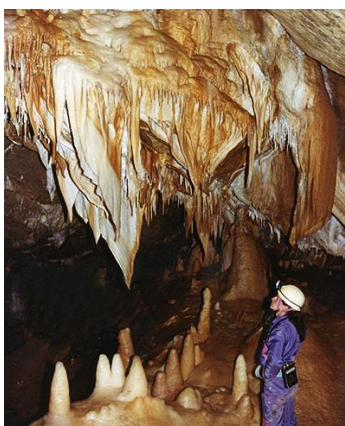


Les gorges de la Frau, parcourues par le sentier Cathare communiquant entre Comus (Aude) et Montségur (Ariège), constituent à l'extrémité Ouest du territoire une profonde entaille dans le massif calcaire. Ce site est marqué par la

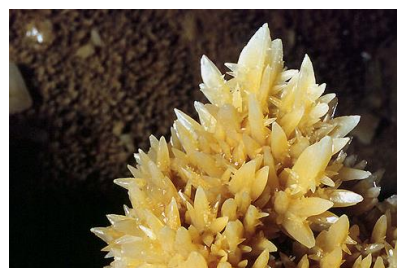


présence d'une réserve intégrale et le passage en belvédère de la route des sapins.

■ **LA GROTTES DE L'AGUZOU**



La grotte de l'Aguzou est située sur la commune d'Escouloubre et propose 1 500 mètres de galeries accessibles au public. Connue depuis 1982 et non protégée à cette époque, elle est de nombreuses fois pillée. Une deuxième partie de la grotte est découverte en 1965. Aujourd'hui, la grotte est préservée à l'état naturel, sans éclairage artificiel. Elle accueille environ mille visiteurs par an, dont entre 20% et 30% de clientèle étrangère. (Données et images Philippe Moréno – grotte-aguzou.com)



▪ **LES PICS DE MADRES ET DE L'OURTISSET**



Le pic de Madres est le sommet pyrénéen le plus haut du département de l'Aude. Il culmine à 2469 mètres, domine à l'Est la Haute Vallée de l'Aude et domine à l'Ouest la vallée de la Têt et le Conflent. (Image : <https://rando-pyreneesaudois.com>)

Le pic de l'Ourtiset (1938 mètres) offre une vue à 360° sur le plateau de Sault, les

gorges de l'Aude et celles du Rébenty. La table d'orientation installée en 2013 en fait un lieu apprécié des randonneurs.



4.4.4 Les activités de pleine nature : un levier touristique

▪ **LA RANDONNEE**

Loisir de découverte (modes de vie, patrimoine naturel, culturel, historique etc.) facilement accessible et praticable, la randonnée est un enjeu de développement local pour la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. Cette forme de tourisme, qui s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, est en effet l'objet d'un intérêt croissant, notamment en raison de ces très nombreuses pratiques différentes. La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises recense une vingtaine de sentiers locaux, venant compléter les itinéraires des Grande Randonnée.

NB : Les sentiers de grande randonnée (GR) sont des itinéraires balisés de randonnée pédestre à effectuer sur plusieurs jours ou semaines. Chaque GR est divisé en plusieurs étapes.

Le GR 7 de Mirepoix à Andorre

Le sentier de grande Randonnée n°7 relie le Ballon d'Alsace à Andorre et traverse les Pyrénées Audoises dans sa partie orientale, sur un tronçon Nord/Sud entre Sonnac-sur-l'Hers et Campagna-de-Sault. (Image Communauté de Communes des Pyrénées Audoises)



Le GR 367 : le Sentier Cathare



Château de Puilaurens, Salvezines, Quillan, Château de Puivert, Espezel
 Photographies : <http://lesentiercathare.com>

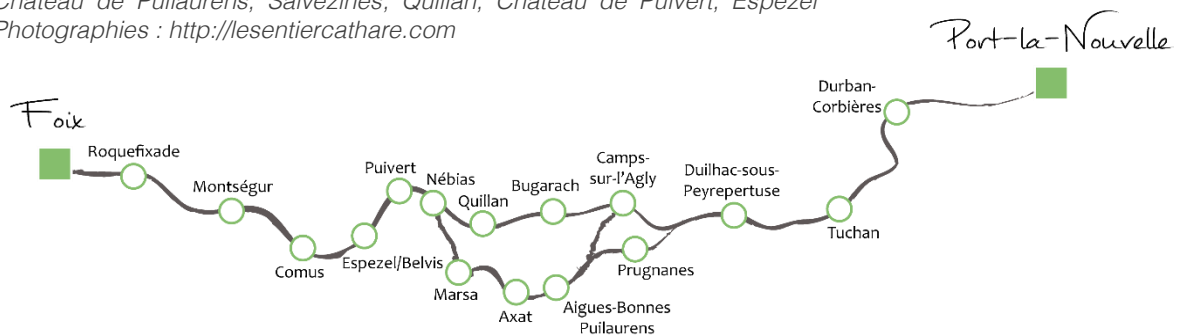
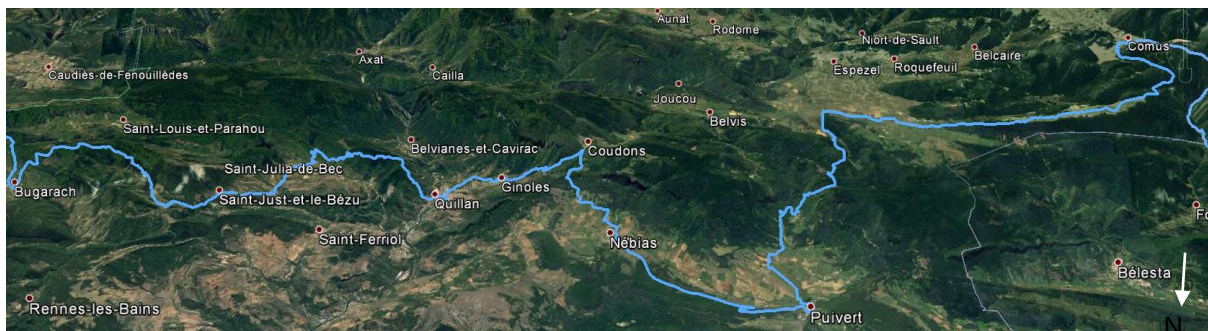


Schéma AURCA

Le sentier Cathare, d'une longueur de 250 kilomètres, relie en 12 étapes la Méditerranée aux Pyrénées, des plages de Port-la-Nouvelle au château Gaston Fébus à Foix. Il permet notamment de découvrir le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, le massif des Corbières, la plaine des Fenouillèdes et les Pyrénées. Sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, il passe entre autres par les communes de Comus, Puivert, Nébias, Coudons, Quillan et Saint-Just-et-le-Bézu.



Il existe deux variantes au tracé, dont la partie commune passe par Coudons, Nébias, le Château de Puivert, le Plateau de Sault, Comus et les Gorges de la Frau :

- Variante nord (GR367) : Pic de Bugarach, St-Julia-de-Bec, les Trois Quilles, Quillan, Ginoles et Coudons ;
- Variante sud (GR367a) : Château de Puilaurens, Axat, vallée du Rebenty, Marsa, Quirbajou, Coudons.

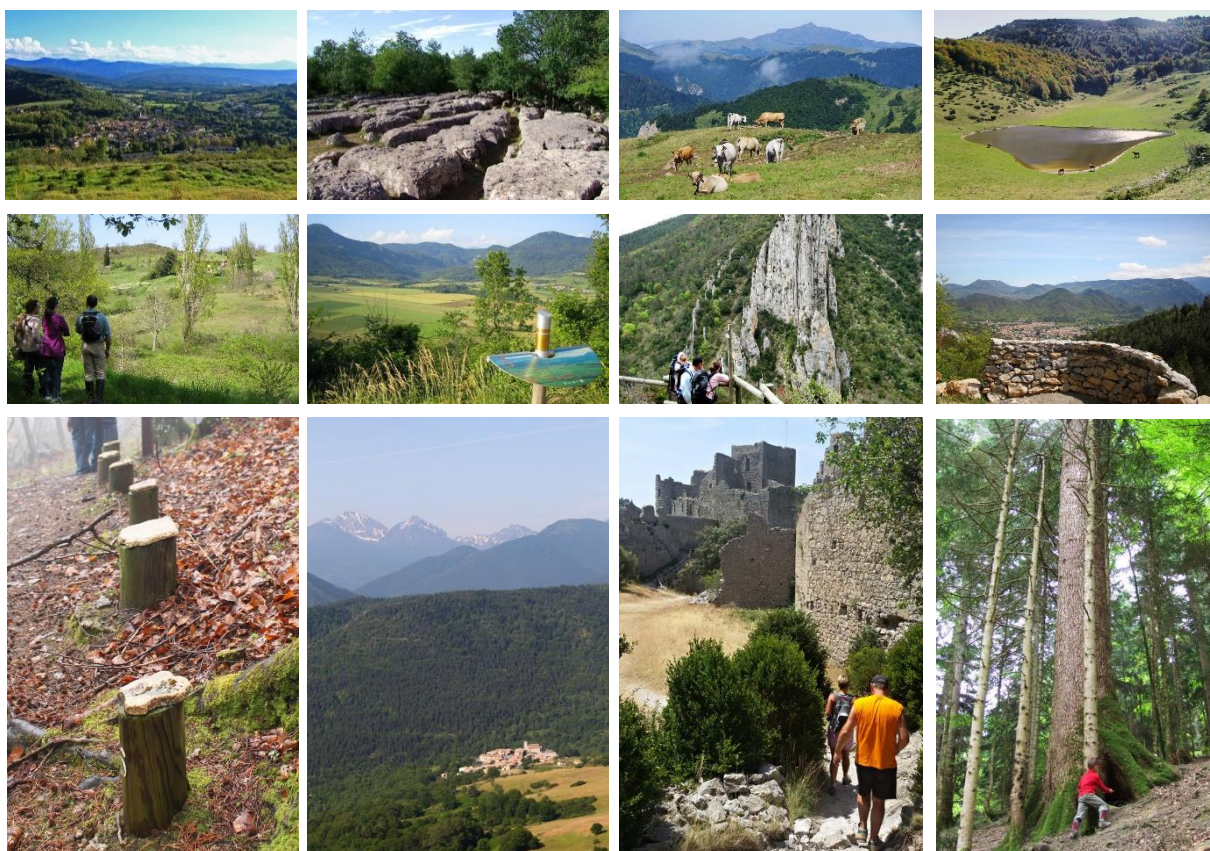
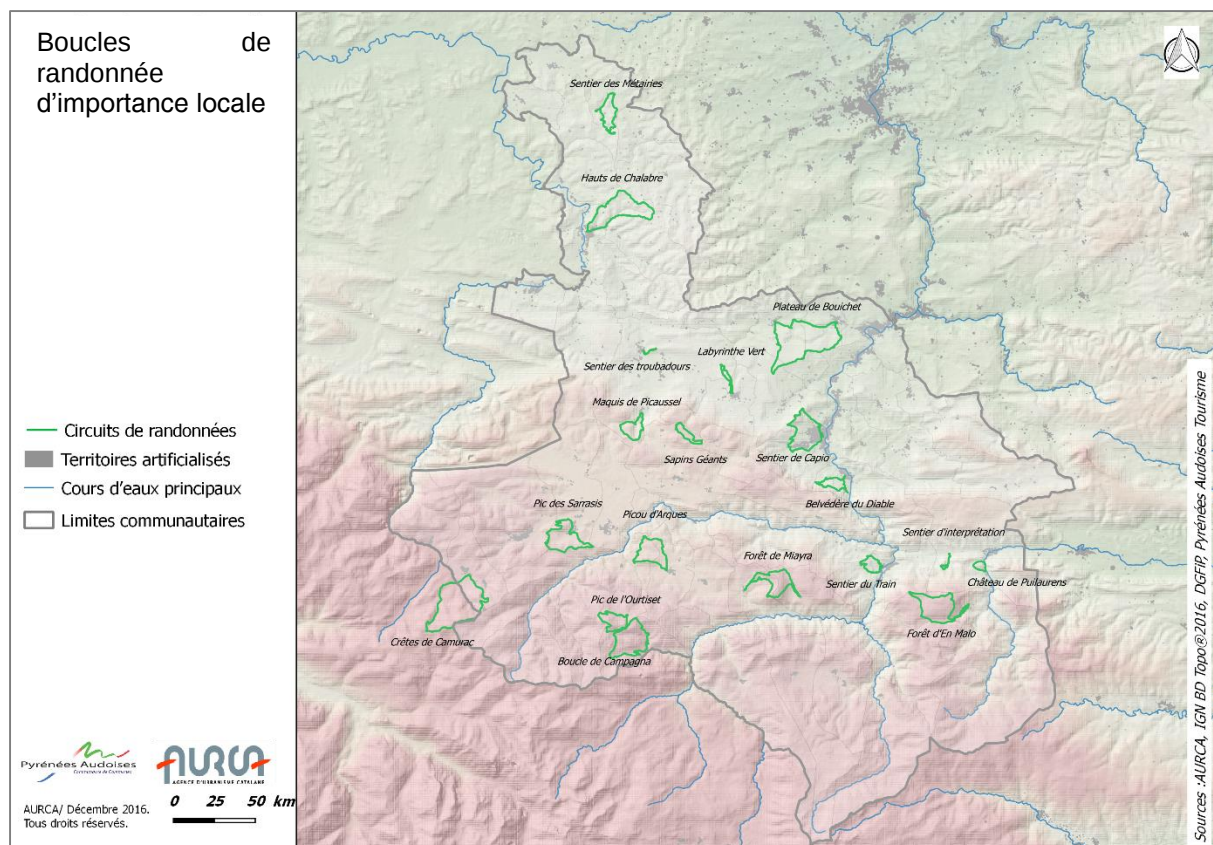
La route des Sapins

La Route des Sapins constitue un itinéraire de 96km autour du Pays de Sault : vastes futaies, pistes en balcon, traversées de villages, alternant cols et vallées situés entre 600 et 1500m d'altitude. Elle dévoile plusieurs sites historiques comme le gouffre de Picaussel, les gorges de la Frau, de Joucou, le Mémorial du Maquis, le château de Montailhou (Ariège) et l'Abbaye Saint-Jacques de Joucou. Cette route forestière est aménagée avec une vingtaine d'aires de pique-nique et une cinquantaine de panneaux d'interprétation portant sur la faune, la flore et le pastoralisme (Image CCPA).



Les sentiers et boucles d'importance locale

Circuit	Départ	Temps de marche	Distance	Dénivelé
Tour du Château de Puilaurens	Puilaurens (place à proximité du lavoir)	1h	2,5 km	150m+
Sentier des Troubadours	Puivert (Musée du Quercorb)	1h30	3 km	130m+
Sentier d'interprétation du Campérié	Col de Campérié (entre Axat et Lapradelle)	1h30	3 km	160m+
Labyrinthe Vert	Nébias (place du village)	1h30	4 km	50m+
Sentier des Sapins Géants	Belvis (Maison Forestière de la Forêt de Callong)	1h30	5 km	100m+
Sentier du Train	Axat (gare)	2h30	5,2 km	165m+
La Maquis de Picaussel	Puivert (hameau de Lescale)	2h30	5,5 km	450m+
Sentier des Métairies	Payrefitte-du-Razès	2h30	8,5 km	200m+
Les Hauts de Chalabre	Chalabre (Place du Monument aux Morts)	3h	11 km	220m+
Pic des Sarrasis	Roquefeuil (place du bassin)	3h	11 km	460m+
Pic de l'Ourtiset	Rodome (Col de Tourrugues)	3h	6,5 km	500m+
Tour du picou d'Arques	Galinagues (entrée du village)	3h	8 km	285m+
Belvédère du Diable	Belvianes-et-Cavirac (parking de l'église)	3h	8 km	300m+
Sentier de Capio	Quillan (parking de la gare)	3h20	11 km	360m+
Forêt de Miayra	Bessède-de-sault (place de l'Eglise)	3h30	12 km	600m+
Crêtes de Camurac	Camurac (terrain de tennis)	4h	13 km	600m+
Forêt d'en Malo	Salvezines (hameau du Caunil)	4h	13 km	630m+
Plateau de Bouichet	Rouvenac (place du village)	5h	15 km	450m+
Boucle de Campagna	Campagna-de-Sault (entrée du village)	6h	12 km	600m+



1) Les Hauts de Chalabre, Le Labyrinthe Vert, le Pic de l'Ourtiset, la boucle de Campagna, 2) Le sentier des Métaïries, des Troubadours, le Belvédère du Diable, le sentier d'en Capio, 3) Sentier d'interprétation du Campérié, Forêt de Miayra, château de Puilaurens, sentier des Sapins géants – Images CCPA Randonnée

■ LES VOIES VERTES, VELOURUTES ET SENTIERS CYCLABLES

NB : Les voies vertes sont des voies de communication réservées aux déplacements non motorisés. Elles doivent notamment respecter certaines conditions de revêtement, de pente et de largeur. A l'inverse, une véloroute est un itinéraire cyclable qui n'est que pour partie en site propre.

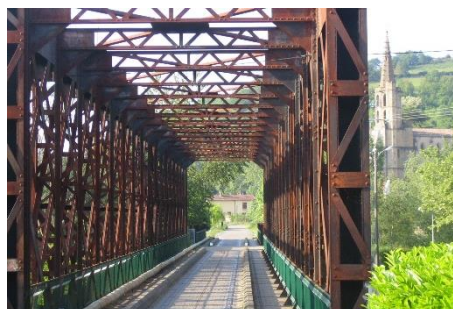
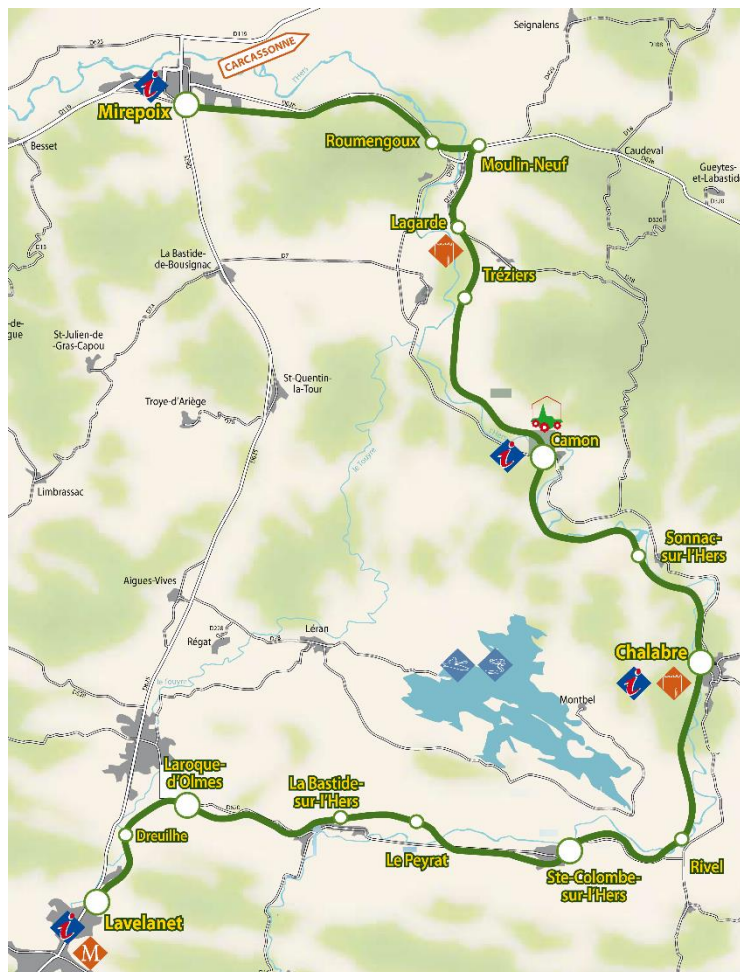
Autres éléments incontournables du tourisme itinérant, les véloroutes et voies vertes représentent en France un réseau de promenade cyclable qui, en comparaison avec nos voisins européens, reste à renforcer. Le Schéma des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V, 2009) prévoit, à terme, la réalisation d'un linéaire de 20 000 kilomètres aménagés pour la pratique du cyclisme.



La voie verte en Pyrénées Cathares, le chemin des Filatiers

Cette voie verte est aménagée sur l'ancienne voie ferrée reliant Lavelanet à Mirepoix. Sa partie centrale traverse les Pyrénées Audoises sur quinze kilomètres, en passant par les communes de Trézières, Sonnac-sur-l'Hers, Chalabre, Rivel et Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Le département de l'Aude rénove depuis 2013 plusieurs ouvrages d'art permettant un passage sécurisé des cyclotouristes.

Elle sera prochainement reliée au canal du Midi par l'aménagement de l'ancienne voie ferrée Moulin-Neuf/Bram, désaffectée depuis 1970 et longue de 45 kilomètres. Ces travaux donneront naissance à la voie verte « du canal du Midi à Montségur ».

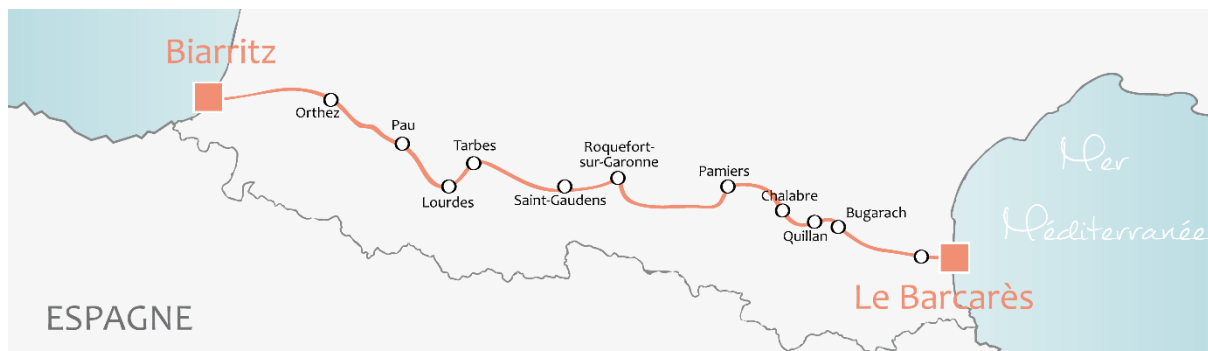


Tracé du chemin (source Aude Pays Cathare), ouvrage d'art à Chalabre, le chemin entre Chalabre et Camon, le chemin au départ à Lavelanet (source A3VF)

La véloroute du Piémont Pyrénéen : V81



Le département de l'Aude est traversé d'Est en Ouest par la véloroute nationale V81, qui relie la mer Méditerranée (Le Barcarès) à l'océan Atlantique (Biarritz). Le tracé de la voie, qui est jalonné depuis 2012, utilise des routes relativement peu circulées et passe par Chalabre, Puivert, Saint-Jean-de-Paracol et Espéras dans son tronçon Pyrénées-audois. Il est toutefois réservé à des pratiquants confirmés en raison de fortes pentes (dénivelés de 3% environ).



Les sentiers de vélo tout-terrain

Le domaine VTT des Pyrénées Audoises (espace VTT-FFC) est le plus vaste des Pyrénées, avec environ 870 kilomètres de circuits balisés répartis sur 39 circuits et cinq niveaux de difficulté. (Source : CCPA, image VTT Pyrénées, Plateau de Bouichet).



■ LES AUTRES ACTIVITES DE PLEINE NATURE : ESCALADE, SPORTS D'EAUX VIVES ET SPELEOLOGIE

Si le positionnement touristique « vert » de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises passe indéniablement par ses nombreux sentiers de randonnées pédestres et cyclistes (tourisme itinérant), l'escalade, les sports d'eaux vives et la spéléologie sont autant d'autres pratiques possibles qui diversifient son offre d'activités pour les familles comme pour les sportifs chevronnés.

Ces atouts touristiques concurrentiels ont notamment été valorisés lors de l'édition française 2016 des Raids aventure. Cette manifestation a par exemple regroupé une cinquantaine d'équipes de coureurs internationaux autour d'une session VTT de Cahirac à Thuès-en-Valls en passant par le château de Puilaurens puis autour d'épreuves de canyoning dans les gorges de Saint-Georges et de la Pierre-Lys et de rafting sur l'Aude (Images Raid In France ; canyoning et rafting). Le développement touristique lié à la nature et à la qualité paysagère du territoire constitue donc un levier de développement important pour les Pyrénées Audoises.



■ **LA STATION DE CAMURAC**

La station de ski située sur la commune de Camurac, entre 1550 et 1800 mètres, est le seul domaine skiable du département de l'Aude. Elle propose onze pistes de ski alpin (vertes, bleues, rouges, noires) ainsi que deux pistes de ski de fond et raquettes. Elle est équipée de quatre téléskis, d'un télécorde et de vingt-cinq enneigeurs couvrant une surface de six hectares. La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises met en place un réseau de navettes au départ de Quillan et assurant une desserte biquotidienne des communes de Coudons, Belvis, Espezel, Roquefeuil, Belcaire et Camurac village à destination de la station.



4.4.5 Présentation et fréquentation des sites touristiques

Sur le territoire de des Pyrénées Audoises, la fréquentation touristique est mesurée pour six sites payants par l'Agence de Développement Touristique de l'Aude depuis 2005 :

- Le musée des Dinosaures à Espéraza, qui présente la plus importante collection européenne de dinosaures du Crétacé supérieur ;
- Le musée du Quercorb à Puivert, qui retrace l'histoire et l'économie du pays du Quercorb au travers la reconstitution de la vie quotidienne dans le Quercorb au 20^e siècle ainsi qu'à des explications délivrées sur les troubadours et la musique médiévale profane en lien avec le château de Puivert ;
- Le château de Puilaurens ;
- Le château de Chalabre, parc de loisirs historique et participatif ;
- Le train du Pays Cathare et du Fenouillèdes qui, au fil d'un parcours commenté, permet de traverser le territoire d'Axat à Rivesaltes.



Le musée des Dinosaures (source Dinosauria), le musée du Quercorb (source AURCA), le château de Chalabre (source Château Chalabre), le TPCF (source La France Vue du Rail)

En matière de fréquentation :

- Le musée de Dinosaures connaît un pic en 2010, avant de stabiliser son nombre de visiteurs à environ 32 500 par an ;
- Le château de Puilaurens fait face à une baisse d'attractivité : sa fréquentation moyenne est d'environ 28 750 visiteurs sur la période 2005-2013 et tombe à 24 850 en 2015 (contre 81 400 visiteurs au château de Peyrepertuse et 65 250 au château de Quéribus) ;
- Le Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes multiplie sa fréquentation par 2,2 entre 2006 et 2010 (8 040 contre 17 920 visites). Pour autant, le record de visite est atteint en 2010 : les effectifs diminuent depuis, jusqu'à atteindre 14 420 visiteurs en 2015 ;
- Le château de Chalabre enregistre des effectifs stables ces dernières années, bien qu'inférieurs à ceux de la période 2006-2010 (11 500 visiteurs environ en 2013-2015) ;
- Le musée du Quercorb fait globalement face à des effectifs en baisse depuis 2005, perdant environ 1 000 visiteurs annuels en dix ans. Il se maintient à environ 3500 visiteurs depuis 2013.

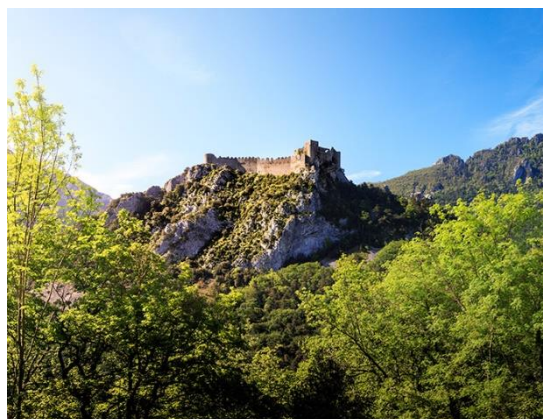
NOMBRE DE VISITEURS ANNUELS	2015	2013	2010	2006	2005	Moyenne
Musée des Dinosaures	32 528	32 485	34 840	29 860	38 040	33 551
Château de Puilaurens	24 857	29 797	27 070	28 980	29 220	27 984
Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes	14 419	15 158	17 920	8 040	6 430	12 393
Château de Chalabre	11 524	11 604	14 680	14 130	n/a	12 984
Musée du Quercorb	3 521	3 471	4 490	4 510	4 520	4 102

4.4.6 Le réseau Pays Cathare : une opportunité pour la mise en réseau des acteurs du tourisme et pour la visibilité du territoire

▪ LES CHATEAUX CATHARES ET L'UNESCO

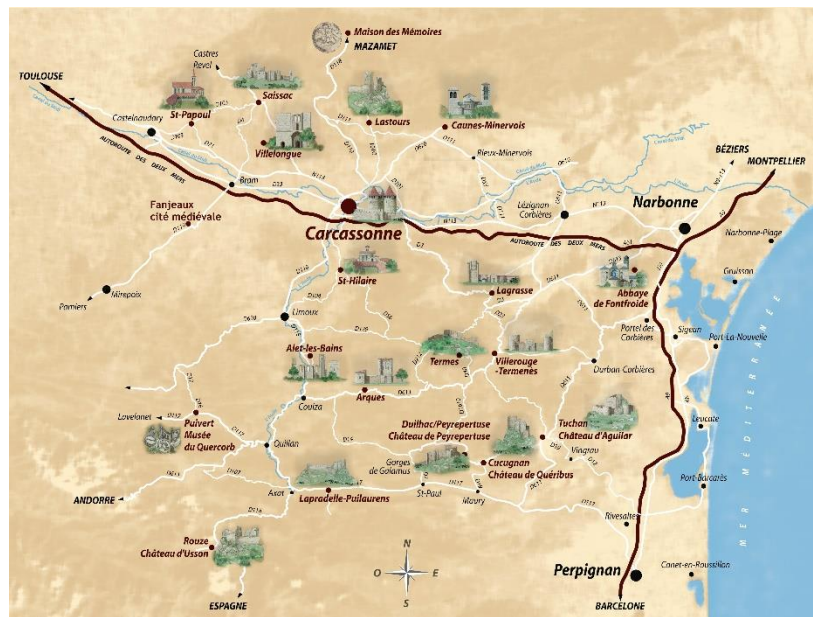
NB : Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection.

Notamment afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire et d'accroître les retombées économiques liées au tourisme, le département de l'Aude a engagé en 2012 une procédure de demande d'inscription de sept « citadelles du vertige » au patrimoine mondial de l'Unesco : Montségur (Ariège), Quéribus, Peyrepertuse, Aguilar, Lastours, Termes et enfin Puilaurens, situé sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. Possession des seigneurs locaux, ils ont été conçus par le roi de France lors de la croisade contre les Albigeois (XIII^e s.), certains ont été démantelés, comme sur le plateau de Sault, les autres « réarmés » sur la nouvelle ligne frontière avec l'Aragon. La reconnaissance de ce patrimoine culturel par l'UNESCO permettrait, en plus de la mobilisation de moyens financiers supplémentaires pour leur restauration, de mettre en valeur l'architecture médiévale de ces sites et d'augmenter la visibilité du territoire audois. (Image Département de l'Aude, le château de Puilaurens)



■ LA MARQUE ET LE PROGRAMME « PAYS CATHARE »

Dès le XII^{ème} siècle une religion chrétienne différente et concurrente du catholicisme s'implante et se développe dans le sud de la France : le catharisme. Le pape Innocent III décida, pour contrer ce mouvement, de lancer en 1209 la Croisade contre les Albigeois. Cette véritable guerre de religion se transforma peu à peu en une longue guerre de conquête où s'affrontèrent les seigneurs croisés du royaume de France et les seigneurs méridionaux. Une dernière croisade royale menée par Louis VIII brisa



définitivement les résistances du Midi. L'Inquisition finit de pourchasser les derniers cathares là où la Croisade n'avait pas pu en venir à bout. La religion des Bons Hommes mit finalement près de trois siècles pour disparaître. La mémoire régionale en a fait un symbole de tolérance et de liberté et un objet de fierté culturelle. Aujourd'hui, il ne reste que très peu de vestiges contemporains du catharisme. Les châteaux, les abbayes et musées du Pays Cathare, de témoins sont devenus les conteurs de cette histoire. (Source Dossier de presse de l'Association des Sites du Pays Cathare).

Le Programme de Développement Local « Pays Cathare » a été adopté en 1989 par le département de l'Aude. La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, en raison de son potentiel touristique et des nombreux acteurs qu'elle regroupe dans ce secteur économique, est directement concernée par cette démarche de valorisation et de structuration touristique portée par le département.

Le territoire profite depuis 1992 de l'image de marque Pays Cathare®, regroupant séjours et hébergements, producteurs, restaurants, boutiques, activités et découvertes ainsi qu'artisans d'art et vignerons. Cet outil marketing fédère aujourd'hui plus de 900 acteurs professionnels de l'agro-alimentaire, du tourisme et des services dans le Carcassonnais, les Corbières-Minervois, le Lauragais, la Haute-Vallée et la Narbonnaise.



FOCUS – Evènementiel et manifestations annuelles en Haute-Vallée : un levier pour la promotion du territoire.

Riches de son patrimoine tant bâti que culturel, le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude propose des événements annuels qui sont, pour certains, devenus incontournables au fil des années :

Le Carnaval de Limoux :

Depuis plus de 400 ans le carnaval le plus long du monde se perpétue chaque année et anime la ville de Limoux de début janvier à fin mars. Chaque week-end la place République est rythmée au son des musiques traditionnelles et des danses des « Fécos » et « Goudils » passant d'un café à un autre entre les arcades médiévales de la place. Le carnaval ne ressemble en rien aux parades et cortèges de certains autres, il s'agit d'une comédie mettant en avant la gestuelle, les jeux de regard et les costumes.



Toques et Clochers :

Ayant constaté la dégradation des clochers des villages de l'appellation de Limoux, Sieur d'Arques a créé l'évènement « Toques et Clochers » en 1990. Cette manifestation est organisée par un des villages de l'aire d'appellation Limoux, tous les ans lors du week-end précédant Pâques. Elle se déroule en deux temps :



- Une fête populaire dans les rues du village organisateur le samedi (dégustation des quatre cépages de l'aire d'appellation, stands musicaux etc.) qui rassemble en moyenne 35 000 participants ;
- Une vente aux enchères vinicole suivie d'une soirée de gala le dimanche.



Cépie 2017

Les bénéfices de ce week-end sont ensuite mobilisés pour la restauration d'un clocher local. Au-delà de ses finalités sociales (rassemblement, identité) et patrimoniales, cette manifestation annuelle multi-site favorise indéniablement la promotion touristique du territoire et de ses

De Fermes en fermes :

Chaque année le Civam sous-pyrénéen organise une journée pendant laquelle des exploitations agricoles et des coopératives sont ouvertes au public. Cette journée a pour objectif de faire connaître les métiers agricoles et leurs productions. En 2016, sur le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude dix-huit exploitations et une coopérative ont ouvert leurs portes.

Foire Départementale de l'élevage et de la Ruralité à Espezel :

Le temps d'un week-end, généralement le dernier du mois d'octobre, la commune d'Espezel accueille cet événement rassemblant de nombreuses animations telles que : le concours régional d'animaux, le marché gourmand, le marché forain, la fête foraine, un vide grenier et des repas du

Critérium cycliste international de Quillan :

Course vieille de plus de 70 ans, le critérium est une course en ligne réalisée sur un circuit de ville, dans la commune de Quillan. D'une longueur de 1.125 kilomètres le circuit devra être réalisé 75 fois avant de franchir la ligne d'arrivée, soit après 84.375 kilomètres parcourus.



Artistes à suivre :

Cette manifestation tend à faire vivre l'art dans les territoires ruraux de la Haute-Vallée de l'Aude. Des expositions éphémères et insolites ainsi qu'une trentaine d'événements culturels tels que des ateliers, concerts, séances de lectures, performances et pièces de théâtre sont organisés dans plusieurs villages. Elle permet ainsi de les découvrir au fil des événements culturels.

CE QU'IL FAUT RETENIR...



Un développement touristique appuyé sur la nature et l'histoire, orienté vers la qualité.
Un tourisme « vert » appuyé sur les sentiers de (grandes) randonnées, VTT, escalade, sports d'eaux vives mais aussi les loisirs (lac de Puivert, piscine d'Axat, Quillan...).
Un potentiel d'activités hivernales avec la station de ski de Camurac.
Des sites historiques emblématiques, châteaux de Puilaurens, de Puivert inscrits dans le label pays cathare, avec un acte II visant le classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des citadelles du vertige.
D'autres sites touristiques attractifs (musée des Dinosaures, Château de Chalabre) y compris sur les marges du territoire (Châteaux d'Usson, de Montségur, Rennes-le-Château, lac de Montbel, bastide de Mirepoix, abbaye d'Alet...).
Une augmentation d'environ 42% de la population en période estivale.
Une mise en réseau des acteurs et activités touristiques à renforcer.
Une orientation qualitative des hébergements touristique à conforter.
Des capacités d'hébergements notamment localisées à Quillan, Axat, Camurac, Puivert, Belcaire, Nébias, Chalabre et Espéraza.



Des centres-bourgs fortement impactés par la fermeture des commerces.
Une offre alimentaire de proximité présente dans quelques villages, complétée par des tournées de commerçants ambulants et des marchés de plein vent.
Quillan, la véritable centralité en matière de commerces de proximité. Dans une moindre mesure, suivent Axat, Chalabre et Espéraza et de manière plus marginales Espezel, Belcaire, Puivert, Belvis, Campagne-sur-Aude, Escouloubre, Puilaurens, Roquefeuil et Sainte-Colombe-sur-l'Hers.
Une offre de grandes surfaces commerciales dans les Zones d'Activités Economiques de la Plage Sud à Quillan et de Pastabrac à Espéraza.
Des pôles commerciaux périphériques qui attirent les consommateurs hors du territoire (Limoux, Carcassonne, Pamiers, Lavelanet, Perpignan).



Deux Zones d'Activités Economiques d'Intérêt communautaire et une Zone d'Aménagement Différé avec des réserves foncières importantes.
Un territoire polarisé : des actifs plus nombreux que les emplois et des flux professionnels sortants plus nombreux que les flux entrants.
Une tendance à la diminution du nombre d'actifs et d'emplois.
Quillan apparaît comme pôle d'emploi majeur avec plus de 1400 emplois. Les communes d'Espéraza et de Chalabre se placent aussi comme des pôles d'emploi principaux avec chacune environ 470 emplois. Suivent ensuite Axat, Belcaire et Puivert avec plus de 100 emplois chacune.
Des agriculteurs, artisans et ouvriers plus représentés que la moyenne départementale.

5 EQUIPEMENTS ET SERVICES

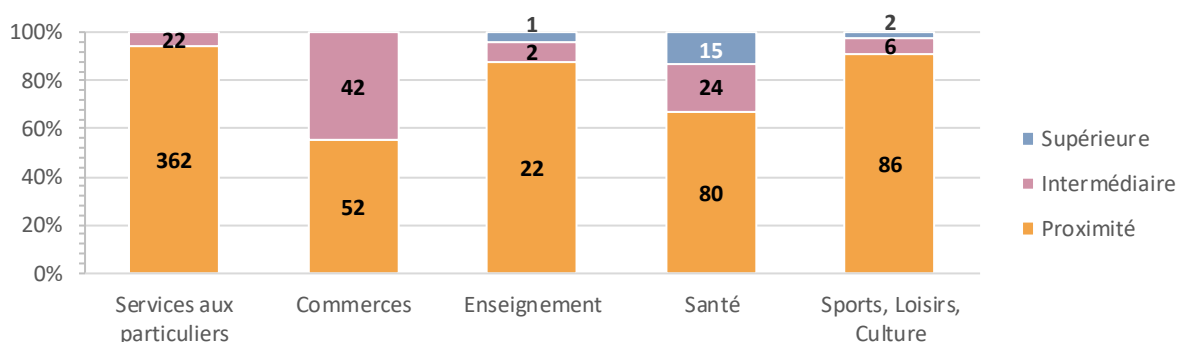
NB : Les données ci-dessous sont fournies par l'INSEE au travers de sa « Base Permanente des Equipements » (BPE), destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population.

5.1 UNE GAMME DE PROXIMITE

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises dispose majoritairement d'une gamme d'équipements de proximité. L'offre de services à la population et l'équipement en infrastructures sont sensibles à des paramètres géographiques tels que l'évolution démographique (nombre d'usagers potentiels), les caractéristiques socio-économiques (dynamisme du territoire), les structures spatiales (offre voisine, accessibilité) mais aussi les politiques menées en matière de regroupements de services : le territoire, de par son caractère rural et sa démographie fragile, offre peu de services à la population.

Répartition des commerces et service selon leur gamme en 2015 - *Données*

INSEE BPE



Les équipements sont répartis en trois gammes :

- Gamme de proximité école maternelle, pharmacie, boulangerie, poste etc. ;
- Gamme intermédiaire : collège, orthophoniste, supermarché, gendarmerie etc. ;
- Gamme supérieure : lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi etc.

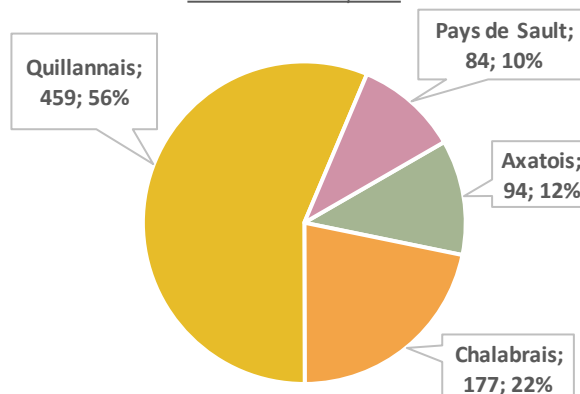
5.2 ENSEIGNEMENT ET EDUCATION

5.2.1 Le premier degré

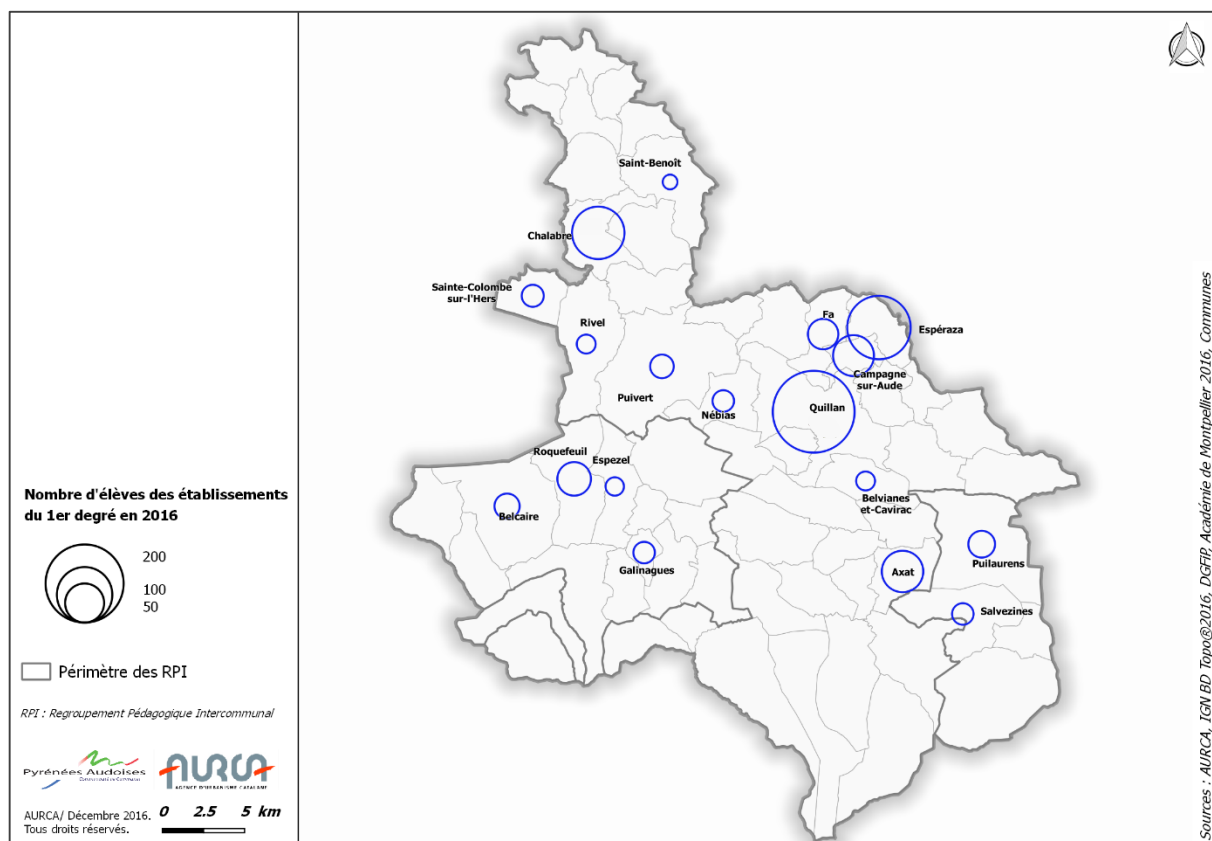
NB : L'école maternelle regroupe les classes de la petite à la grande section. L'école élémentaire regroupe les classes du CP au CM2. L'école primaire regroupe la maternelle et l'élémentaire : elle correspond à ces deux premiers cycles d'enseignement.

L'Académie de Montpellier dénombre 1294 élèves inscrits à la rentrée 2016/2017 dans les vingt-six établissements scolaires de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. Le premier degré (écoles

Répartition des effectifs scolaires du premier degré par secteur géographique en 2016 - *Données AC Montpellier*



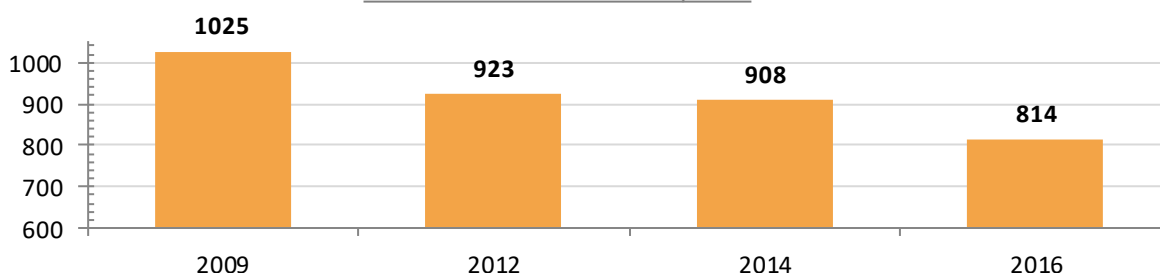
maternelles, primaires et élémentaires) regroupe 63% de cet effectif, soit 814 enfants. Cinq regroupements pédagogiques dispersés sont en place sur le territoire : les élèves sont regroupés par niveau scolaire sur plusieurs sites, ce qui permet de continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune en regroupant les effectifs d'enfants.



Les effectifs du premier degré sont en constante diminution depuis 2009, passant de 1025 enfants scolarisés à 814 en sept ans, soit une diminution de 20% du nombre d'enfants inscrits sur cette période. Cette évolution concerne les quatre secteurs géographiques de la communauté.

Evolution des effectifs scolaires du premier degré entre 2009 et 2016 -

Données Académie de Montpellier



5.2.2 Le second degré

Le collège Michel Bousquier (Quillan), le collège Antoine Pons (Chalabre) et le lycée professionnel Edouard Herriot (Quillan) regroupent à eux trois 480 étudiants en 2016. Les deux collèges sont des établissements d'enseignement général, de la classe de 6^e à la classe de 3^e. Il n'existe pas de lycée d'enseignement général sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises : les adolescents souhaitant continuer leur cursus scolaire général après la troisième peuvent se rendre au lycée à Limoux.



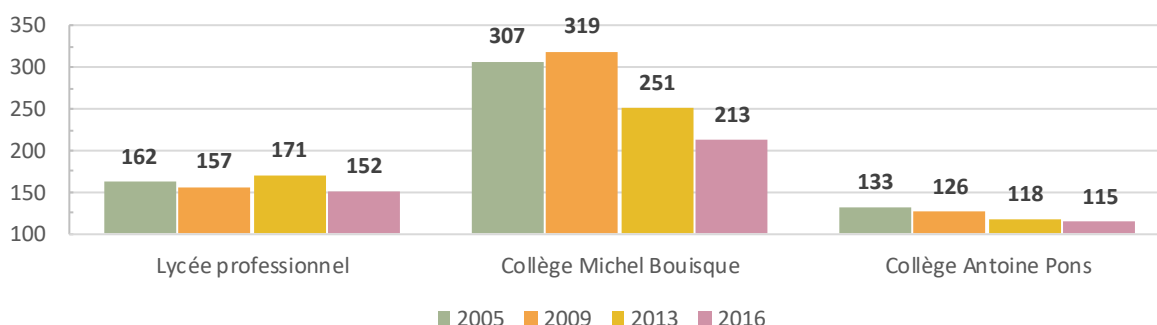
Le lycée professionnel dispose d'un internat et propose :

- Un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) dans le domaine de l'Assistance technique en milieux familial et collectif ;
- Un baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne »
- Un baccalauréat professionnel « Accueil – relation clients et usagers »

Seul le lycée professionnel connaît des effectifs stables depuis 2005. Les deux collèges font face à un phénomène de baisse importante du nombre d'inscrits : - 30% en dix ans pour le collège de Quillan (-94 élèves) et -14% sur la même période pour le collège de Chalabre (-18 élèves).



Evolution des effectifs scolaires du second degré depuis 2005 - *Données AC Montpellier*



5.2.3 Les structures d'accueil préscolaire

Environ soixante places d'accueil préscolaire (crèches, haltes-garderies, multi-accueils) sont proposées sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises :

- Neuf places aux « Petites Frimousses » à Espéraza ;
- Quinze places aux « Pitchouns » à Quillan ;
- Vingt-deux places à « Vanille et Chocolat » à Chalabre ;
- Quatorze place aux « Petits-Loups » à Espezel ;
- Une dizaine de place à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, au sein de la crèche intercommunale.



5.3 SPORT, LOISIRS, CULTURE : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

■ LA Baignade ET LA Pêche

Les piscines d'Ayat et Quillan

Les piscines d'Ayat et Quillan sont deux piscines de plein air, payantes et ouvertes en période estivale. La piscine de Quillan dispose d'un grand bassin de 25m, d'un petit bassin et d'un solarium. Celle d'Ayat propose un bassin chauffé, une pataugeoire, un toboggan, un balnéo-jacuzzi et une plage engazonnée.



Les lacs de Puivert, Belcaire et Montbel (Ariège)

Le lac de Fontclaire à Puivert et le lac de Belcaire proposent la baignade surveillée les après-midis d'été, disposent d'aires de pique-nique, de terrains de pétanque, de jeux pour enfants, de courts de tennis et de terrains de volley. La pêche y est ouverte et des pédalos sont mis à la location. Le lac de Belcaire dispose en outre d'un parcours de course d'orientation et d'une boucle de randonnée. Des concerts (« Les Estivades ») sont organisés les soirs d'été.



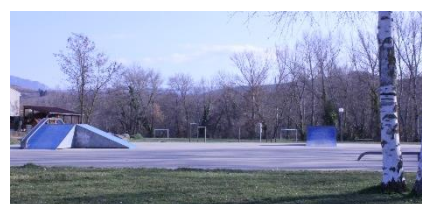
Le lac de Montbel est un lac artificiel de 570 hectares, créé en 1985 pour favoriser l'irrigation de la plaine du Lauragais. Situé dans le département de l'Ariège, il possède une très faible surface sur la commune de Chalabre. Il capte les eaux de l'Hers Vif au niveau de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Avec le temps la vocation touristique de ce plan d'eau s'est affirmée notamment sur les sites de Lérans et de Montbel (pêche, baignade, randonnée, équitation, sports nautiques...), bien que les aménagements et la valorisation du site soient peu développés. La présence de ce site participe à l'attractivité des Pyrénées-Audoises et plus particulièrement du Quercorb et de Chalabre situé à proximité immédiate.

Zone de loisirs du Saint-Bertrand

La zone de loisirs du Saint-Bertrand est située à Quillan et desservie par la RD118. Elle a été ouverte au public à l'été 2017, après un an de travaux d'aménagements. Elle comprend un plan d'eau de 6 500 m² situé en rive droite du ruisseau Saint-Bertrand réservé à la baignade et un second de 13 000 m² situé en rive gauche et dédié aux loisirs. Un réseau de sentiers et de pistes cyclables détoure le site. Deux plages sont aménagées, ainsi qu'un parking d'environ 120 places. La création de cette zone de loisirs a pour objectif de rendre plus attractive la ville de Quillan et la haute vallée de l'Aude : l'augmentation de la fréquentation touristique espérée est de 5 à 20%.



■ LE SPORT



La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises dispose de deux gymnases, à Chalabre et Quillan, un stade d'athlétisme à Chalabre, une salle de gymnastique à Quillan, une salle d'escalade à Espezel, un dojo à Quillan, deux skate-park et vélo freestyle, à Espérazza et Quillan, un centre équestre, la « Ferme équestre du Causse », à Granès.

■ LA CULTURE



Deux cinémas sont installés sur le territoire : « Le Familia » à Quillan et le cinéma municipal d'Ayat. La bibliothèque municipale de Chalabre est ouverte quatre jours par semaine et propose à l'emprunt environ 4 000 livres, bandes-dessinées et revues ainsi qu'un accès internet gratuit. De nombreuses autres bibliothèques municipales ou complètent cette offre.



La commune de Quillan porte, depuis début 2017, un projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment Industriel Formica situé entre le pont Suzanne et la Quai du Pouzadou. L'objectif serait de transformer cette friche bâtie en un pôle culturel d'environ 800m², regroupant une salle polyvalente, une bibliothèque, une école de musique ainsi que plusieurs salles mises à disposition d'associations locales.

5.4 EQUIPEMENTS ET PRATICIENS DE SANTE

En 2015, l'INSEE recense vingt-deux médecins omnipraticiens, onze kinésithérapeutes, neuf chirurgiens-dentistes, quatre orthophonistes, un orthoptiste, six pédicures-podologues, un audioprothésiste ainsi que sept pharmacies.

▪ LE CENTRE HOSPITALIER LIMOUX-QUILLAN ET LA CLINIQUE DE SUITE CHRISTINA

Le Centre Hospitalier Limoux/Quillan est un hôpital de proximité qui répond aux besoins de la population du secteur et s'inscrit dans une filière de soin à vocation gériatrique. Il constitue le premier niveau de la prise en charge de soins et assure son rôle de structure sanitaire de proximité avec des services de médecine, de réadaptation fonctionnelle, de soins de suite, d'unité de soins de longue durée et d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Son territoire d'intervention concerne l'ensemble de la Haute-Vallée de l'Aude.

L'antenne de Quillan dispose d'une capacité de 83 places (contre 206 places pour Limoux) : douze en médecine, cinquante-six pour les services de soins infirmiers à domicile et quinze en moyen séjour. L'EHPAD Al Niu des Roc, situé à Roquefeuil, est juridiquement rattaché au centre hospitalier et propose quinze places.

La Clinique privée Christina, située à Chalabre, propose quant à elle des soins de suite. Elle est conventionnée Sécurité Sociale et dispose de soixante-huit lits.



▪ LES MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES ET CENTRES MEDICAUX

Les maisons de santé pluridisciplinaires visent à offrir à la population, en un même lieu, un ensemble de services de santé de proximité tant en matière de soins que de prévention. Elles apparaissent comme une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre de soins, dans des territoires identifiés comme déficitaires ou fragiles. (Source ARS)



En 2016, une maison de santé pluridisciplinaire est en place à Axat, une est en cours de travaux à Espéras et une est en projet à Chalabre. A Axat, la maison de santé « de la Haute-Vallée de l'Aude et du Donezan » a été inaugurée durant l'été 2013. Elle regroupe plusieurs médecins et spécialistes qui assurent des permanences :

- Deux médecins généralistes ;
- Deux chirurgiens-dentistes ;
- Deux kinésithérapeutes ;
- Quatre infirmiers ;
- Un podologue-pédicure ;
- Deux opticiens ;
- Un pharmacien.

Le centre médical de Belcaire regroupe quant à lui un médecin généraliste, un kinésithérapeute, un dentiste, un homéopathe et cinq infirmiers.

5.5 SERVICES PUBLICS : UNE ACCESSIBILITE DIFFICILE

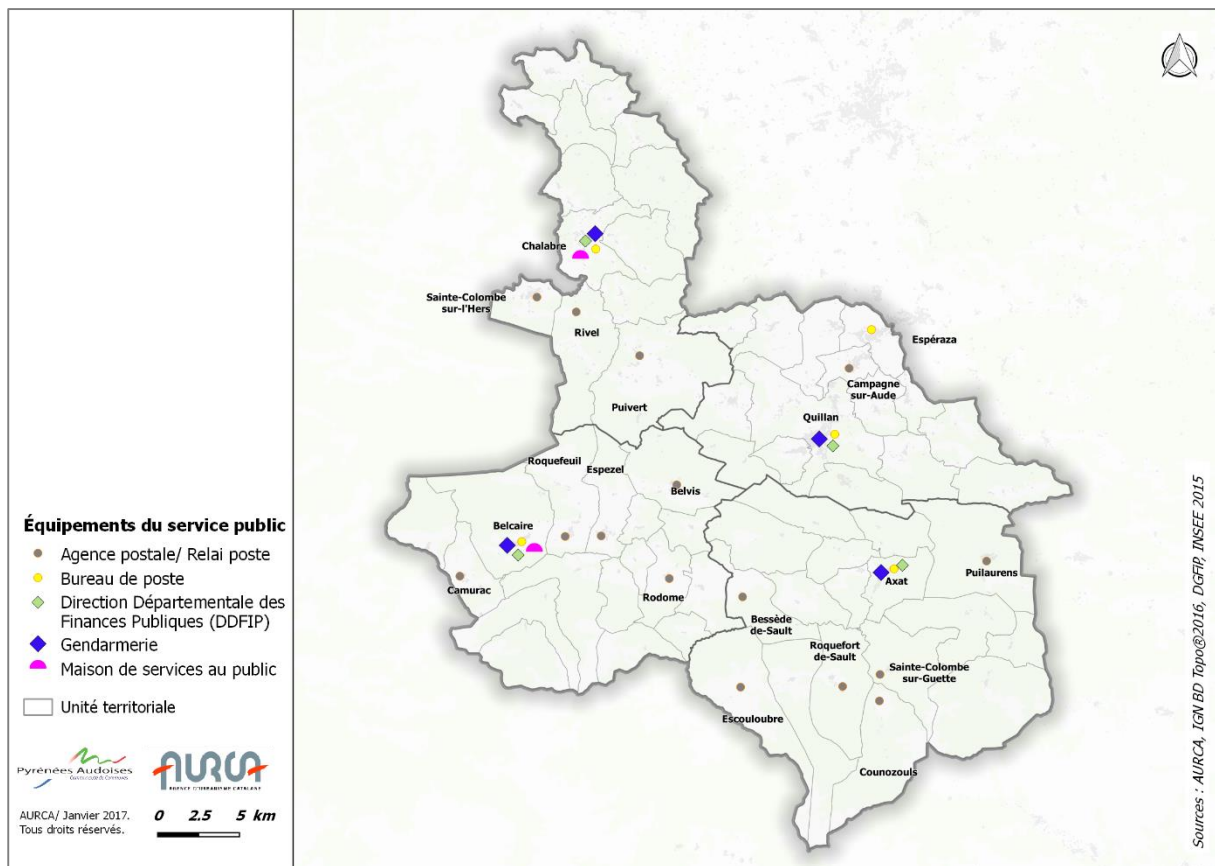
La maintien d'une véritable offre de services publics en zone rurale est une question essentielle pour l'égalité des territoires et l'aménagement des territoires. La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, da part sa faible densité de population, est concernée par le phénomène d'éloignement des services qui pourtant constituent l'ossature et participent à l'attractivité du territoire.

Dans les zones déficitaires, l'amélioration de l'accessibilité des services au public consiste à optimiser, coordonner et mutualiser l'offre existante ainsi qu'à étudier les complémentarités à proposer aux usagers.



Dans les Maisons de Services au Public, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches administratives. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques. L'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative etc. Sept opérateurs nationaux sont partenaires du programme national maison de services au public : Pôle emploi, la Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance Retraite), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Poste, GRDF (maisondeservicesaupublic.fr).

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, une maison de services au public est en place au bureau de poste de Belcaire. Deux autres sont en projet à Axat et Chalabre.



L'offre de services sur le territoire se répartit presque exclusivement sur les communes les plus importantes : Quillan, Chalabre, Axat, Belcaire et Espérazza. Une agence postale ou un relais poste est également présent sur quinze autres communes.

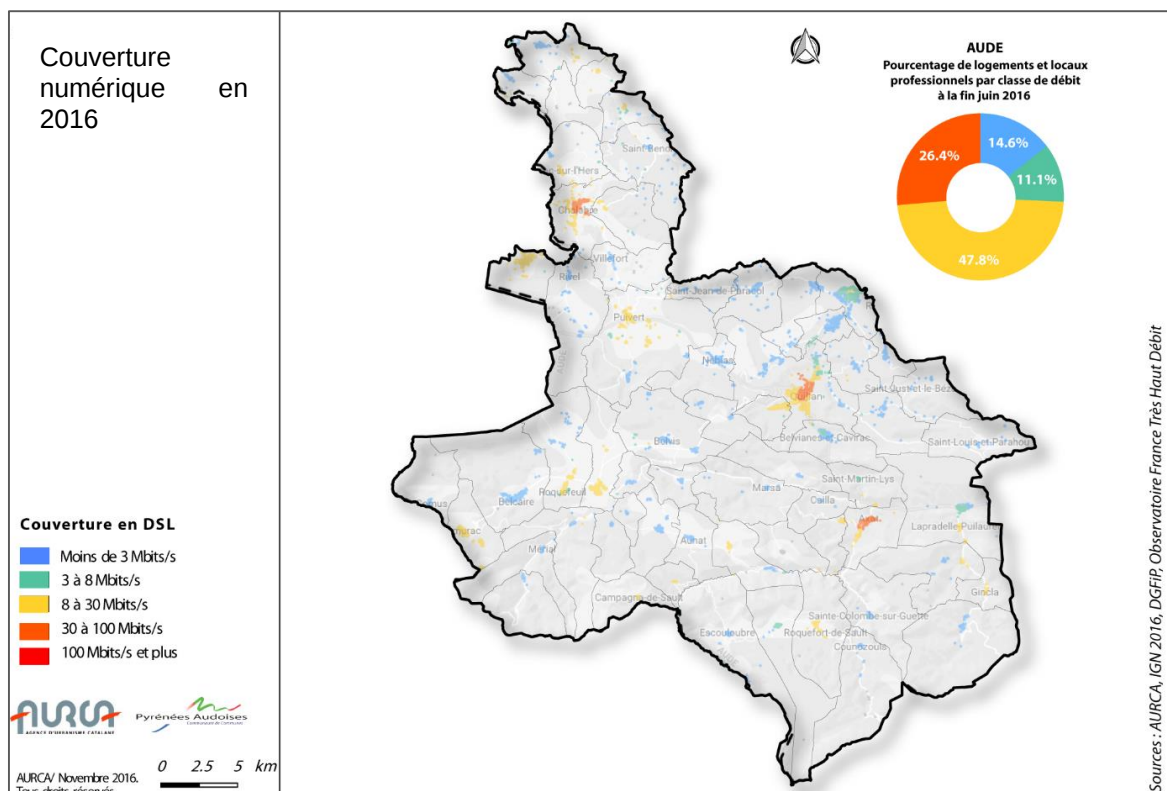
INSEE 2015	Gendarmerie	Direction Départementales des Finances Publiques	Bureau de Poste	Agence postale/Relais poste	Maison de services au public	Banque, Caisse d'épargne
Axat					En projet	
Belcaire						
Belvis						
Bessède-de-Sault						
Campagne-sur-Aude						
Camurac						
Chalabre					En projet	
Couzoouls						
Escouloubre						
Esperaza						
Espezel						
Puilaurens						
Puivert						
Quillan						
Rivel						
Rodome						
Roquefeuil						
Roquefort-de-Sault						
Sainte-Colombe-sur-Guette						
Sainte-Colombe-sur-l'Hers						

5.6 ACCESSIBILITE NUMERIQUE : UNE DESSERTE A AMELIORER, VOIRE A ASSURER

Faire du numérique un levier de développement des territoires est essentiel pour ceux qui, comme les habitants des Pyrénées audoises, sont éloignés des centres urbains. En s'affranchissant des barrières géographiques, le numérique est facteur d'égalité entre les territoires : ses usages permettent en effet d'envisager de développer les activités existantes, d'en relocaliser certaines grâce au télétravail, mais aussi un meilleur accès aux pouvoirs publics et à leurs services ainsi qu'à la culture.

Cependant, la qualité du réseau et particulièrement du débit est un préalable au bon déploiement du numérique dans les territoires. Pour l'accès au numérique, plus le débit est élevé, plus l'internaute peut recevoir, rapidement, des fichiers lourds (textes, images, sons). La quantité de données numériques transmises se mesure en bits/seconde (kilobits, mégabits, gigabits). Le haut débit pour l'Internet fixe commence à 512 kbits/s (fourni la plupart du temps par l'ADSL, c'est-à-dire par ligne téléphonique). Le très haut débit commence à 30 mégabits/s (fourni essentiellement par la fibre optique).

En 2016, la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises connaît de nombreux problèmes de connexion aux réseaux internet et téléphonique : nombreuses zones blanches, coupures fréquentes, débit bas (globalement au niveau minimal de l'ADSL) et variable.



NB : la couverture FTTH (Fiber To The Home) correspond à la « fibre optique jusqu'à l'abonné », c'est-à-dire au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel. La couverture FTTE (ou FTTO – Fiber To Office) correspond à des boucles optiques locales dédiée au raccordement des entreprises ou tout autre site non résidentiel tel qu'une administration.

Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Aude prévoit notamment la couverture FTTE à horizon 2018 pour Sonnac-sur-l'Hers, Chalabre, Montjardin et Villefort. La couverture FTTH est prévue à horizon 2020 pour Quillan, Ginoles, Saint-Ferriol, Granès, Campagne-sur-Aude, Fa et Rouvenac et à horizon 2021 pour Lapradelle-Puilaurens et Axat.

CE QU'IL FAUT RETENIR...



Une gamme d'équipements et services de proximité récente

Des offres d'équipements et de services essentiellement localisés dans les anciens chefs-lieux de cantons et sur les communes les plus importantes, à savoir Quillan, Axat, Chalabre, Belcaire et Espéraza.

Un éloignement des services compensé par la création de Maisons des Services Publics et de Maisons de Santé Pluridisciplinaires



Une offre culturelle relativement faible

Des équipements sportifs à améliorer

Des loisirs, en lien avec la nature, fortement développés : chasse, pêche, baignade, cueillette de champignons etc.

Une offre importante avec les loisirs liés aux plans d'eau



Des effectifs scolaires en baisse constante dans le primaire depuis 2009

L'absence de lycée d'enseignement général



Une accessibilité numérique encore problématique mais en voie d'amélioration, devenant une condition indispensable au développement économique des territoires

CONCLUSION

Malgré une période positive entre 1999 et 2006, la population des Pyrénées-Audoises est en constante diminution depuis 1962, ce qui se traduit par une baisse de 28% en cinquante ans, soit 5 746 habitants en moins. Cette baisse s'explique par un solde naturel et un solde migratoire globalement négatifs. On observe ainsi une installation de jeunes retraités sur le territoire qui ne parvient pas à compenser le nombre de jeunes et de plus de 75 ans qui quittent le territoire. Les jeunes partent afin de poursuivre des études supérieures ou de trouver un premier emploi et les plus de 75 ans pour trouver des logements adaptés et des services et équipements à proximité. Les enjeux sont ici multiples.

Aussi, il convient de conforter le développement économique du territoire à même de maintenir la population active. D'autre part, il s'agit d'anticiper le vieillissement de la population et ses besoins spécifiques notamment en termes de services de santé et de structures adaptées. Et enfin, il apparaît nécessaire de préserver et de développer l'attractivité du territoire, notamment en direction des jeunes retraités et des populations désireuses de s'y installer.

Au fil des années, l'enjeu social devient de plus en plus prégnant, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, où tous les indicateurs signalent une précarisation de la population. Il en découle notamment un parc locatif social insuffisant face aux 80% de la population qui y est éligible. Le parc social locatif privé apparaît comme un potentiel pour rééquilibrer l'offre dans les centres-bourgs.

En outre, la dynamique de construction est très largement orientée sur la maison individuelle, essentiellement en périphérie des villes et villages. L'offre en grands logements, prépondérante, ne correspond pas aux besoins réels identifiés au regard notamment de la diminution globale de la taille des ménages. Parallèlement, avec un parc de logements relativement ancien, les centres-bourgs se dévitalisent, affichant une croissance du nombre de logements vacants et indignes.

Ces sujets en lien avec « l'habitat » font l'objet d'un traitement particulier dans le cahier 5 du rapport de présentation (Diagnostic « Habitat »), au sein duquel des enjeux spécifiques sont mis en exergue.

Le territoire des Pyrénées-Audoises est en relation plus ou moins directe avec les territoires environnants : le Limouxin et Carcassonne, les Fenouillèdes et Perpignan, l'Ariège, le Capcir, Toulouse... L'enjeu est de conforter ces liens afin de préserver cette « proximité » vers ces bassins d'emplois, d'équipements et de services spécifiques ou encore de loisirs mais aussi et surtout de conforter et d'améliorer les réseaux et les offres présentes sur le territoire.

Le tourisme représente un axe fort de développement pour les Pyrénées-Audoises, de par le large panel d'activités appuyé sur la nature et l'histoire qu'elles proposent aux visiteurs. Ainsi le territoire connaît une augmentation d'environ 42% de la population en période estivale. Toutefois le territoire manque d'hébergements de qualité ; l'enjeu est notamment de renforcer qualitativement l'offre en hébergement touristique et de mettre en synergie les différentes offres proposées.

Aussi, le développement et l'attractivité des Pyrénées-Audoises ne peuvent se maintenir et se renforcer sans un accès au numérique de qualité et étendu sur le territoire. Il s'agit là d'un des enjeux majeurs pour, entre autres, le développement économique et l'adaptation aux nouvelles pratiques entrepreneuriales.

Regroupant la majorité des commerces, des services, des équipements, des entreprises et des emplois, la ville-centre de Quillan rayonne à l'échelle communautaire.

Les autres bourgs principaux, essentiellement les anciens chefs-lieux de cantons, présentent des fonctions de proximité indispensables (commerces, services, équipements...) qui en font des polarités principales à l'échelle des Pyrénées Audoises (Chalabre, Axat, Espéaza et Belcaire). A noter la particularité du Pays de Sault où ces fonctions se partagent au niveau de trois communes (trinôme Belcaire-Roquefeuil-Espezel).

A une échelle plus locale, certaines communes - principalement Val-de-Lambronne, Puivert, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Rodome, Roquefort-de-Sault et Puilaurens – de par notamment leur localisation ou les fonctions qu'elles offrent constituent des « micro-polarités » qui participent à pallier la désertification des commerces et services en milieu rural.

REALISATION - MAITRISE D'OUVRAGE



Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

1, Avenue François Mitterrand
11500 QUILLAN
Tél. : 04 68 20 00 10 - Fax : 04 68 31 59 19
Email : communication@pyreneesaudois.fr

PARTICIPATION AUX ETUDES - CONCEPTION GRAPHIQUE



Agence d'Urbanisme Catalane

PLUi approuvé le 19 décembre 2019
Tous droits réservés